

Montage- und Betriebsanleitung – Sektionaltore mit Torsionsfederwelle

iso70-1 TW

Assembly and operating instructions – Sectional doors with
torsion spring shaft

iso70-1 TW



DE

EN

FR

NL

PL

IT

FI

SL

SV

novoferm

Sommaire

| | |
|--|------------|
| 1 Informations générales | 32 |
| 1.1 Contenu et groupe cible | 32 |
| 1.2 Pictogrammes et signalisation de mise en garde | 32 |
| 1.3 Symboles de danger | 32 |
| 1.4 Symboles informatifs | 33 |
| 1.5 Renvoi à du texte et à de l'image | 33 |
| 2 Sécurité | 33 |
| 2.1 Utilisation conforme | 33 |
| 2.2 Mauvais usage prévisible | 33 |
| 2.3 Qualification du personnel | 34 |
| 2.4 Remarques concernant l'équipement de la porte avec un entraînement | 34 |
| 2.5 Risques pouvant émaner du produit | 35 |
| 3 Description du produit | 35 |
| 3.1 Aperçu général du produit | 35 |
| 3.2 Caractéristiques techniques | 35 |
| 3.3 Plaque signalétique | 36 |
| 4 Montage | 36 |
| 4.1 Consignes de sécurité pour l'installation et le montage | 36 |
| 4.2 Composition de la fourniture | 36 |
| 4.3 Préparation du montage | 36 |
| 4.4 Montage du cadre | 36 |
| 4.5 Montage du tablier de porte | 38 |
| 4.6 Mise en tension des ressorts de torsion | 40 |
| 4.7 Montage de l'arbre à ressorts de torsion placé à l'arrière (AR) | 40 |
| 4.8 Montage supplémentaire pour l'actionnement manuel | 42 |
| 4.9 Fin de l'installation | 42 |
| 5 Utilisation | 43 |
| 5.1 Consignes de sécurité pour l'exploitation | 43 |
| 5.2 Ouverture de la porte | 43 |
| 5.3 Fermeture de la porte | 43 |
| 5.4 Fonctions de la serrure | 43 |
| 6 Incident : rupture d'un ressort de torsion | 43 |
| 7 Entretien / Contrôle | 44 |
| 7.1 Travaux de maintenance utilisateur | 44 |
| 7.2 Travaux de maintenance personne compétente | 44 |
| 8 Démontage | 44 |
| 8.1 Consignes de sécurité pour le démontage | 44 |
| 8.2 Démontage de la porte sectionnelle | 45 |
| 9 Élimination | 45 |
| 10 Conditions de garantie | 45 |
| 11 Déclaration de performances | 46 |
| 12 Illustrations pour le montage | A-1 |

1 Informations générales

1.1 Contenu et groupe cible

Cette notice de montage et d'utilisation décrit la Porte sectionnelle iso70-1 (ci-après « le produit »). Cette notice s'adresse aussi bien aux installateurs, qualifiés compte tenu des exigences des normes EN 12604 et EN 12453, chargés des travaux de montage et de maintenance, qu'aux utilisateurs du produit.

1.1.1 Illustrations

Les illustrations contenues dans cette notice sont destinées à vous permettre de mieux comprendre le sujet et les étapes des interventions. Les représentations matérielles sont montrées dans les illustrations à titre d'exemple et peuvent différer légèrement de l'aspect réel de votre produit.

1.2 Pictogrammes et signalisation de mise en garde

Les pictogrammes suivants accompagnent dans cette notice des informations importantes.



DANGER

... signale un risque de niveau élevé, entraînant la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.



AVERTISSEMENT

... signale un danger pouvant entraîner la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.



ATTENTION

... signale un risque de niveau faible, pouvant entraîner des blessures légères ou modérées s'il n'est pas évité.

1.3 Symboles de danger



Danger !

Ce symbole vous signale un risque immédiat pour la vie et la santé des personnes pouvant entraîner des blessures graves, voire jusqu'à la mort.



Risque d'écrasement des membres

Ce symbole vous signale des situations dangereuses présentant un risque d'écrasement pour les membres du corps humain.



Risque d'écrasement pour l'ensemble du corps !

Ce symbole vous signale des situations dangereuses présentant un risque d'écrasement pour l'ensemble du corps humain.



Risque de blessures dues à l'énergie emmagasinée dans les ressorts en tension

Ce symbole vous signale que l'énergie emmagasinée dans les ressorts en tension de l'arbre à ressorts de torsion représente un danger potentiel.

1.4 Symboles informatifs

AVIS

AVIS

...indique des informations importantes (p.ex. dommages matériels), mais pas de dangers.



Information

Les indications dotées de ce symbole vous aident à effectuer vos tâches rapidement et en toute sécurité.

1.5 Renvoi à du texte et à de l'image

a

Renvoie à une illustration de l'étape de montage correspondante dans la partie graphique de la notice de montage.

AV : Indique que l'étape de montage qui suit s'applique uniquement aux portes dont l'arbre à ressorts de torsion se trouve à l'avant.

AR : Indique que l'étape de montage qui suit s'applique uniquement aux portes dont l'arbre à ressorts de torsion se trouve à l'arrière.

2 Sécurité

Observez par principe les consignes de sécurité suivantes :

AVERTISST

Risque de blessures du fait de la non-observation des consignes de sécurité et des instructions !

Tout non-respect des consignes de sécurité et des instructions peut entraîner une électrocution, des brûlures et / ou des blessures graves.

- L'observation des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans cette notice permet d'éviter les dommages corporels et matériels pendant les travaux avec et sur le produit.
- Lisez et observez toutes les consignes de sécurité et instructions.

- Veuillez observer toutes les indications contenues dans cette notice relatives à l'utilisation conforme du produit.

- Conservez toutes les consignes de sécurité et toutes les instructions pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.
- L'installation ne doit être réalisée que par une personne compétente.
- Aucune modification du produit n'est autorisée sans l'autorisation expresse du fabricant.
- Utilisez exclusivement les pièces de rechange d'origine du fabricant. Les contrefaçons ou les pièces de rechange défectueuses peuvent occasionner des dommages, des dysfonctionnements, voire la défaillance complète du produit.
- Il est interdit aux enfants de jouer avec l'appareil. Il est interdit aux enfants d'effectuer le nettoyage et l'entretien de l'appareil sans surveillance.
- Le fabricant ainsi que son représentant déclinent toute responsabilité et tout recours en dommages et intérêts en cas de non-observation des consignes de sécurité et des instructions contenues dans cette notice ainsi que de la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et des consignes générales de sécurité.

2.1 Utilisation conforme

Les portes de garage sont prévues pour être installées dans les zones d'accès pour les personnes aux garages privés et leur utilisation consiste à assurer un passage sûr pour les marchandises et les véhicules accompagnés ou conduits par des personnes. Bien que les portes de garage soient testées selon des normes nationales et internationales et construites conformément à l'état actuel de la technique, tout danger n'est pas exclu lors de leur utilisation.

Le produit est compatible exclusivement avec les produits de la société Novoferm.

Toute modification du produit ne peut être entreprise qu'après autorisation expresse du fabricant.

Le produit est destiné exclusivement à l'usage domestique.

Le produit n'est pas conçu pour être utilisé par les enfants ou les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience et/ou les connaissances nécessaires. La porte peut toutefois être mise en œuvre même si elle est à portée des enfants.

2.2 Mauvais usage prévisible

Toute utilisation autre que celle qui est décrite au paragraphe « Utilisation conforme » est considérée comme une utilisation non conforme raisonnablement prévisible. En font partie, en particulier, les cas suivants :

- Produit non mis en œuvre dans le cadre de l'utilisation conforme.
- Utilisation sans observation du niveau minimum de protection selon EN 12453.

- Produit non entretenu ou maintenance non effectuée de façon correcte, en particulier par une personne non compétente.
- Charge supérieure à la force manuelle normale appliquée au tablier de la porte (n'ouvrir et ne fermer la porte qu'en l'absence de charge et ne pas empêcher volontairement l'ouverture ni la fermeture).
- Mise en œuvre d'entraînements ne correspondant pas ou réglés de manière incorrecte.
- Composants ou des pièces non conformes intégrés dans ou montés sur la porte, le système de fermeture ou l'entraînement et / ou modifications à ces derniers faisant qu'ils ou elle ne sont plus dans leur état d'origine.
- Changements ou des modifications apportés à la porte ou à ses composants.
- Non-respect des instructions de montage, d'utilisation ou de maintenance, des normes ou des directives spécifiques au pays ainsi que des consignes de sécurité en vigueur.
- Porte n'étant pas en parfait état au plan technique de la sécurité.
- Les éléments de porte, les entraînements et les télécommandes ne sont pas des jouets pour enfants.

Un élément de porte n'est pas prévu pour une utilisation en tant que pièce porteuse. L'installation doit avoir lieu à la verticale ou à l'horizontale conformément à la version. Les rails doivent être montés parfaitement verticaux ou conformément aux instructions de montage.

Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages matériels et/ou corporels résultant du mauvais usage raisonnablement prévisible ou du non-respect des consignes de la notice de montage et d'utilisation.

2.3 Qualification du personnel

Les personnes suivantes sont habilitées au montage, au démontage, au remplacement des ressorts de torsion ainsi qu'à la maintenance :

Les personnes compétentes au sens des exigences des normes EN 12604 et EN 12453.

Une personne compétente est une personne qui, formée en conséquence, est qualifiée du fait de ses connaissances, ses capacités et son expérience pratique et qui a reçu les instructions nécessaires pour exécuter de façon correcte et en toute sécurité les tâches requises.

Les personnes suivantes sont habilitées à réaliser l'installation électrique et les travaux sur le système électrique :

- Les électriciens qualifiés

Les électriciens qualifiés doivent lire et comprendre les schémas électriques, mettre les machines électriques en marche, entretenir et réparer les machines, raccorder les armoires électriques et de commande, installer le logiciel de commande, garantir la capacité fonctionnelle des composants électriques et détecter les risques éventuels lors de la manipulation de systèmes électriques et électroniques.

Les personnes suivantes sont autorisées à utiliser le produit :

- Les utilisateurs

L'utilisateur doit avoir lu et compris la notice, en particulier le chapitre « Sécurité », et avoir conscience des risques liés à la manipulation du produit.

2.4 Remarques concernant l'équipement de la porte avec un entraînement

En cas d'équipement de cette porte avec un entraînement Novofern conformément à la déclaration de performance jointe (R-500, N-423, N-563S, B-1200 ou Novoport IV) :

- Afin que les caractéristiques de performances puissent être assurées, il est indispensable de prendre en compte les consignes supplémentaires de montage, de mise en service, d'utilisation et de maintenance de la notice de l'entraînement.

En cas d'équipement de cette porte avec un entraînement non précisé explicitement :

- La déclaration de performance jointe n'est pas valable sans restriction. Par exemple, le fabricant du système de porte doit produire une nouvelle déclaration de performances / de conformité certifiant les forces d'exploitation.
- Le système de porte doit répondre à toutes les directives UE en vigueur (directives machines, basse tension, CEM, etc.) ainsi qu'à toutes les normes et prescriptions nationales comme internationales pertinentes.
- Le système de porte doit être correctement équipé par le fabricant, conformément à la déclaration de performance précitée, d'une plaque signalétique et du sigle CE. De plus, une documentation dans la langue locale doit accompagner le système et l'exploitant de la porte se doit de la conserver en toute sécurité durant toute la durée d'utilisation de la porte.

Quel que soit l'entraînement choisi, les gâches, les loqueteaux ainsi que les barres de verrouillage de la porte actionnée à la main doivent être démontés.

2.5 Risques pouvant émaner du produit

Le produit a été soumis à une évaluation des risques. La construction et l'exécution du produit qui en résultent correspondent à l'état d'avancement actuel de la technique. Le produit peut être mis en œuvre de façon sûre dans le cadre d'une utilisation conforme. Il existe toutefois un risque résiduel.

AVERTISST



Risque de heurt et d'écrasement dû aux mouvements de la porte !

Les processus d'ouverture et de fermeture doivent être surveillés lors de l'actionnement de la porte.

- La porte de garage doit pouvoir être vue à partir de l'endroit où on la fait fonctionner.
- Lors de l'actionnement de la porte, veillez à l'absence de toute personne, en particulier d'enfant, et de tout objet dans la zone de déplacement de la porte.
- Maintenez toujours libre la zone d'ouverture de la porte.

AVERTISST



Danger dû à un ressort sous tension !

Les ressorts étant soumis à un couple élevé, leur mise en tension / leur détente peut libérer des forces importantes.

- Lorsque vous tendez ou détendez les ressorts, portez un équipement personnel de protection approprié.

AVERTISST

Risque de blessure par un câble très tendu

Les câbles sont soumis à une tension élevée. Un câble endommagé peut se rompre et, le cas échéant, provoquer des blessures graves.

- Sécurisez la porte contre les mouvements incontrôlés avant tout remplacement de câble ou de ressort endommagé.
- Contrôlez les câbles régulièrement. Tout câble endommagé doit être remplacé sans délai.

3 Description du produit

3.1 Aperçu général du produit

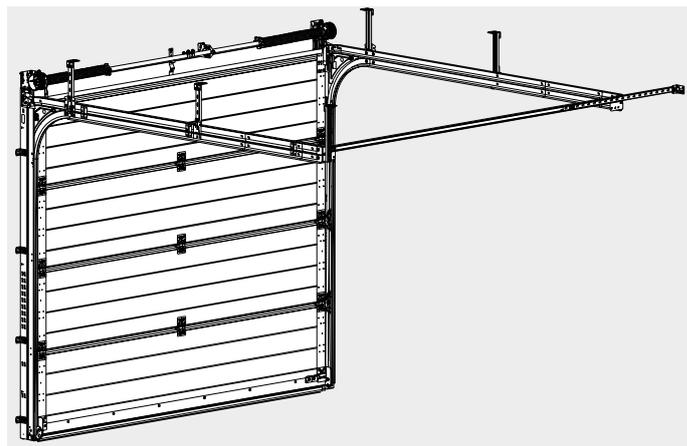


Fig. 1: Vue du produit

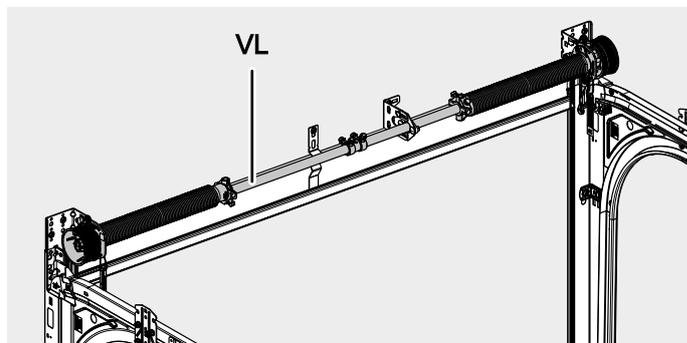


Fig. 2: Arbre à ressorts de torsion monté à l'avant (AV)

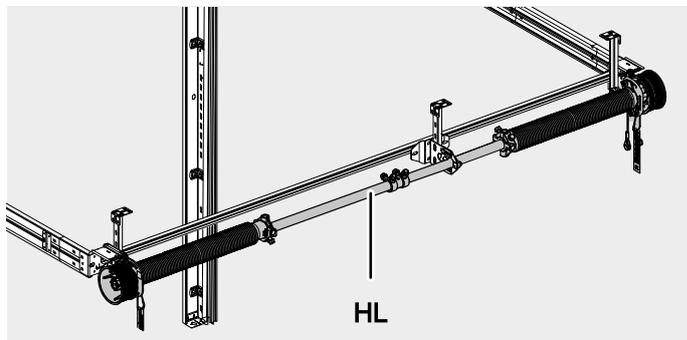
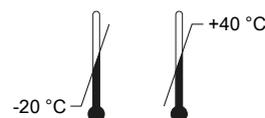


Fig. 3: Arbre à ressorts de torsion monté à l'arrière (AR)

3.2 Caractéristiques techniques

Spécifications

Produit : iso70-1
Taille / poids de la porte : voir plaque signalétique
Plage de température :



Niveau de pression sonore L_{pA} : ≤ 70 dB(A)

Fabricant : Novoferm GmbH
Isselburger Straße 31
46459 Rees (Haldern)
Allemagne
www.novoferm.de

3.3 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur la face intérieure du tablier.

4 Montage

4.1 Consignes de sécurité pour l'installation et le montage

- L'installation doit être effectuée par un installateur possédant la qualification correspondante, voir chapitre 2.3 - Qualification du personnel.
- Avant de commencer l'installation du produit, familiarisez-vous avec l'ensemble des instructions.
- N'effectuez jamais l'installation sans l'aide d'une autre personne. Certaines étapes de l'installation ne peuvent être réalisées que par deux personnes.

4.2 Composition de la fourniture

La fourniture dépend de la configuration de votre produit. En règle générale, la fourniture comporte les éléments suivants :

- Paquet sections
- Paquet cadre
- Paquet de montage

4.3 Préparation du montage

4.3.1 Remarques concernant le montage

Veuillez observer les remarques suivantes avant de commencer le montage :

- Les étapes de montage décrites dans la présente notice se réfèrent à une situation d'installation standard. Si l'installation se fait dans une situation spéciale, contactez le fabricant.
- Notez que les instructions de montage qui suivent s'appliquent à une porte dont l'arbre à ressorts de torsion se trouve à l'avant (**AV**). S'il s'agit de monter une porte dont l'arbre à ressorts de torsion se trouve à l'arrière (**AR**), suivez également les instructions du chapitre 4.7 - Montage de l'arbre à ressorts de torsion placé à l'arrière (AR).
- Pour plus de sûreté, vérifiez avant le montage les dimensions du garage par rapport à celles de la porte.
 - largeur minimum du garage = largeur d'intégration + 160 mm
 - Pour **AV** : hauteur minimum du plafond du garage = hauteur d'intégration + 245 mm
 - Pour **AR** : hauteur minimum du plafond du garage = hauteur d'intégration + 115 mm
 - largeur de butée minimum à droite et à gauche = 45 mm
- Vérifiez les dimensions de l'ouverture de la porte de garage et comparez-les avec le bulletin de livraison.

- Vérifiez que les vis à bois (S8) et les chevilles (S9) fournies sont adaptées à l'environnement de montage.
- Les indications « à gauche » / « à droite » sont toujours données de l'intérieur vers l'extérieur du garage, c'est-à-dire le regard vers l'extérieur.
- Toutes les dimensions sont données en millimètres. Sous réserve de modifications techniques.

4.3.2 Outillage requis

Fig. **a**, Page A2. L'exécution du montage nécessite les outils suivants (à placer à l'intérieur du garage avant le montage de la porte en l'absence d'autre accès) :

- Mètre pliant ou mètre ruban
- Clé à cliquet réversible avec rallonge
- Embouts clé à douille SW 7, 10, 13 et T30 (éventuellement aussi clés plates ou à douille)
- Tournevis cruciforme PH, taille 2
- Tournevis T30
- Perceuse à percussion
- Mèche de 10 mm (longueur min. 200 mm)
- Craie de marquage
- Coupe-câbles ou pince coupante forte
- Cutter
- Niveau à bulle (min. 80 cm)
- Scie à métaux
- Pince multi-prise
- Marteau
- Burin
- au moins deux serre-joints
- Échelle et, au besoin, supports

4.4 Montage du cadre

Sortez la partie graphique de la notice et suivez les instructions de montage en parallèle sur les illustrations.

4.4.1 Pré-montage du cadre

Placez les profilés de cadre (1R) et (1L) sur des cales en bois ou similaire pour éviter de les rayer.

Fig. **a**, Page A3. Reliez le profilé de cadre (1R/1L) à la poutre de cadre (3) en vissant celle-ci au moyen des vis Parker (pré-montées).

AV Fig. **b** Montez les supports de plaque d'appui (4R/4L) sur chacun des profilés de cadre (1R/1L) en les vissant avec les vis (S11).

4.4.2 Montage des ancrages muraux

Avant de monter les ancrages muraux (7), contrôlez la largeur de butée et l'état des emplacements de chevillage sur la maçonnerie.

En fonction de la largeur de butée et de l'état des murs, montez les ancrages muraux (7) comme suit : Fig. **a**, Page A3. La largeur de butée dépasse 120 mm. Placez les ancrages muraux (7) à l'extérieur du profilé de cadre.

Fig. **b** La largeur de butée est comprise entre 80 mm et 119 mm. Placez les ancrages muraux (7) à l'intérieur du profilé de cadre.

Notez le point supplémentaire suivant :

Fig. **c** En vue du montage ultérieur des rails jumeaux horizontaux, il est indispensable de pré-monter les vis de liaison (S5). À cette fin, faites passer la vis (S5) à travers le haut du profilé du cadre (1L/1R) et empêchez-la de tomber en vissant, sans le serrer, l'écrou (S12).

4.4.3 Chevillage du cadre

Fig. **a**, Page A4. Dressez le cadre de porte et placez-le derrière l'ouverture du passage.

Sécurisez le cadre contre la chute et positionnez-le de façon exacte, sur le plan des angles et du parallélisme, au moyen du niveau à bulle.

Fig. **b** Montez le support de poutre (13) en l'enclipsant au milieu de la poutre (3). À partir d'une largeur d'intégration de 3530 mm, 2 supports de poutre sont fournis. Montez-les à intervalles égaux.

Fig. **c** Percez les trous pour les chevilles ($\varnothing=10$ mm) d'une profondeur 'environ 65 mm. À cette fin, le mieux est d'utiliser une mèche à béton d'une longueur de 200 mm.

Fig. **d**, Fig. **e** et Fig. **f** Vissez les supports de plaque d'appui (4L/4R), le support de poutre (13), ainsi que les profilés de cadre respectivement à l'aide des vis (S8) et des chevilles (S9) adéquates.

Fig. **g** Pour ancrer le cadre au sol, utilisez les vis (S8) en combinaison avec les rondelles (U1).

Fig. **h** Dans la première étape, insérez la vis (S6) dans le trou le plus bas du profilé de cadre (1L/1R) et serrez-la avec l'écrou (S12). Montez ensuite respectivement une équerre d'appui LS (51) sur le profilé de cadre (1L/1R) en vous servant des vis (S6, S12).

AVIS

Ne tordez pas les profilés de cadre (1R / 1L) !

Lorsque vous vissez les profilés de cadre, faites attention à ne pas les vriller ni les courber. En cas de besoin, calez les profilés avec du matériel approprié. Vous pouvez vous procurer des crochets de calage appropriés chez Novofern.

4.4.4 Pré-montage des rails jumeaux horizontaux

Fig. **a**, Page A6. Reliez le rail horizontal (14R/14L) avec la pièce moulée d'extrémité (16R/16L) en utilisant la vis (S15).

Fig. **b** Montez la tôle de liaison (18). Veillez à ce que les têtes de vis (S6) soient placées à l'intérieur du rail.

Fig. **d** Fixez les pattes de suspension (19), en les positionnant à peu près au milieu du rail (14R/14L) et en les tournant en position.

Fig. **e** Montez les équerres de liaison (20) sur les rails jumeaux (14R/14L).

4.4.5 Montage des rails jumeaux horizontaux sur le cadre

Fig. **a**, Page A7. Reliez les rails (14L/14R) au profilé de cadre (1L/1R), en les vissant sur ce dernier par l'intermédiaire des pièces moulées d'extrémité (16L/16R) sans serrer. Un basculement vers le haut doit rester possible ultérieurement.

À cette fin, procédez de la manière suivante :

Fig. **b** Si la largeur de butée dépasse 120 mm, faites tout d'abord passer la vis (S5) à travers l'équerre de tête du cadre, puis à travers le trou carré de la pièce moulée d'extrémité (16R/16L). Vissez la vis avec l'écrou (S12) sans serrer.

Fig. **c** Pour les largeurs de butée plus faibles : si la vis (S5) est déjà pré-montée, voir aussi au chapitre : 4.4.2 - Montage des ancrages muraux (Fig. **c**).

4.4.6 Accrochage des rails jumeaux horizontaux

Basculez les rails jumeaux horizontaux (14R/14L) vers le haut et sécurisez-les pour qu'ils ne retombent pas.

Fig. **a**, Page A8. Montez les rails courbes (30), en les vissant aux profilés de cadre ainsi qu'aux tôles de liaison (18) au moyen des vis (S17 + S12).

AVIS

Risque de blocage des roulettes au passage d'un rail à l'autre.

Veillez à ce qu'il n'y ait pas de décalage au passage d'un profilé de rail à l'autre. Au besoin, adaptez légèrement les extrémités des rails coudés.

Fig. **b** Vissez la pièce moulée d'extrémité (16) sur l'équerre de tête au moyen de la vis (S11).

L'accrochage des rails jumeaux (14R/14L) à l'arrière s'effectue selon deux variantes de montage en fonction de la construction.

Procédure pour un montage mural et pour des largeurs intérieures de garage allant jusqu'à la largeur d'intégration + 1030 mm avec montage médian de la porte :

Fig. **c** Dans un premier temps, préparez une patte d'ancrage (27), mesurez la longueur nécessaire et coupez la patte d'ancrage (27) en conséquence. N'oubliez pas d'ajouter à la longueur nécessaire environ 200 mm qui resteront plus tard à l'intérieur du profilé de jonction des rails (6) pour assurer la stabilité requise. Montez ensuite une plaquette de blocage (29) sur une extrémité de la patte d'ancrage (27). Veillez au vissage à ce que la plaquette reste mobile. À l'autre extrémité, montez l'équerre de raccordement (28). Dans les deux cas, utilisez les vis (S6 + S12). Du côté du montage mural, faites coulisser la patte d'ancrage pré-montée complète (27) dans le profilé de jonction des rails (6).

Fig. **d** Montez au moyen de 2 vis (S6 + S12) de chaque côté le profilé de jonction des rails (6) sur les équerres d'angle (20) des rails jumeaux (14R/14L). Utilisez de préférence les trous supérieurs. Exception : l'entraînement exige le montage inférieur.

Fig. **e** Tirez la patte d'ancrage pré-montée (27) du profilé de jonction des rails (6) et vissez la patte d'ancrage pré-montée (27) au mur du garage avec les vis (S8, S9). Serrez légèrement la plaquette de blocage (29), il doit être encore possible de faire coulisser la patte d'ancrage (27) pour le positionnement diagonal ultérieur.

Procédure pour un montage au plafond et pour des largeurs intérieures de garage dépassant la largeur d'intégration + 1030 mm avec montage médian de la porte :

Fig. **d** Montez au moyen de 2 vis (S6 + S12) de chaque côté le profilé de jonction des rails (6) sur les équerres de liaison (20) des rails jumeaux (14R/14L). Utilisez de préférence les trous supérieurs. Exception : l'entraînement exige le montage inférieur.

Fig. **f** Pré-montez l'ancrage de plafond raccourci à longueur, formé de la patte d'ancrage (27), de l'équerre de raccordement (28) et des vis (S6 + S12). Ne serrez les vis que légèrement afin qu'un positionnement ultérieur reste possible. Vissez ensuite avec respectivement 2 vis (S6 + S12) l'ancrage de plafond aux équerres d'angle (20).

Fig. **g** Utilisez ensuite les vis (S8) ainsi que les chevilles adéquates (S9) afin de monter l'ancrage au plafond du garage.

Fig. **h** Mesurez les diagonales des deux rails de roulement horizontaux. Choisissez pour cela, des deux côtés, les mêmes points de référence. Les deux diagonales doivent avoir la même longueur pour que la course de la porte soit dénuée de problème. Contrôlez également, au moyen du niveau à bulle, le positionnement horizontal des rails jumeaux avant de serrez les vis de l'ancrage.

Fig. **i** Pré-montez les ancrages de plafond restants, composés de la patte d'ancrage (27), de l'équerre de raccordement (28) et des vis (S6 + S12). Vissez les pattes d'ancrage, avec les vis (S6 + S12) à chacun des rails jumeaux (14R/14L), à l'avant à la tôle de liaison (18), et au milieu à l'équerre de suspension (19).

Fig. **j** Vérifiez que les rails jumeaux (14R/14L) ne sont pas vrillés et vissez ensuite avec les vis (S8) et les chevilles adéquates (S9) le reste des ancrages au plafond du garage.

Fig. **k** Si l'ancrage arrière au plafond pose des problèmes de stabilité, montez un renfort diagonal supplémentaire.

4.4.7 Montage de l'arbre à ressorts de torsion

Fig. **a** et Fig. **b**, Page A12. Insérez l'arbre à ressort de torsion de droite (35R) dans le support de plaque d'appui (4R) et vissez-le au moyen de la vis (S11).

Fig. **c** et Fig. **d** Faites coulisser le palier central (37) sur l'arbre à ressorts de torsion (35R). Ce faisant, observez les points suivants :

AVIS

Pour les portes dont la largeur d'intégration est égale ou dépasse 3530 mm, deux paliers centraux (37) sont requis.

Montez un palier central (37) par côté et par ressort de torsion (35R/L). Veillez également, dans ce cas, à une distance suffisante par rapport aux ressorts de torsion (35R/L). La distance doit être d'au moins 120 mm.

AVIS

Le palier central (37) doit être orienté avec exactitude.

Veillez à l'orientation exacte du palier central (37) afin d'éviter tout déséquilibre et assurer que l'arbre tourne régulièrement et en silence.

- Veillez à respecter la distance minimum de 120 mm par rapport au ressort de torsion (35R).
- Prévoyez également la place pour l'accouplement des arbres (38) et son montage.
- Décalez le palier central (37) d'environ 50 cm par rapport au milieu de la porte afin de laisser la place pour un entraînement éventuel de celle-ci.
- Choisissez un point de référence adéquat (bord supérieur des équerres de cadre 1L et 1R, plafond), pour déterminer la position du palier central.

Fig. **e** Vissez le palier central avec les vis (S9) et les chevilles (S8).

Fig. **f** Faites coulisser l'accouplement d'arbre sur l'extrémité de l'arbre du ressort de torsion de droite (35R).

Fig. **g** Montez l'arbre du ressort de torsion de gauche (35L) de la même manière que celui de droite. Faites coulisser ensuite l'accouplement d'arbre (38) en position médiane sur les deux extrémités d'arbre et serrez-le légèrement de façon à ce qu'un ajustage ultérieur soit possible.

Fig. **h** Après avoir monté les arbres des ressorts de torsion, installez les capots de protection (39) entre les rails courbes (30) et les rails jumeaux horizontaux (14R/14L).

4.5 Montage du tablier de porte

4.5.1 Pré-montage de la section de sol

Fig. **a** Fig. **b**, Page A16. Pour chaque segment de porte, commencez toujours par enlever le film de protection en l'incisant avec précautions le long du cache latéral et en le décollant.

Fig. **c** Fig. **d** Apposez le logo sur la face extérieure de la section de sol (44) et vissez sur la face intérieure la poignée de sol (49) au moyen des vis (S13). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

4.5.2 Montage de la section de sol

Fig. **a**, Page A17. Nettoyez les joints des profilés de cadre (1R/L) avec un chiffon humide. Positionnez la section de sol (44) dans le cadre de porte et sécurisez-la pour l'empêcher de tomber.

Fig. **b** Fig. **c** Montez en haut de chaque côté une charnière (48) avec un roulement (56), en introduisant respectivement un roulement (56) dans une charnière (48) et en mettant le roulement en place dans le rail vertical. Vissez les charnières (48) sur la section de sol (44) avec deux vis (S13) chacune. Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

Fig. **d** Fig. **e** Déroulez le câble (104) de l'arbre à ressorts de torsion (35R/35L). Faites passer le câble (104) derrière le roulement monté (56) et enfitez-le, avec la cosse et la douille plastique (59), sur le goujon de la fixation de câble (57R/57L). Sécurisez le câble (104) au moyen de la goupille (60).

Fig. **f** Montez en bas de chaque côté de la section de sol (44) les fixations de câble (57R/57L) avec les vis (S13). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

Fig. **g** Placez les roulements inférieurs (50) dans les rails verticaux et vissez-les sur les fixations de câble (57R/57L) avec les vis (S5).

4.5.3 Alignement horizontal du tablier de porte

Fig. **a** Fig. **b**, Page A19. Déroulez les câbles (104) d'environ un demi-tour (pré-tension) afin qu'ils soient légèrement tendus. Au moyen du niveau à bulle, contrôlez l'horizontalité de la section de sol (44). Au besoin, opérez les ajustements nécessaires sur l'arbre à ressorts de torsion (35R/L).

Fig. **c** Ceci fait, serrez l'accouplement d'arbre (38).

4.5.4 Réglage des roulements

Régalez les tandems de galets à chaque fois que vous avez mis en place un segment de porte. Vous pouvez ainsi voir directement la distance entre la bande de frottement du cadre et le segment de porte mis en place. Observez à cette occasion les réglages suivants pour les différents types d'entraînement de porte.

Fig. **a**, Page A20. Pour régler le roulement tandem (56), desserrez la vis (56a).

Fig. **b** **Actionnement manuel et entraînement de plafond** : Régalez tous les roulements tandem (56) ainsi que le roulement inférieur (50) de telle sorte que le segment de porte soit à une distance d'environ 1,5 – 2 mm de la bande de frottement (éloigner les roulements dans le sens de la flèche).

Fig. **c** **Entraînement Novoport** : Régalez tous les roulements tandem (56) à l'exception de l'entraînement supérieur, ainsi que le roulement inférieur (50) comme décrit précédemment. Régalez le roulement supérieur (56), du côté Novoport, dans le sens inverse afin d'éloigner le tablier de porte de la bande de frottement.

Veillez à ce que les galets tournent facilement à la main.

4.5.5 Montage de la section à serrure

Fig. **a**, Page A20. Positionnez la section à serrure (67) dans le cadre de porte et sécurisez-la pour l'empêcher de tomber. Au moment de la mise en place, veillez au positionnement correct de l'assemblage rainure/langue entre les sections.

Fig. **b** Assemblez la section à serrure par l'intermédiaire des charnières (48) avec la section de sol (44) située en-dessous et montez les roulements tandem supérieurs (56), de la même manière que ceux de la section de sol (44). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

4.5.6 Montage de la serrure (option)

Montez le kit serrure sur la section à serrure conformément aux illustrations.

Fig. **a**, Page A21. Introduisez le bloc serrure (72) avec le cache (71) de l'extérieur dans le trou rectangulaire de la section à serrure (67) et vissez-les au kit serrure (73; 76) de l'intérieur avec les vis (S1).

Fig. **b** Faites passer l'axe de la poignée extérieure (70) à travers les divers trous de la serrure (partie courbe vers le haut) et assemblez la poignée extérieure (70) et la poignée intérieure (78), au moyen de la vis (S2).

Fig. **c** Accrochez la barre de verrouillage (80) dans le loqueteau (79).

Fig. **d** Accrochez l'autre extrémité de la barre de verrouillage (80) dans le bras tournant (77) et vissez le loqueteau (79) dans la section à serrure avec les vis (S10). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

4.5.7 Montage de la/des section/s intermédiaire/s

Positionnez la/les section/s intermédiaire/s (86) dans le cadre et montez-la/les de manière analogue à la section de sol ou à serrure.

4.5.8 Montage de la section supérieure

Positionnez la section supérieure (87) dans le cadre de porte et sécurisez-la pour l'empêcher de tomber. Assemblez la section supérieure (87) par l'intermédiaire des charnières (48) avec la section située en-dessous

Fig. **a**, Page A22. Préparez pour le côté gauche et le côté droit de la section supérieure (87) respectivement un support de galet (88R/88L) avec un galet (90R/90L) en les assemblant au moyen des vis (S5; S12) serrées à la main.

Fig. **b** Fig. **c** En cas d'installation d'un entraînement NovoPort, l'anneau extérieur du galet supérieur (90R/90L) ou (105R/105L pour **AR**) doit être démonté du côté de l'entraînement.

Prenez le galet dans la main droite. Placez un tournevis entre une nervure et une dent du galet. Tournez le galet vers la droite pour débloquer l'anneau extérieur et démontez-le.

Fig. **d** Montez à gauche et à droite de la section supérieure (87) respectivement un support de galet pré-monté (88) avec les vis (S10). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

Fig. **e** Actionnement manuel et entraînement NovoPort : Positionnez le centre du galet au milieu du bord intérieur de la pièce moulée d'extrémité. Notez que dans le cas d'un entraînement de plafond, le galet doit être décalé d'environ 25 mm vers le haut.

4.5.9 Montage des charnières centrales

Fig. **a**, Page A23. Une fois les sections de tablier (44;67;86;87) montées avec succès, montez les charnières centrales (48) avec les vis (S13). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

4.6 Mise en tension des ressorts de torsion

4.6.1 Mise en tension des ressorts de torsion

 **AVERTISST**



Danger dû à un ressort sous tension !

Les ressorts étant soumis à un couple élevé, leur mise en tension / leur détente peut libérer des forces importantes.

- Lorsque vous tendez ou détendez les ressorts, portez un équipement personnel de protection approprié.

Fig. **a**, Page A24. Pour mettre en tension l'arbre à ressorts de torsion (35R/35L), utilisez les deux tubes de tension (92) et tendez les deux ressorts (35R/35L) dans le sens de la flèche. Par principe, le ressort est tendu du bas vers le haut. Le nombre de tours de tension est indiqué sur la plaque signalétique. Les deux ressorts doivent être tendus avec le même nombre de tours. Le nombre de tours de tension peut être déterminé sur le ressort tendu conformément à Fig. **b**.

Fig. **b** Lorsque vous avez atteint le nombre de tours de tension correspondant, serrez les vis de la tête de tension (S11).

Fig. **c** Une fois la mise en tension effectuée avec succès, contrôlez que la porte de garage fonctionne sans problème. Contrôlez également, la porte étant ouverte, que les câbles de traction sont suffisamment tendus. Une fois le contrôle fonctionnel terminé – et pas avant –, retirez la goupille de sécurité (97) avec son étiquette de montage pour déverrouiller la protection contre la rupture de ressort.

AVIS

Déclenchement possible de la protection contre la rupture de ressort en cas de câble trop lâche !

À l'état fermé, au moins 2 enroulements de câble doivent rester présents sur les tambours pour raisons de sécurité.

Fig. **d** Les goupilles de sécurité (97) de protection contre la rupture de ressort doivent rester sur la porte pour le cas où un ressort romprait. Accrochez les goupilles de sécurité (97) respectivement à gauche et à droite sur le cadre (1L/1R).

Fig. **e** Montez les clips (95) pour les tubes de tension (92) dans les trous carrés du cadre (1R) et clipsez-y les tubes de tension (92).

4.7 Montage de l'arbre à ressorts de torsion placé à l'arrière (AR)

Notez que les instructions qui suivent décrivent uniquement les différences par rapport au montage à l'avant de l'arbre à ressorts de torsion (variante AV). Si les étapes de montage sont identiques à celles de la variante AV, nous nous contenterons de renvoyer au chapitre correspondant pour la variante AV. Suivez les instructions de montage pour la variante AV aux pages correspondantes.

4.7.1 AR - Pré-montage du cadre

Reportez-vous aux instructions et à Fig. **a**, Page A3, du chapitre : 4.4.1 - Pré-montage du cadre. Notez que Fig. **b** n'est valable que pour la variante AV et ne doit donc pas être observée.

4.7.2 AR - Montage des ancrages muraux

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.2 - Montage des ancrages muraux.

4.7.3 AR - Chevillage du cadre

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.3 - Chevillage du cadre.

Observez à Fig. **e**, Page A5, la variante AR : Le profilé de cadre (1R/1L) est vissé au mur du garage au moyen de respectivement une vis (S8) et de la cheville (S9) adéquate.

4.7.4 AR - Pré-montage des rails jumeaux horizontaux

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.4 - Pré-montage des rails jumeaux horizontaux.

Observez les différences suivantes par rapport à la variante AV :

Fig. **c**, Page A6. Montez en plus, au moyen des vis (S6) et (S12) respectivement une patte de fixation (100) sur chacun des rails jumeaux (14R/14L). Veillez à ce que les têtes de vis (S6) soient placées à l'intérieur du rail.

Fig. **e** Montez les supports de plaque d'appui AR (21R/21L) sur les rails jumeaux (14R/14L). Ici encore, utilisez les vis (S6) et (S12).

4.7.5 AR - Montage des rails jumeaux horizontaux sur le cadre

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.5 - Montage des rails jumeaux horizontaux sur le cadre.

4.7.6 AR - Accrochage des rails jumeaux horizontaux

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.6 - Accrochage des rails jumeaux horizontaux.

Observez les différences suivantes par rapport à la variante AV :

Fig. **d** Montez au moyen de 2 vis (S6 + S12) de chaque côté le profilé de jonction des rails (6) sur les supports de plaque d'appui AR (21L/21R) des rails jumeaux (14R/14L).

Fig. **f** Pré-montez l'ancrage au plafond, formé de la patte d'ancrage (27), de l'équerre de raccordement (28) et des vis (S6 + S12). Ne serrez les vis que légèrement afin qu'un positionnement ultérieur reste possible. Vissez ensuite avec respectivement 2 vis (S6 + S12) l'ancrage de plafond aux supports de plaque d'appui AR (21L/21R).

4.7.7 AR - Pré-montage du palier central

Fig. **a**, Page A11. Vissez le palier central (37) à sa base (103) en utilisant les vis (S6 + S12).

Fig. **b** Faites passer les vis (S5) à-travers les plaquettes de blocage (29) et positionnez ces dernières dans le profilé de jonction des rails (6).

Fig. **c** Vissez le palier central pré-monté (37) au moyen des écrous (S12) sur les plaquettes de blocage (29), sans serrer pour que vous puissiez encore déplacer le palier.

AVIS

Pour les portes dont la largeur d'intégration est égale ou dépasse 3530 mm, deux paliers centraux (37) sont requis.

Montez un palier central (37) par côté et par ressort de torsion (35R/L) sur le profilé de jonction des rails (6).

4.7.8 AR - Montage de l'arbre à ressorts de torsion

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.4.7 - Montage de l'arbre à ressorts de torsion.

Fig. **a** et Fig. **b**, Page A12. Insérez l'arbre à ressort de torsion de droite (35R) dans le support de plaque d'appui (21R) et vissez-le au moyen de la vis (S11).

Fig. **c** et Fig. **d** Faites coulisser le palier central (37) sur l'arbre à ressort de torsion (35R) et serrez les vis (S12). Ce faisant, observez les points suivants :

- Veillez à respecter la distance minimum de 120 mm par rapport au ressort de torsion (35R).

- Prévoyez également la place pour l'accouplement des arbres (38) et son montage.

Fig. **f** Faites coulisser l'accouplement d'arbre sur l'extrémité de l'arbre du ressort de torsion de droite (35R).

Fig. **g** Montez l'arbre du ressort de torsion de gauche (35L) de la même manière que celui de droite. Faites coulisser ensuite l'accouplement d'arbre (38) en position médiane sur les deux extrémités d'arbre et serrez-le légèrement de façon à ce qu'un ajustage ultérieur soit possible.

Fig. **i** Montez un ancrage de plafond sur le palier central

4.7.9 AR - Remplacement du câble

Fig. **a**, Page A15. Montez le support de poulie AR (101R/101L) ainsi que le profilé de fixation (100) sur la pièce moulée d'extrémité (16R/16L) avec les vis (S11).

Fig. **b** Déroulez le câble (104) du tambour (106). Déposez le câble (104) en dévissant la vis sans tête du tambour (106) et éliminez-le.

Fig. **c** Montez la protection du tambour (106) avec les vis (S10) sur le support de plaque d'appui AR (21R/21L).

Fig. **d** et Fig. **e** Sortez un nouveau câble (104) (version longue) du carton « cadre » AR. Faites passer le nouveau câble (104) par la poulie (101R/101L) pour arriver au tambour de l'arbre à ressorts de torsion AR et coincez-le, par exemple au moyen d'un serre-joints.

4.7.10 AR - Pré-montage de la section de sol

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.5.1 - Pré-montage de la section de sol

4.7.11 AR - Montage de la section de sol

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.5.2 - Montage de la section de sol

4.7.12 AR - Fixation du câble au tambour

Fig. **a**, Page A18. Afin de monter le câble (104) sur le tambour, tirez le câble (104) à-travers la rainure du tambour et maintenez-le tendu.

Fig. **b** À partir du tambour, mesurez environ 1 mètre de câble (104) et coupez la longueur qui dépasse avec un outil approprié (coupe-câble, pince coupante forte).

Fig. **c** et Fig. **d** Tirez le câble pour que son extrémité revienne sur le tambour et bloquez l'extrémité du câble avec la vis sans tête. Enroulez ensuite à nouveau le câble sur le tambour. Il doit toujours y avoir environ trois enroulements sur le tambour.

Suivez la suite des instructions du chapitre 4.5 - Montage du tablier de porte jusqu'à la section 4.5.8 - Montage de la section supérieure

4.7.13 AR - Montage de la section supérieure

Reportez-vous aux instructions et aux illustrations du chapitre : 4.5.8 - Montage de la section supérieure. Observez à cette occasion que, pour la variante AR, vous devez monter le galet supérieur (105R/105L). Voir aussi Fig. **a**, Page A22., Fig. **b**, Fig. **c** et Fig. **d**.

4.7.14 AR - Achèvement du montage du tablier

Terminez le montage du tablier de porte en montant les charnières centrales. Observez à ce sujet les indications du chapitre 4.5.9 - Montage des charnières centrales.

4.7.15 AR - Mise en tension des ressorts de torsion

Les étapes de travail de la variante **AV**, décrites au chapitre 4.6 - Mise en tension des ressorts de torsion, sont identiques pour la variante **AR**.

4.8 Montage supplémentaire pour l'actionnement manuel

4.8.1 Montage du câble à main



Risque de blessure par garrotage d'un membre

Lorsqu'un câble à main est installé en parallèle avec un entraînement motorisé de la porte, il existe un risque qu'un membre soit happé et garrotté par le câble pendant la course de la porte.

- Si un entraînement est présent ou si son installation est prévue, le câble à main ne doit pas être monté !

Fig. **a**, Page A24. Montez l'équerre d'accrochage (91) du câble à main (96) sur la section de sol de la porte avec les vis (S10). Respectez le couple de serrage de 10 Nm au vissage.

Fig. **b** Faites passer le câble à main (96) dans le trou de l'équerre d'accrochage (91) et sécurisez-le avec un nœud.

Fig. **c** Accrochez le câble à main (96) à la tôle de liaison (18).

4.8.2 Montage des clips de rail

Ouvrez la porte à la main et marquez la position finale du galet supérieur (90L/R). Fig. **a**, Page A25. Fermez la porte et montez les clips de rail (89) avec les vis (S7) à la position marquée. Fig. **b** Notez que la distance entre l'arrière du rail et l'arrière du clip doit être la même des deux côtés.

4.8.3 Montage de la gâche

Fermez la porte de l'intérieur et fixez-la au moyen d'un serre-joint. Tenez ensuite la gâche (93R/93L) à droite ou à gauche à hauteur du loqueteau (79) et marquez sa position.

Fig. **a**, Page A25. Vissez la gâche (93R/93L) avec les vis (S17) dans les deux trous carrés correspondants (rangée arrière) du profilé de cadre (1R/1L).

Contrôlez le verrouillage. À cette fin, ouvrez et fermez plusieurs fois la porte. Lors du verrouillage, le loqueteau (79) doit toujours entrer entièrement dans la gâche (93R/93L). Le cas échéant, corrigez la position verticale de la gâche (93R/93L).

Fig. **b** Sur la gâche (93R/93L) et le profilé de cadre (1R/1L), montez en plus une équerre de sécurité (94) au moyen des vis (S17 + S12).

4.9 Fin de l'installation

Pour que la porte sectionnelle reste fonctionnelle, soit durable et se déplace facilement, il est décisif que toutes les pièces aient été montées conformément à ces instructions. Vérifiez que la porte de garage fonctionne de façon irréprochable et en toute sécurité. Contrôlez tout particulièrement les points suivants :

- Les profilés latéraux de cadre, le cache de cadre et les rails jumeaux horizontaux sont-ils respectivement verticaux, horizontaux et correctement positionnés en diagonale? Sont-ils fixés en toute sécurité ?
- Tous les vissages sont-ils correctement serrés ?
- Tous les ancrages de plafond des rails jumeaux horizontaux ont-ils été montés ?
- Les passages des rails verticaux du cadre aux courbes à 89° ont-ils été optimisés ?
- Les ressorts de torsion ont-ils été mis en tension de façon égale des deux côtés ? Contrôle de la tension des ressorts : ouvrez la porte à mi-hauteur. La porte doit se maintenir toute seule dans cette position.

- Si la porte a nettement tendance à descendre, augmentez la tension des ressorts de torsion.

- Si la porte a nettement tendance à monter, diminuez la tension des ressorts de torsion.

- Vérifiez également que le tablier de la porte sectionnelle est bien horizontal et corrigez ce point au besoin : desserrez l'accouplement des arbres, corrigez l'orientation en ajustant les arbres à ressorts de torsion et resserrez l'accouplement.

- Les enroulements de câble sont-ils bien placés dans les guidages des tambours ? Y-a-t-il au moins 2 enroulements de sécurité sur les tambours de câble ?
- Les paliers centraux sont-ils orientés avec exactitude, de manière à obtenir une rotation régulière des arbres ?
- Galets : la porte étant fermée, les galets tournent-ils facilement à la main ?
- Le galet supérieur a-t-il été correctement réglé ?
- En cas d'entraînement motorisé : le verrouillage a-t-il été démonté ?

5 Utilisation

5.1 Consignes de sécurité pour l'exploitation

Les dispositifs mécaniques de cette porte ont été conçus de manière à éviter autant que possible tout danger pour les utilisateurs et les personnes se trouvant à proximité en ce qui concerne les risques de coupure, d'écrasement, de cisaillement et de happement. Pour utiliser la porte en toute sécurité, il convient d'observer les points suivants :

Observez pendant l'exploitation les consignes de sécurité suivantes :

- Utilisation uniquement par des personnes instruites.
- Tous les utilisateurs doivent avoir été instruits en ce qui concerne le maniement de la porte de garage et les consignes de sécurité applicables.
- Respectez la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et les consignes générales de sécurité.
- Contrôlez régulièrement la porte de garage pour détecter d'éventuels défauts visibles.
- Assurez une élimination des défauts sans délai.
- L'actionnement manuel de la porte sectionnelle n'est autorisé qu'au moyen de la poignée extérieure, des poignées intérieures et, le cas échéant, du câble à main. À cette occasion, la personne actionnant la porte ne doit intervenir sur aucune pièce en mouvement.
- L'exploitation de cette porte n'est autorisée qu'à une température ambiante allant de -20 °C à +40 °C.

AVERTISST



Risque de heurt et d'écrasement dû aux mouvements de la porte !

Les processus d'ouverture et de fermeture doivent être surveillés lors de l'actionnement de la porte.

- La porte de garage doit pouvoir être vue à partir de l'endroit où on la fait fonctionner.
- Lors de l'actionnement de la porte, veillez à l'absence de toute personne, en particulier d'enfant, et de tout objet dans la zone de déplacement de la porte.
- Maintenez toujours libre la zone d'ouverture de la porte.

5.2 Ouverture de la porte

Ouvrez la porte en poussant le tablier jusqu'à sa position finale et attendez avant toute autre action que le tablier soit au repos.

5.3 Fermeture de la porte

Lorsque vous fermez la porte, veillez à ce que le loqueteau s'enclenche fermement.

5.4 Fonctions de la serrure

Tour complet de la clé :

- Ouverture et fermeture de la porte sectionnelle possibles sans clé en permanence.

3/4 de tour de clé suivi d'un retour en arrière de la clé :

- La porte sectionnelle peut être ouverte, elle est verrouillée après la fermeture.

Ouverture et fermeture de l'intérieur :

- Il suffit de faire coulisser le bouton de verrouillage/déverrouillage intérieur pour ouvrir la porte sans clé.

6 Incident : rupture d'un ressort de torsion

Le remplacement de l'arbre à ressorts de torsion ne peut être effectué que par une personne compétente, voir chapitre 2.3 - Qualification du personnel.

En cas de rupture d'un ressort de torsion, procédez de la manière suivante :

1. Fig. **a**, Page A26. Poussez lentement le tablier de porte en position finale ouverte. Le cliquet s'enclenche de façon audible dans les dents de la roue de blocage et empêche ainsi que le tablier ne retombe.
2. Fig. **b** Sécurisez le tablier en position finale ouverte avec un serre-joint afin qu'il ne retombe pas.
3. Fig. **c** Pressez le cliquet (I.) dans le sens de la flèche et tournez la tête fixe du ressort (II.), également dans le sens de la flèche, de manière à ce que le cliquet libère la roue de blocage.
4. Fig. **d** Au moyen de la goupille de sécurité (97), fixez la tête de ressort au support de plaque d'appui. Les goupilles de sécurité (97) se trouvent respectivement à gauche et à droite dans les trous supérieurs du cadre.
5. Fig. **e** Laissez prudemment redescendre le tablier de porte.
6. Détendez avec prudence le ressort intact.

AVERTISST



Danger dû à un ressort sous tension !

Les ressorts étant soumis à un couple élevé, leur mise en tension / leur détente peut libérer des forces importantes.

- Lorsque vous tendez ou détendez les ressorts, portez un équipement personnel de protection approprié.

7. Fig. **f** Remplacez l'arbre à ressorts de torsion complet (35R/35L) en observant aussi à ce sujet les chapitres suivants :

4.4.7 - Montage de l'arbre à ressorts de torsion

4.6.1 - Mise en tension des ressorts de torsion

8. Contrôlez la porte afin de détecter d'autres pièces défectueuses éventuelles et remplacez-les le cas échéant.

9. Activez la protection contre la rupture de ressort en retirant la goupille de sécurité (97).

7 Entretien / Contrôle

7.1 Travaux de maintenance utilisateur

Les points suivants doivent être contrôlés ou exécutés après l'installation de la porte puis tous les 6 mois au minimum :

- Tous les 5 000 actionnements de porte environ Huiler/graisser les axes des galets, nettoyer les rails jumeaux horizontaux.
- Huiler les ressorts de torsion.
- Ne pas huiler le cylindre de verrouillage, utiliser seulement un pulvérisateur au graphite si le verrou tourne mal.
- Assurer une aération suffisante (séchage) du cadre de la porte : l'eau doit pouvoir s'écouler.
- La porte doit être protégée des produits corrosifs ou agressifs comme les solutions acides et basiques, le sel de déneigement, etc. N'utiliser que des produits détergents doux pour le nettoyage.
- Les portes sectionnelles à panneaux en acier sont revêtues en usine d'une couche de polyester. Le traitement à la peinture par le client doit avoir lieu dans les 3 mois suivant la livraison avec une couche de fond adhésive époxy à 2 composants puis, après durcissement, avec une peinture du commerce pour extérieur.
- La peinture doit être refaite à des intervalles dépendant des conditions atmosphériques.

7.1.1 Nettoyage

Nous recommandons de nettoyer régulièrement la porte avec un chiffon humide et doux. Au besoin, utiliser un détergent doux ou une solution savonneuse à l'eau tiède. Éviter les pâtes de lustrage ainsi que les solvants et détergents abrasifs ou organiques. Afin d'éviter les rayures dues aux poussières, il convient de rincer soigneusement la porte et son vitrage avant le nettoyage.

7.2 Travaux de maintenance personne compétente

Les travaux de maintenance suivants ne doivent être effectués que par une personne compétente, voir chapitre 2.3 - Qualification du personnel.

- Contrôler de la porte conformément aux instructions de contrôle.
- Contrôler le serrage des vis et des liaisons par serrage, resserrer au besoin.
- Contrôler les pièces d'usure (ressorts, câbles, etc.) et les remplacer au besoin par des pièces de rechange d'origine.
- Veiller à une tension correcte des ressorts. Si une modification de la tension des ressorts s'avère nécessaire, procéder conformément à la notice de montage.
- Remplacer l'arbre à ressorts de torsion et les câbles au bout de 25 000 actionnements (ouverture/fermeture) environ.

Cela correspond environ à :

| Actionnements par jour | Remplacement |
|------------------------|------------------|
| 0 - 5 | tous les 14 ans |
| 6 - 10 | tous les 7 ans |
| 11 - 20 | tous les 3,5 ans |

8 Démontage

8.1 Consignes de sécurité pour le démontage

1. Le démontage ne doit être effectué que par une personne compétente, voir chapitre 2.3 - Qualification du personnel.
2. N'effectuez jamais le démontage sans l'aide d'une autre personne. Certaines étapes du démontage ne peuvent être réalisées que par deux personnes.

 AVERTISST



Danger dû à un ressort sous tension !

Les ressorts étant soumis à un couple élevé, leur mise en tension / leur détente peut libérer des forces importantes.

- Lorsque vous détendez les ressorts, portez un équipement personnel de protection approprié.

8.2 Démontage de la porte sectionnelle

Détente de l'arbre à ressorts de torsion

1. Mettez la porte sectionnelle en position fermée.
2. Introduisez les tubes de tension dans la tête de tension.
3. Tenez fermement les tubes de tension et déserez prudemment les vis de la tête de tension.
4. Détendez avec précaution l'arbre à ressort de torsion (35R/L) avec les deux tubes de tension. Par principe, le ressort est détendu du haut vers le bas.

Étapes suivantes du démontage

La suite du démontage a lieu en sens inverse des étapes du montage telles qu'elles sont décrites dans les instructions de montage au chapitre « Montage ».

9 Élimination

Éliminez toujours les emballages dans le respect de l'environnement et des consignes d'élimination locales.



Le pictogramme représentant une poubelle barrée, apposé sur un appareil électrique ou électronique, signifie que celui-ci ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les ordures ménagères. Des points de collecte gratuits pour les appareils électriques ou électroniques usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous. Les autorités de votre ville ou de votre commune peuvent vous en fournir les adresses. La collecte séparée des appareils électriques et électroniques usagés permet leur réutilisation éventuelle, le recyclage des matériaux constitutifs et les autres formes de recyclage tout en évitant les conséquences négatives pour l'environnement et la santé des produits dangereux qu'ils sont susceptibles de contenir.

10 Conditions de garantie

5 ou 10 ans de garantie constructeur sur les portes sectionnelles

Outre la garantie stipulée dans nos conditions de vente et de livraison, nous accordons une garantie constructeur de 10 ans, limitée à 50 000 cycles de fonctionnement, pour les portes sectionnelles précitées.

Notre **garantie constructeur est de 5 ans** pour les pièces d'usure telles que les serrures, les charnières, les ressorts, les paliers, les galets, les poulies et les câbles associés, dans des conditions de sollicitation normales, ou jusqu'à 25 000 cycles de fonctionnement.

Nous accordons une **garantie constructeur de 10 ans** contre la perforation par corrosion de l'intérieur vers l'extérieur, sur la séparation acier/mousse, sur les joints de sol, les joints latéraux et intermédiaires ainsi que sur les joints de linteau.

Pour les portes à ressorts de traction, les ensembles de ressorts et les double-câbles doivent être entièrement remplacés au bout de 25 000 cycles de fonctionnement environ. Pour les portes à arbre à ressorts de torsion, c'est l'arbre à ressorts de torsion (35R/L) qui doit être entièrement remplacé (voir notice de montage).

Si le produit venait à ne plus fonctionner correctement, en partie ou totalement, en raison d'un défaut du matériau ou de fabrication, nous nous engageons, à notre choix, à réparer ou remplacer gratuitement la marchandise défectueuse.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant d'opérations de pose ou de montage déficientes ou incorrectes, d'une mise en service défectueuse, d'une utilisation non conforme, de la non-exécution de travaux de maintenance prescrits, d'une sollicitation inappropriée ou d'une quelconque modification arbitraire de la structure de la porte. Toutes les pièces mises en œuvre pour les extensions ou les modifications ainsi que les pièces de rechange pour la maintenance ou les réparations doivent être d'origine. Des réserves correspondantes sont aussi valables pour tous dommages survenus au cours du transport, en raison d'un cas de force majeure, d'une incidence externe, de l'usure naturelle ou de conditions atmosphériques particulières.

En outre, la garantie est annulée en cas de non-observation de notre notice de montage et d'utilisation. Nous déclinons toute responsabilité en cas de modifications ou de réparations arbitraires de pièces fonctionnelles ainsi que de montage de charges supplémentaires ne pouvant plus être compensées par les ressorts de torsion prescrits.

La garantie de surface, pour tous les tabliers de porte installés à l'intérieur des terres et dotés d'un revêtement final dans une couleur d'origine, s'applique à l'adhérence de la peinture ou du film ainsi qu'à la résistance à la corrosion et à la lumière. Les légers changements de couleur, pouvant intervenir au cours du temps, sont exclus de la garantie. Les portes et les surfaces de portes installées sur les côtes et dans les zones proches des côtes sont soumises à des influences atmosphériques agressives et nécessitent une protection supplémentaire en conséquence. Sont exclus de la garantie les défauts de toute nature dus à un endommagement du produit comme par exemple les frottements, les détériorations mécaniques ou volontaires, l'encrassement ou le nettoyage incorrect.

Les portes munies d'une couche d'apprêt doivent recevoir leur revêtement final de la part du client sous trois mois à dater de la date de livraison. Les petits défauts de surface, les légères traces de rouille, les inclusions de poussière ou les rayures superficielles ne sauraient faire l'objet de réclamations, car le ponçage et le revêtement final les rendront invisibles.

Les portes d'une largeur d'environ 3 mètres et plus, revêtues d'une peinture ou d'un film de couleur foncée, peuvent donner lieu en cas d'ensoleillement direct à des défauts de fonctionnement dus à des phénomènes de flexion.

Des modifications techniques et des variations dans l'aspect extérieur de nos produits, dues à des modifications de produit, des adaptations de couleur ou de matériau ou des changements dans les processus de production peuvent apparaître. Elles sont en grande partie tolérables par le client dans le cadre d'un remplacement lié à la garantie.

Les défauts doivent nous être notifiés sans délai par écrit et les pièces concernées nous être retournées à notre demande. Nous ne prenons pas à notre charge les frais de démontage et de montage, de transport et postaux. Si une réclamation se révèle injustifiée après expertise, nous nous réservons le droit de facturer les frais encourus par nous.

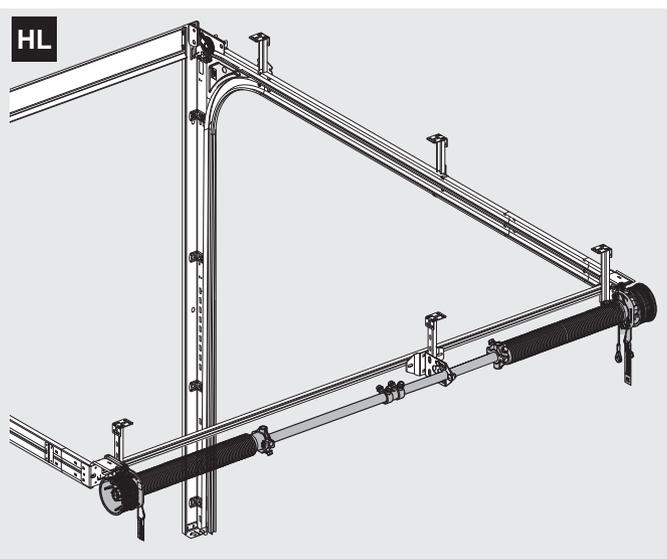
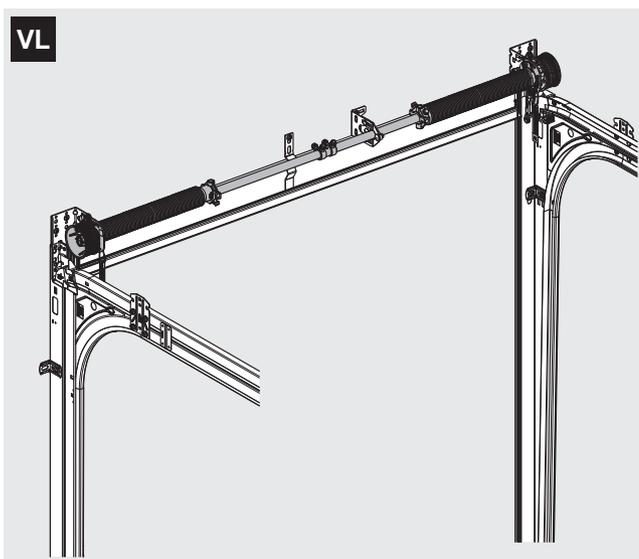
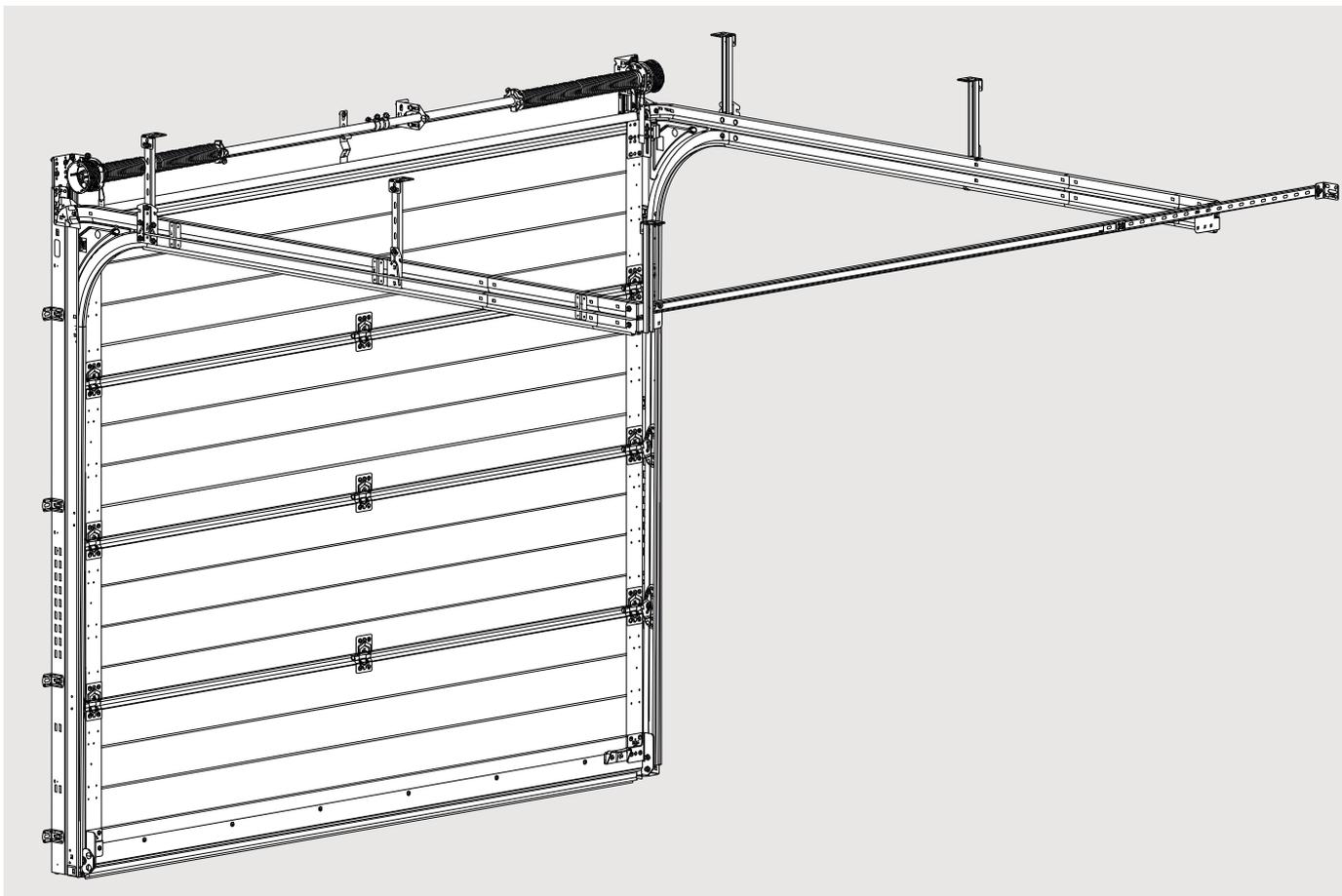
Cette garantie est valable uniquement en liaison avec la facture acquittée et commence à courir le jour de la livraison.

11 Déclaration de performances

La déclaration de performances, dans votre langue respective, est jointe en annexe à cette notice de montage.

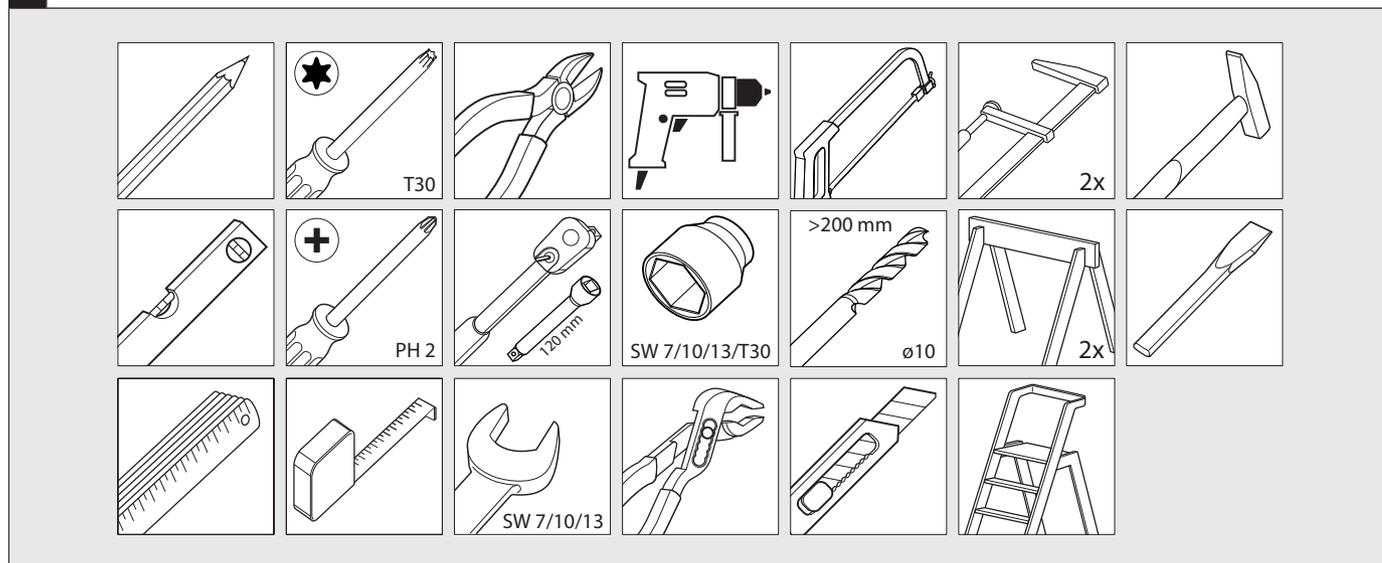
12 Abbildungen zur Montage / Illustrations for assembly / Illustrations pour le montage / Afbeeldingen voor montage

3.1 - Produktansicht / Product view / Vue du produit / Productaanzicht

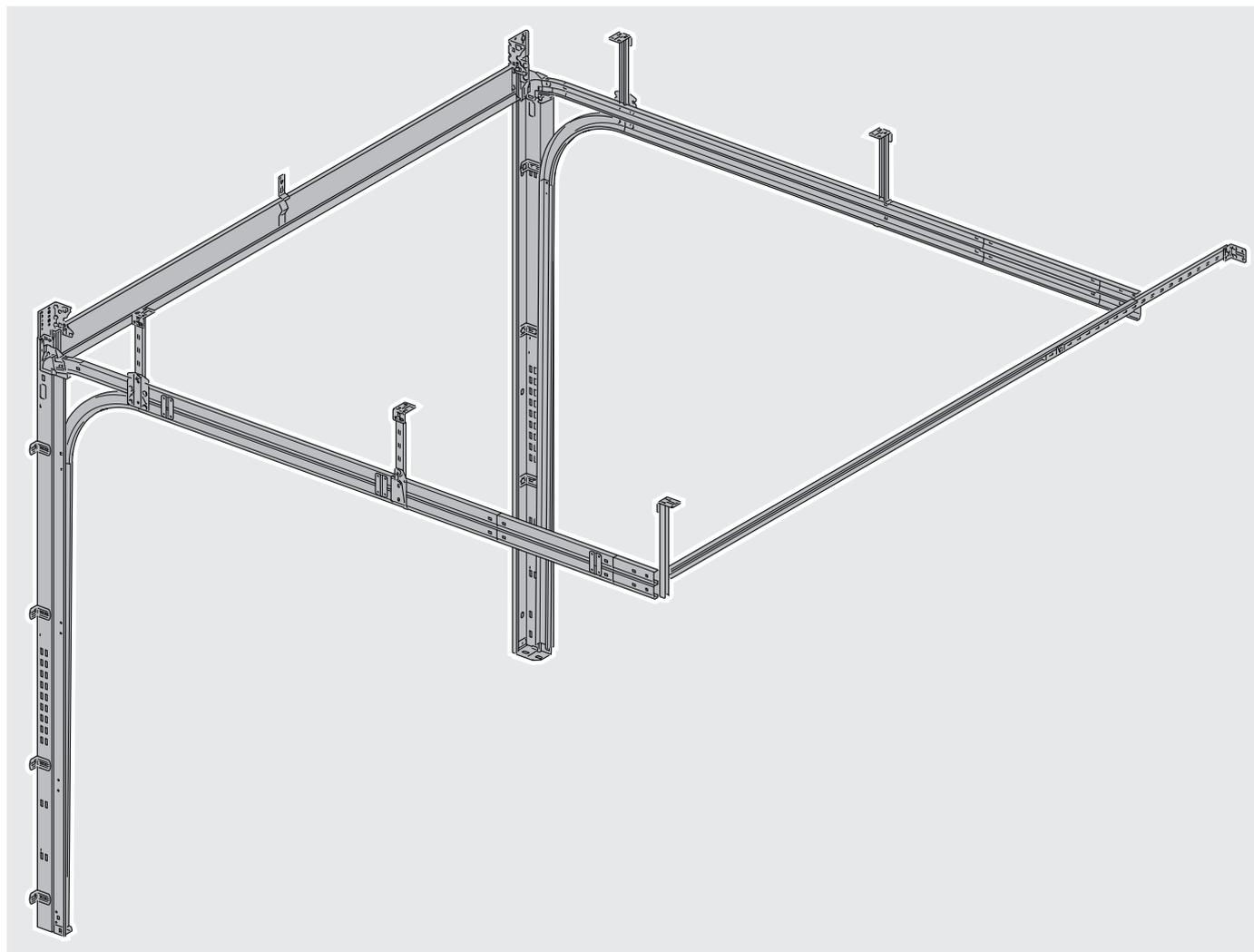


4.3.2 - Benötigte Werkzeuge / Tools / Outillage requis / Benodigd gereedschap

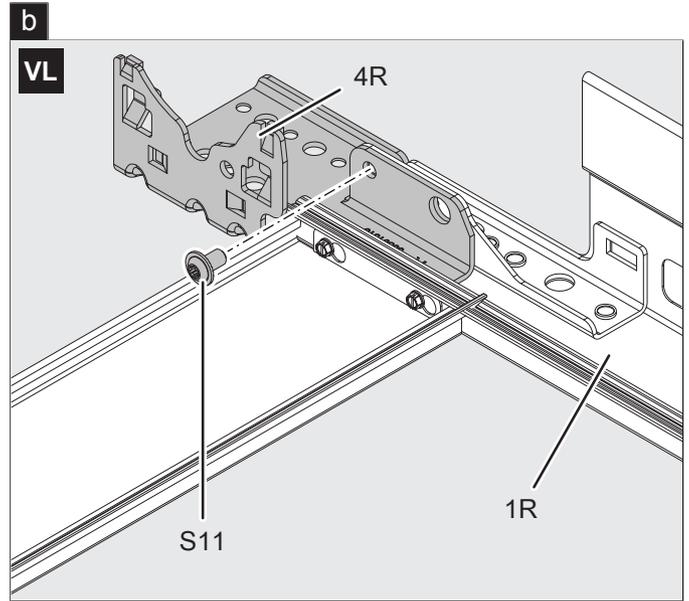
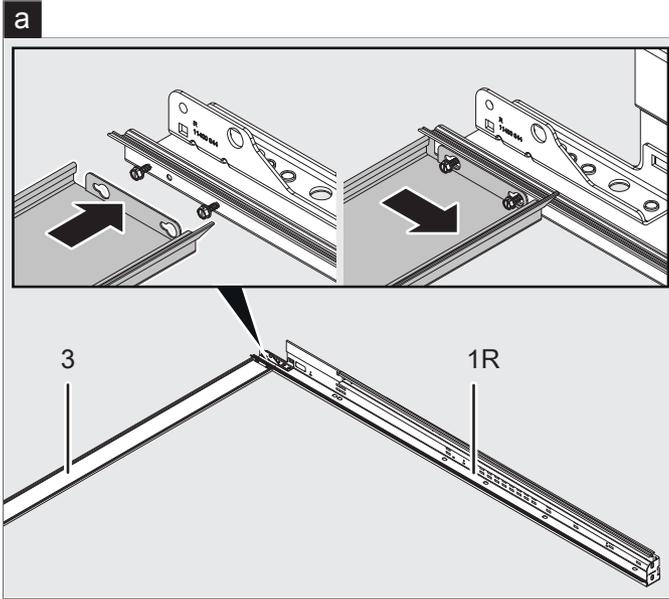
a



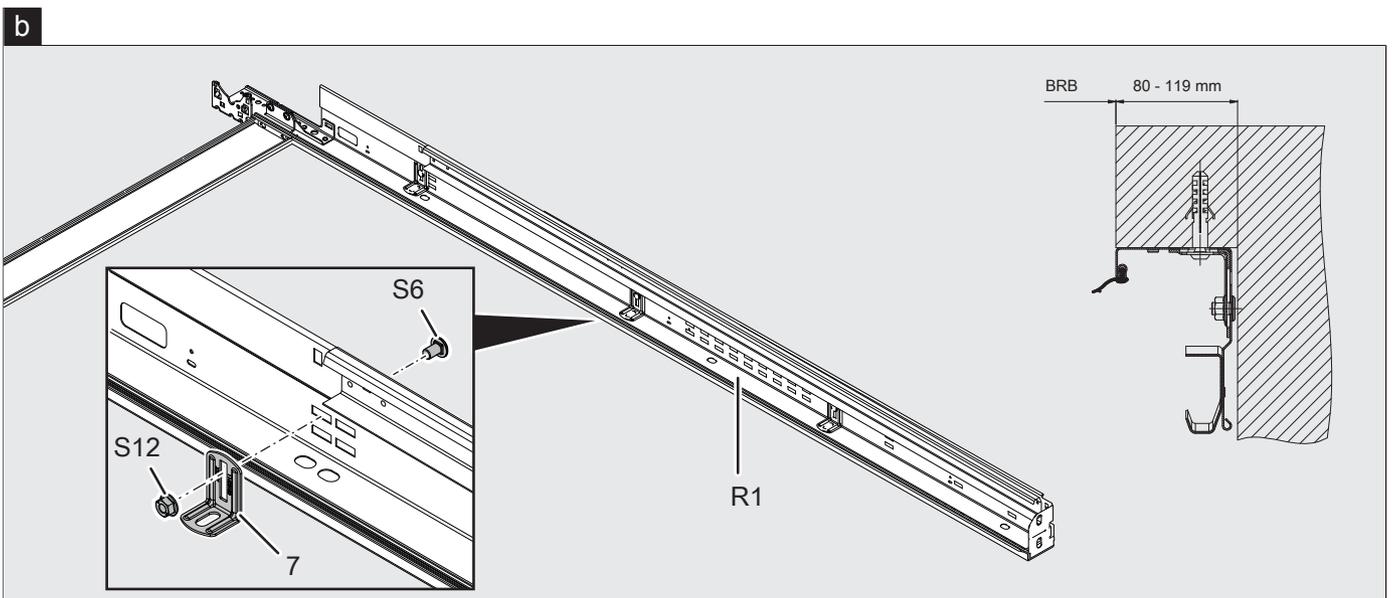
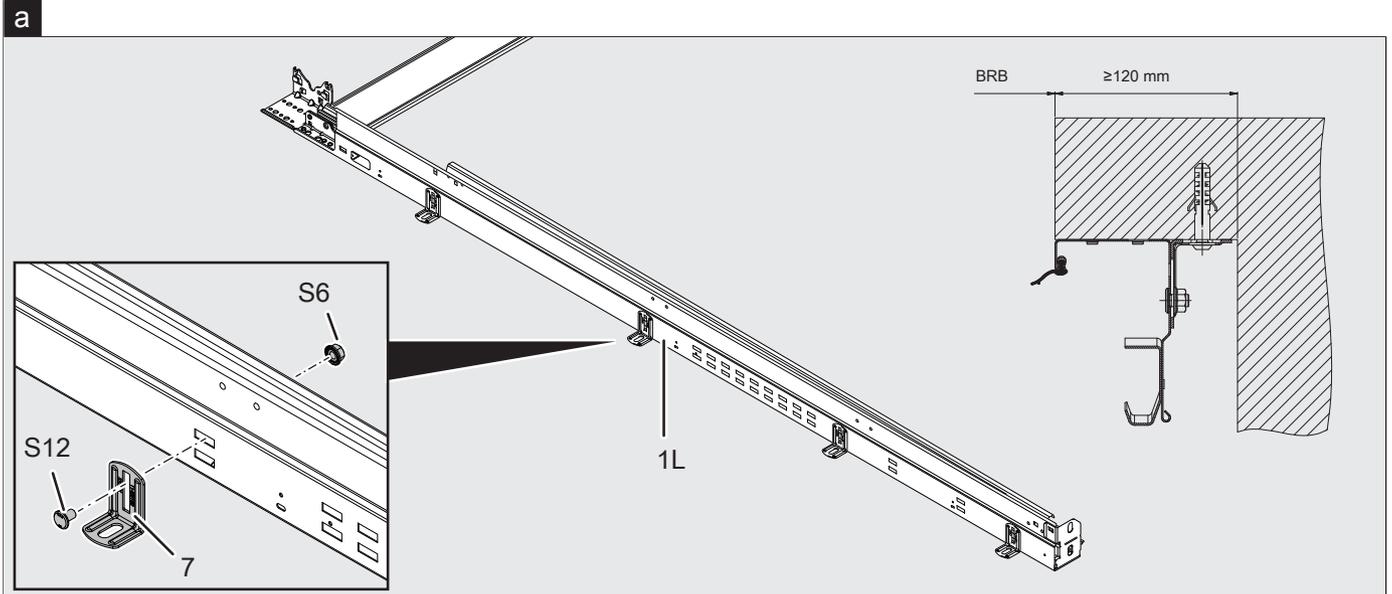
4.4 - Montage des Torrahmens / Assembling the door frame / Montage du cadre / Montage van het deurframe

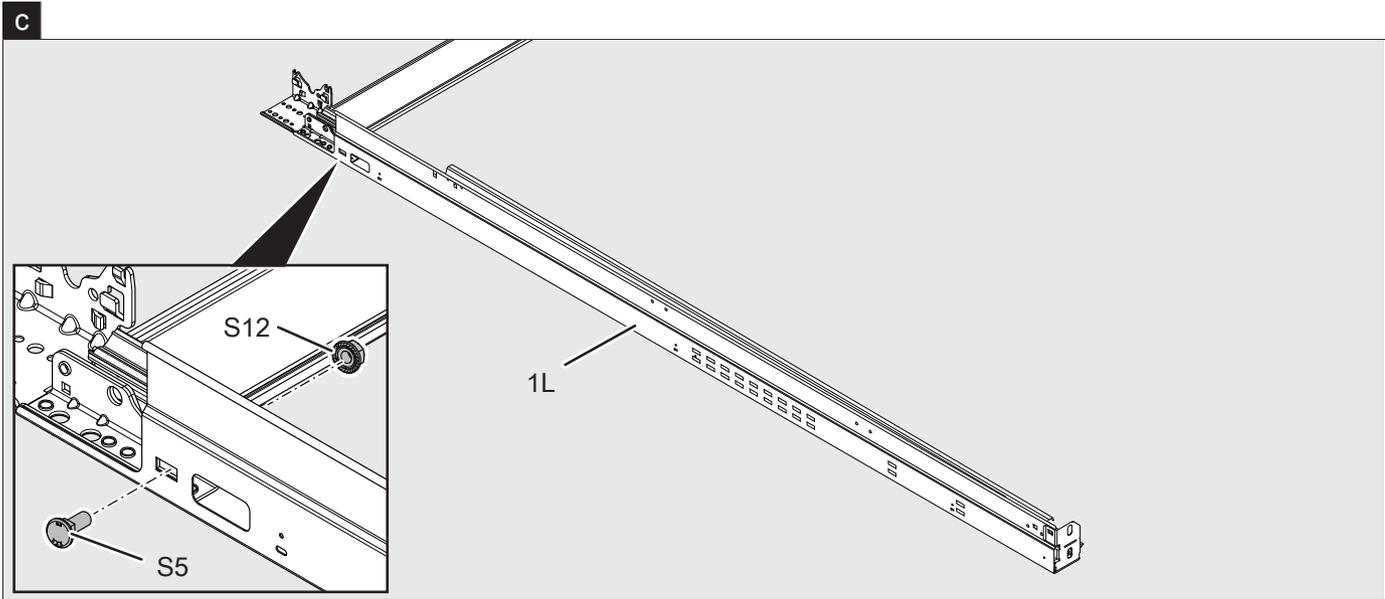


4.4.1 - Vormontage des Torrahmens / Door frame pre-assembly / Préassemblage de l'huissérie de porte / Voormontage deurraam

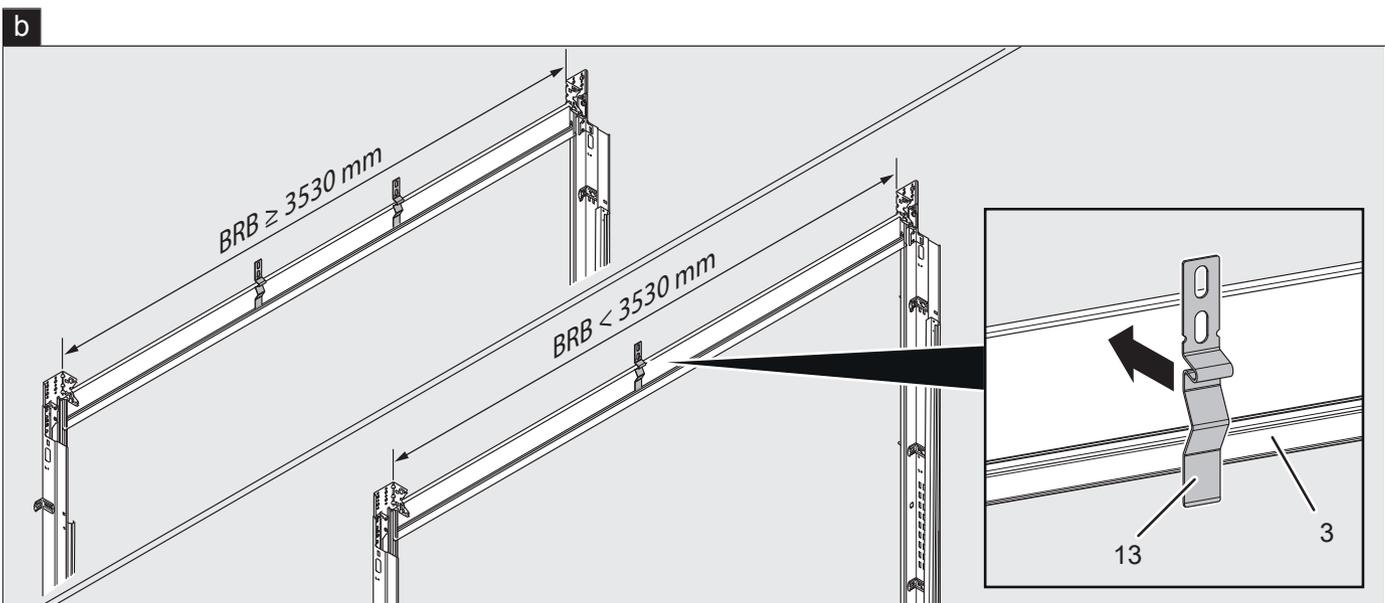
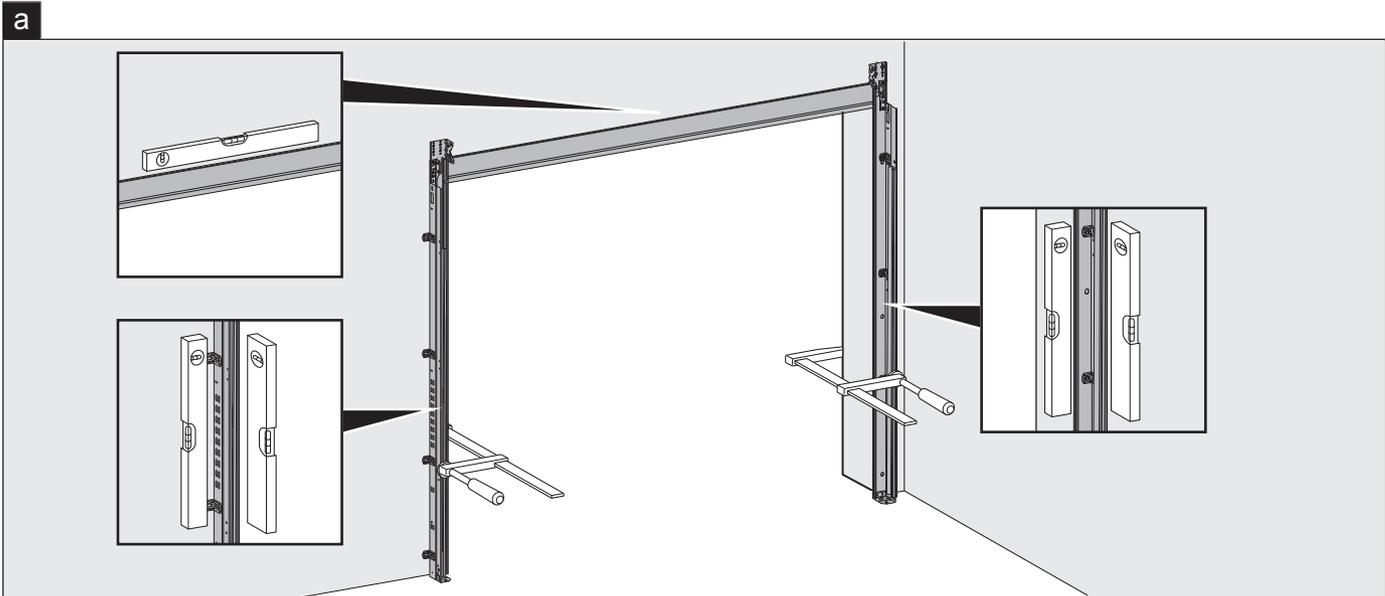


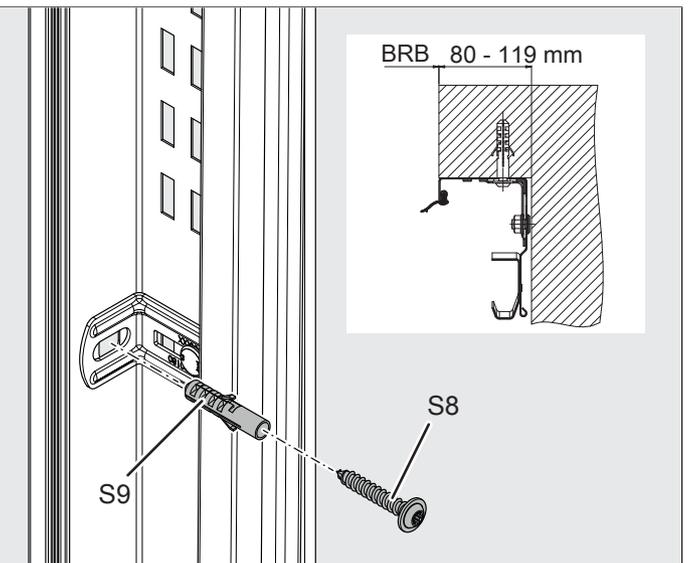
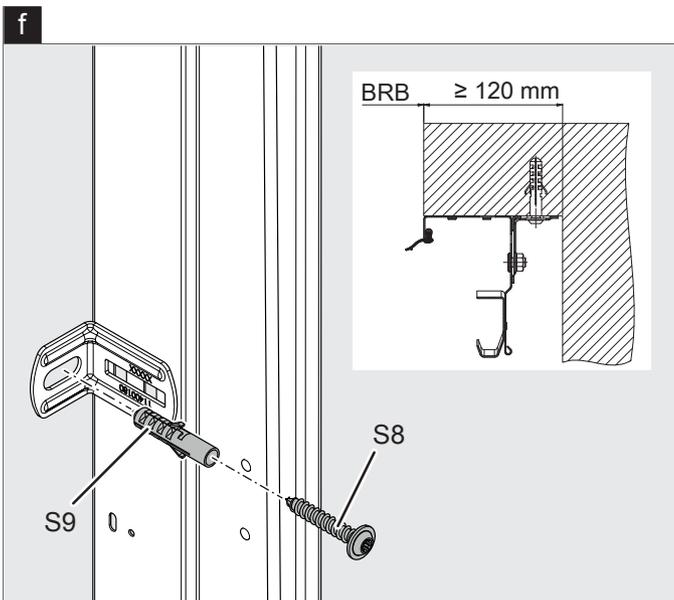
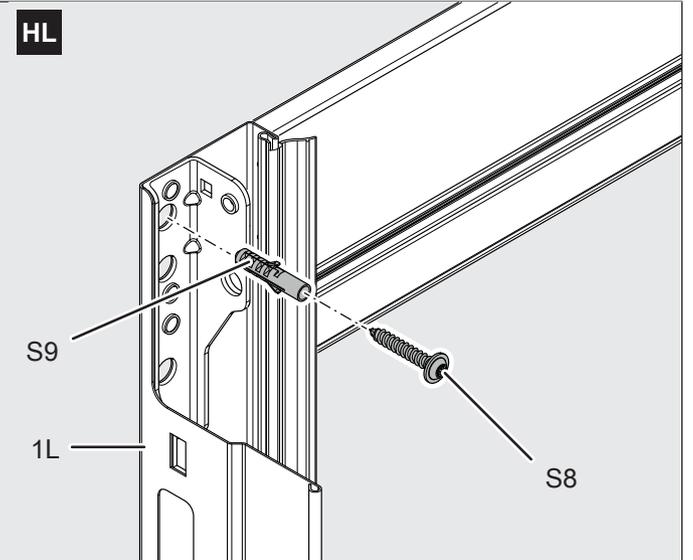
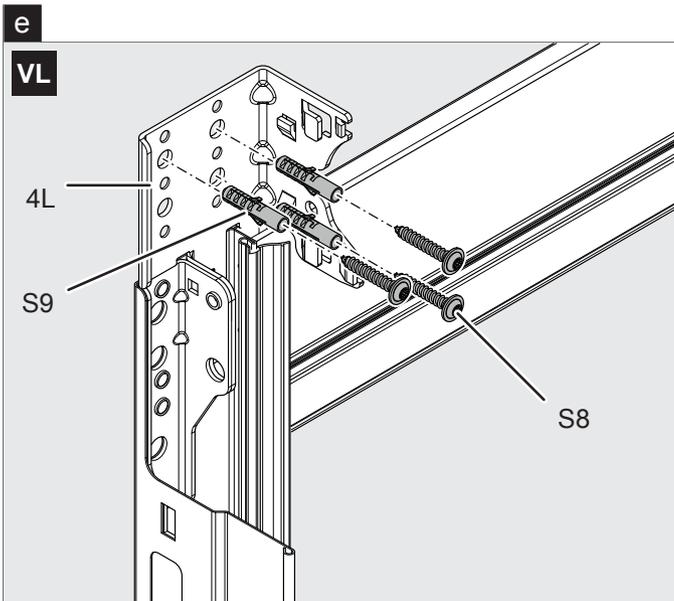
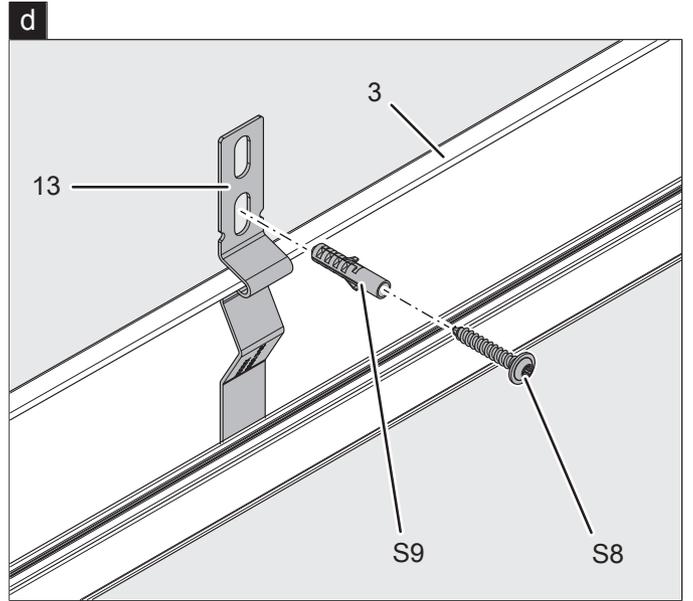
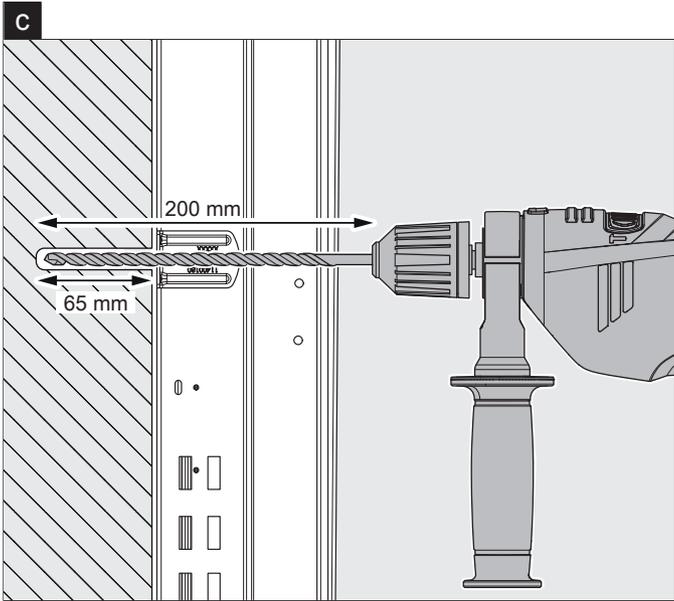
4.4.2 - Montage der Maueranker / Mounting the wall anchors / Montage des ancrages muraux / Montage van de muurankers

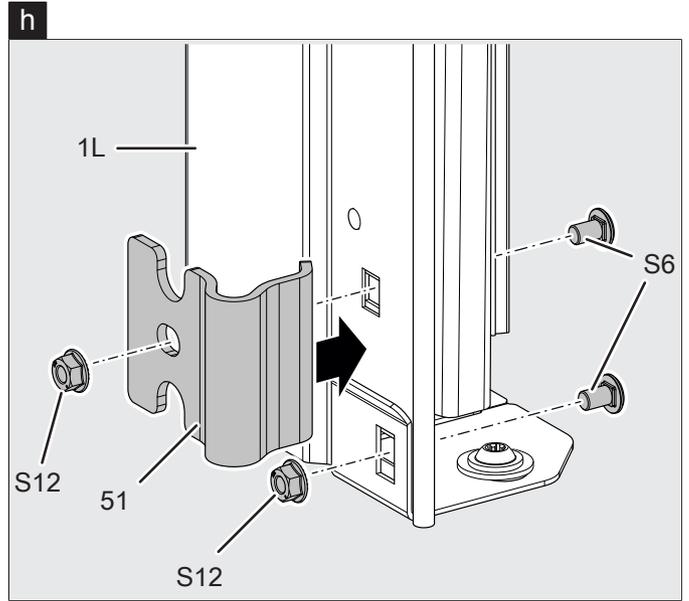
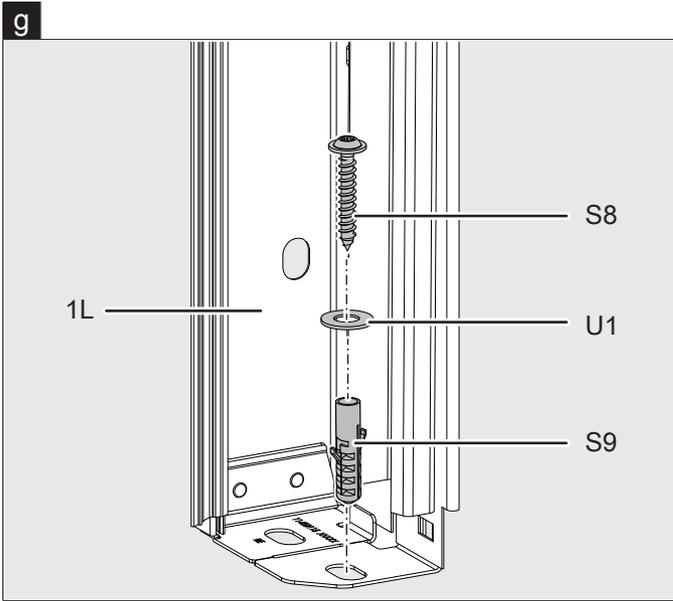




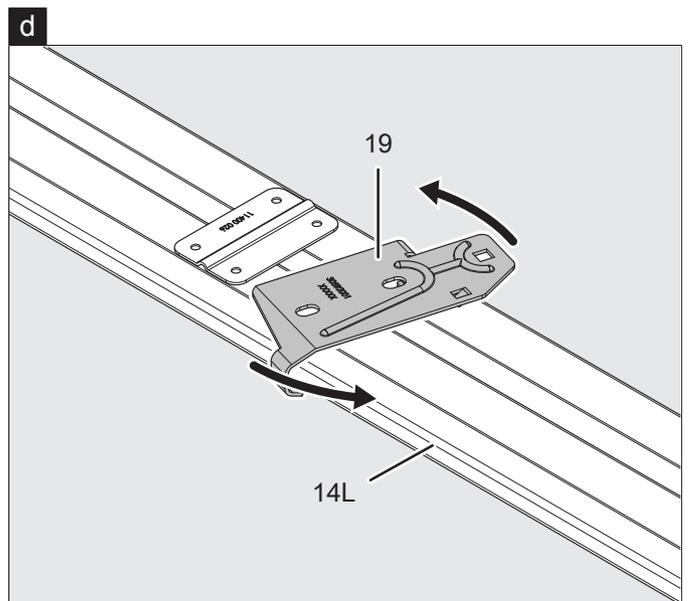
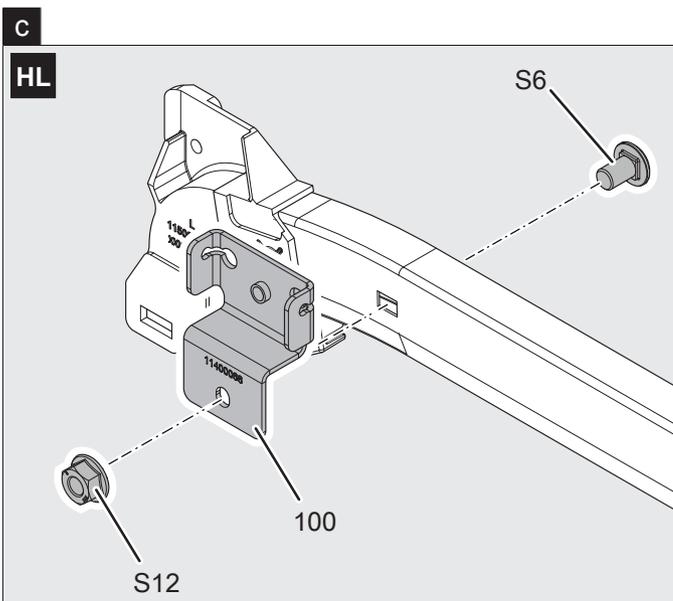
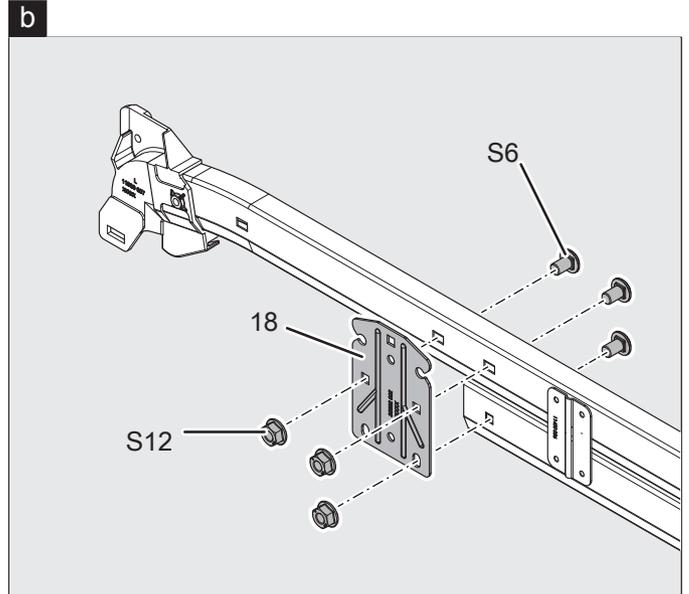
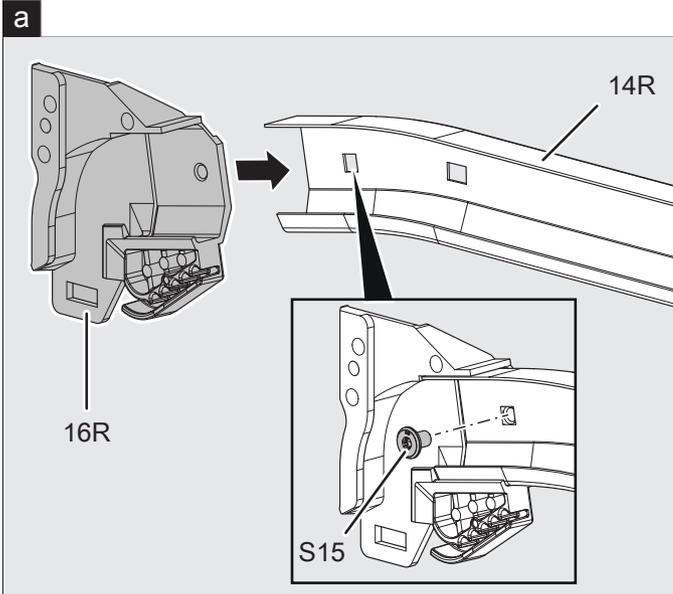
4.4.3 - Dübelmontage des Torrahmens / Mounting the plugs for the door frame / Chevillage du cadre / Plugmontage van het deurframe

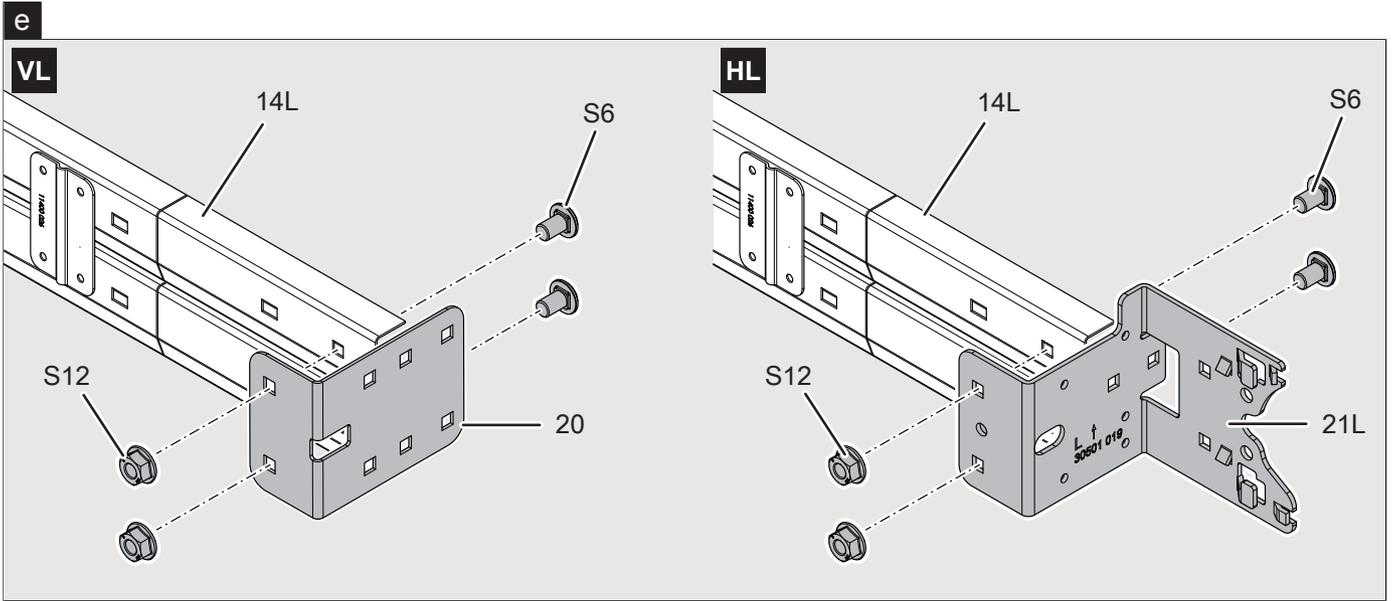




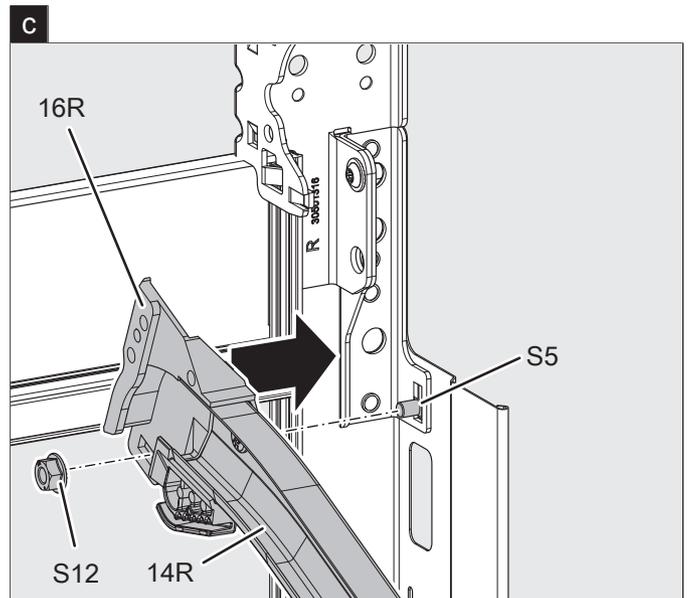
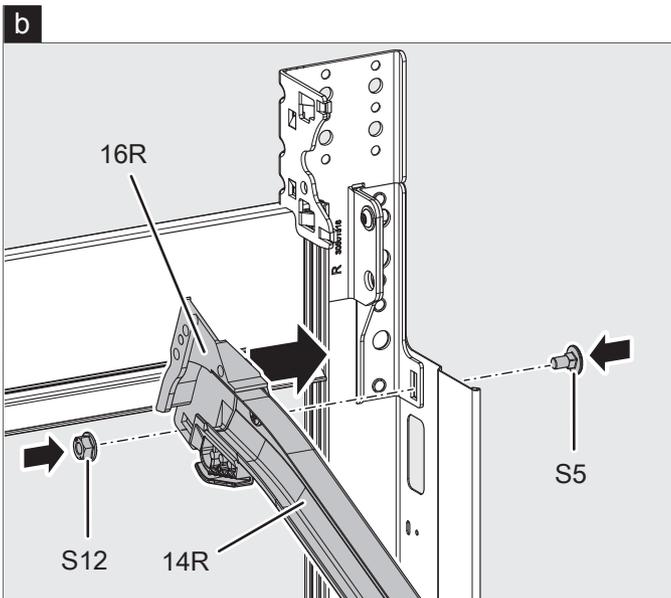
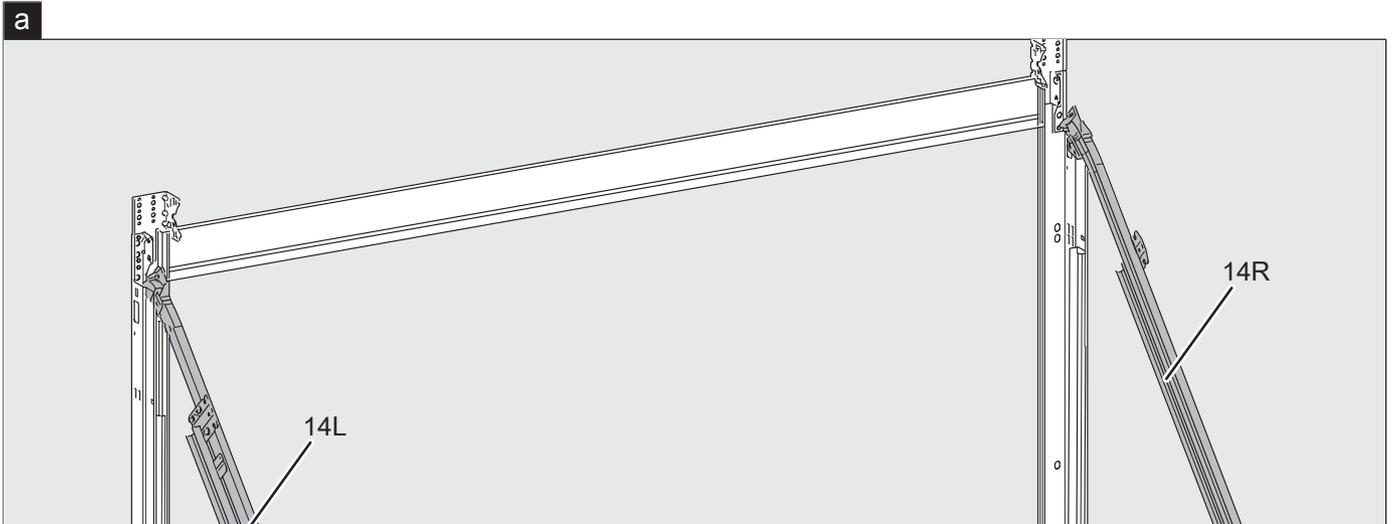


4.4.4 - Vormontage der waagerechten Laufschiene paare / Preassembling the horizontal rail pairs / Pré-montage des rails jumeaux horizontaux / Voormontage van de horizontale looprailparen

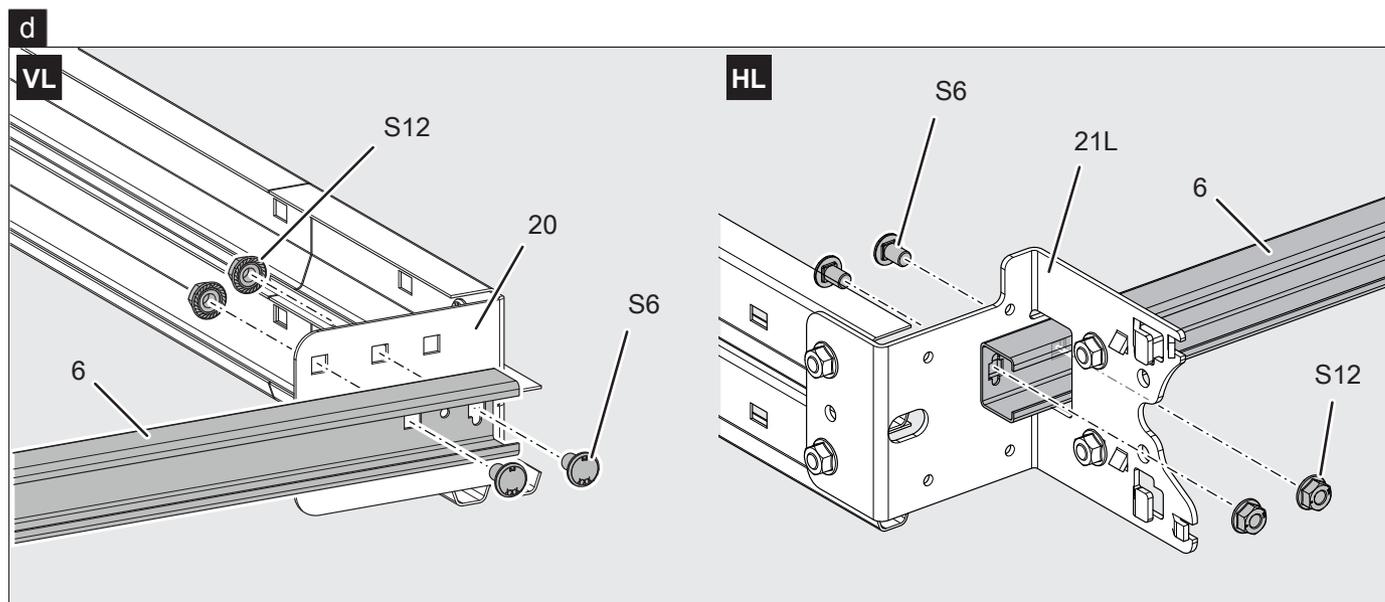
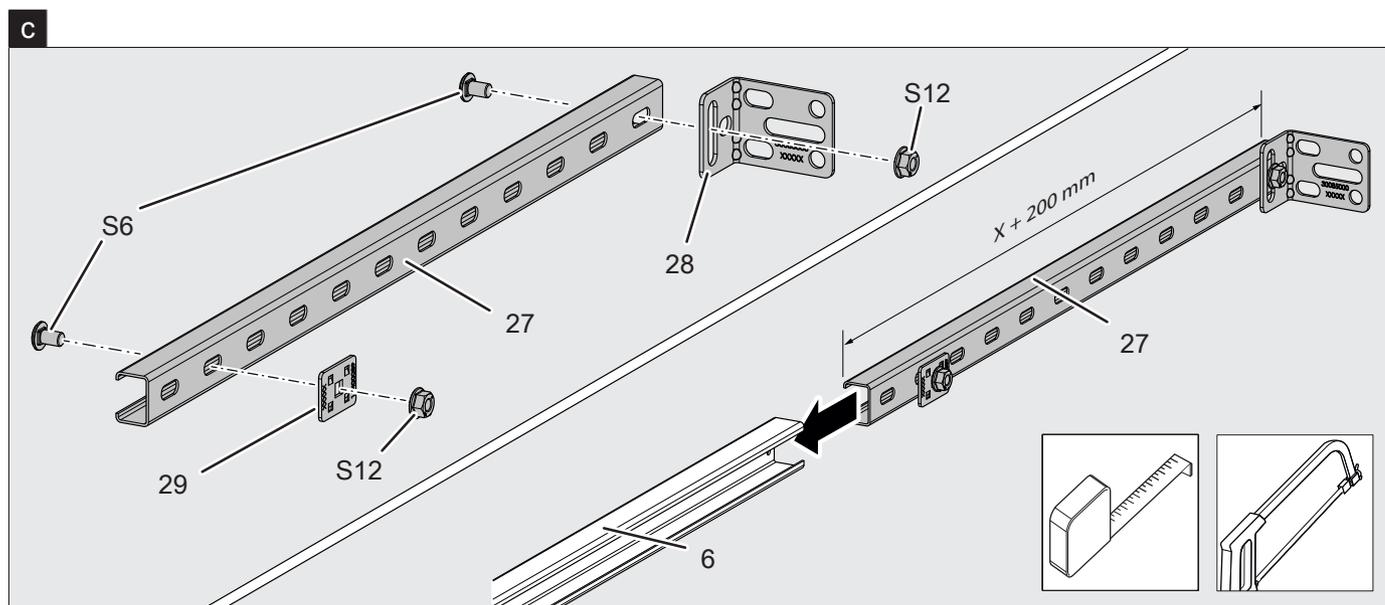
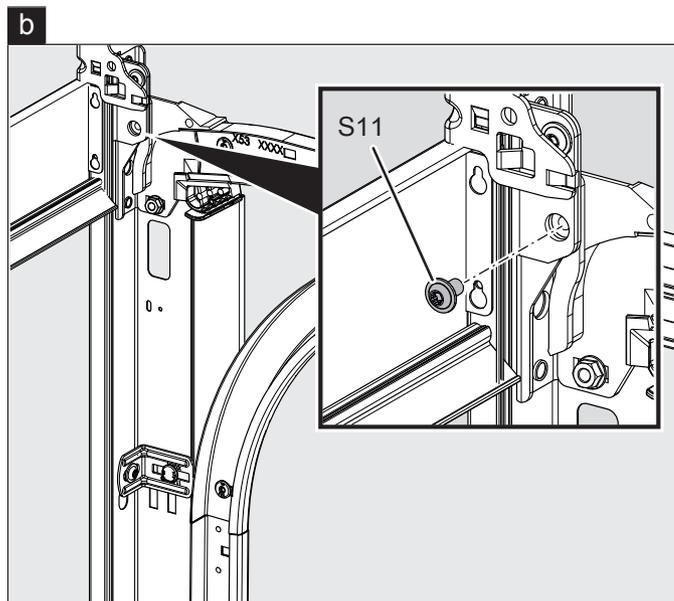
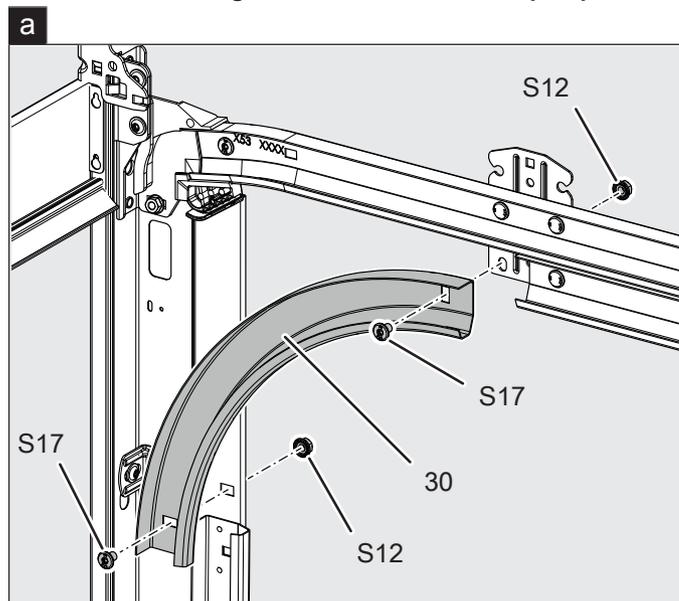


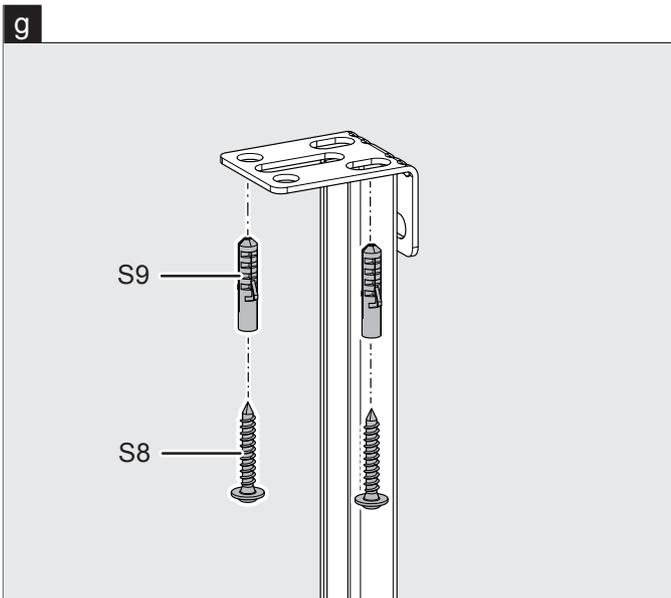
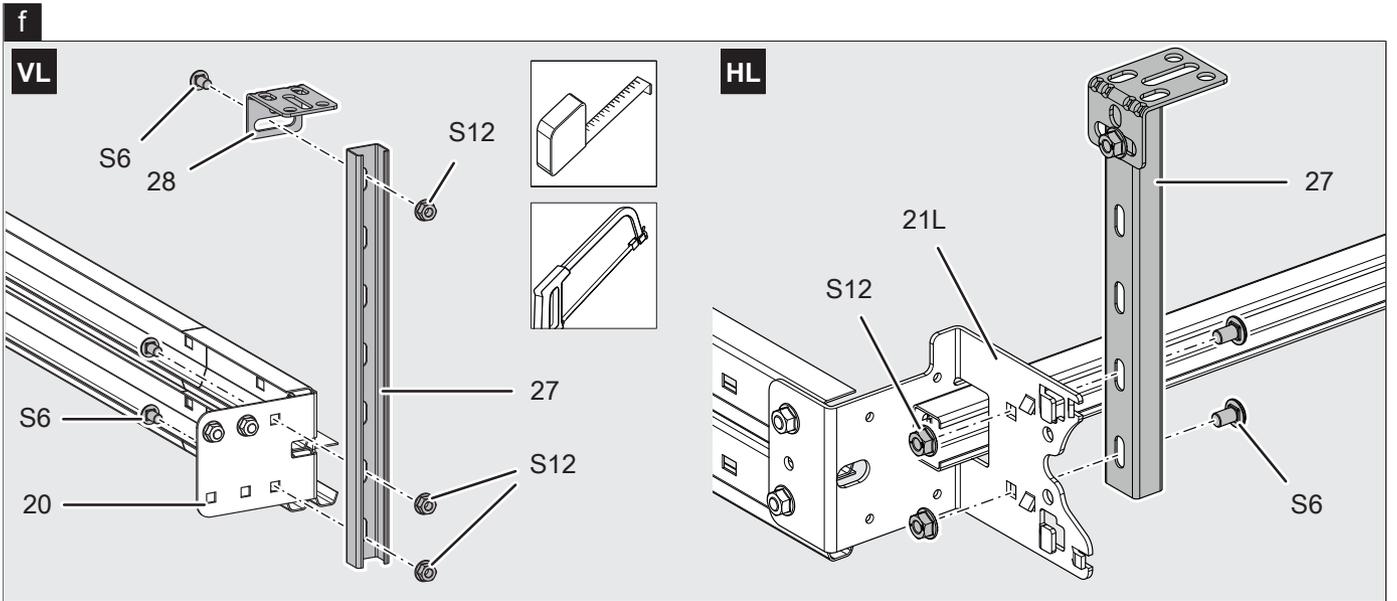
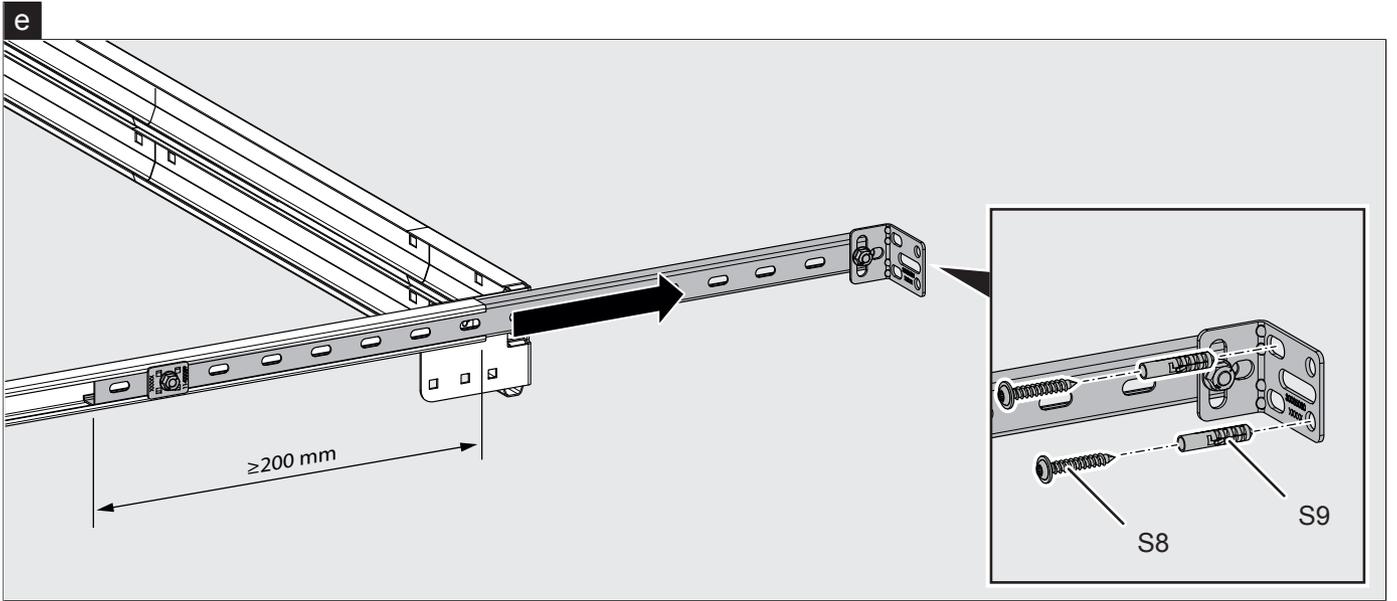


4.4.5 - Montage der Laufschienenpaare am Rahmen / Mounting the rail pairs to the frame / Montage des rails jumeaux horizontaux sur le cadre / Montage van de horizontale looprailparen op het frame

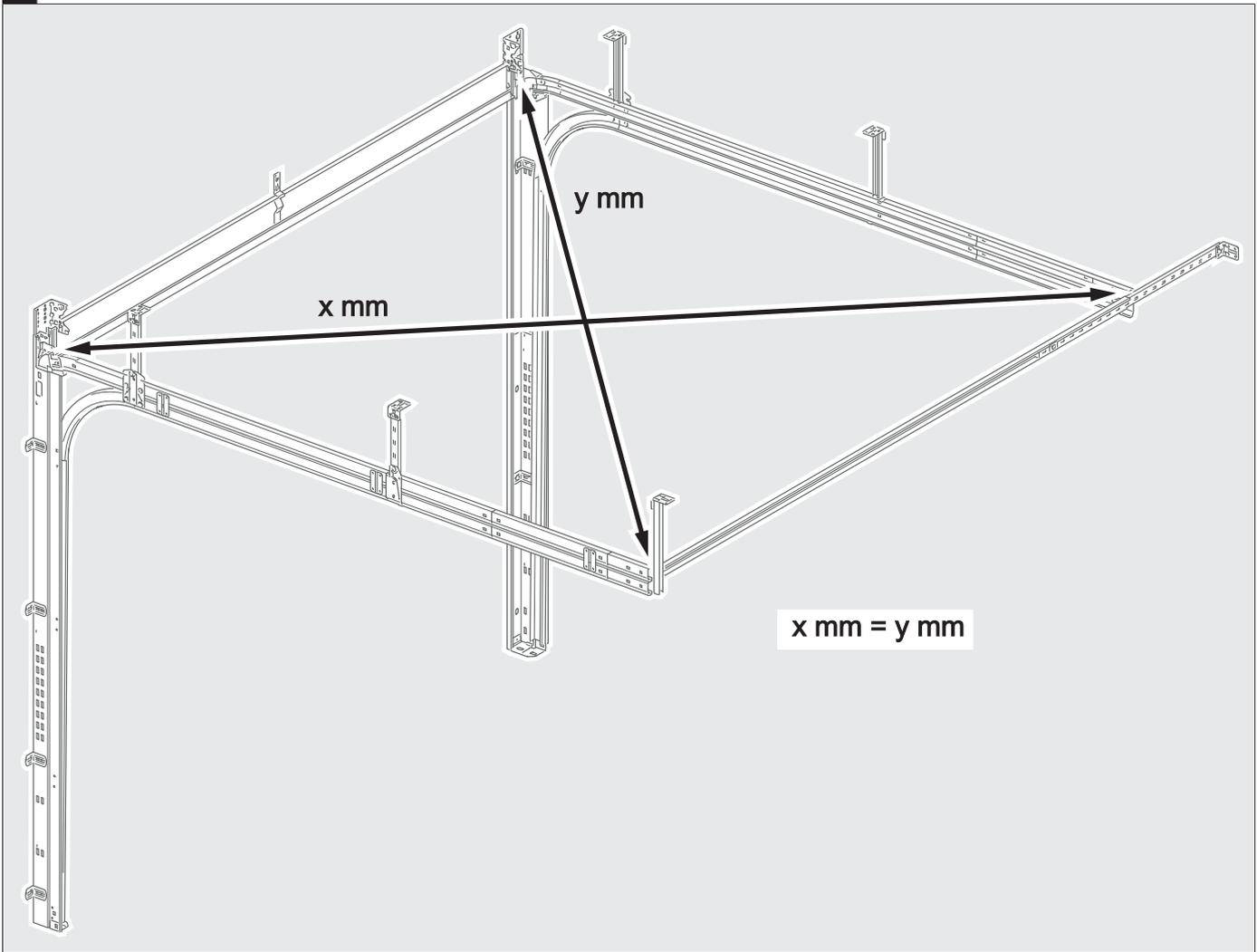


4.4.6 - Abhängen der waagerechten Laufschienenpaare / Suspending the horizontal rail pairs / Accrochage des rails jumeaux horizontaux / Afhangen van de horizontale looprailparen

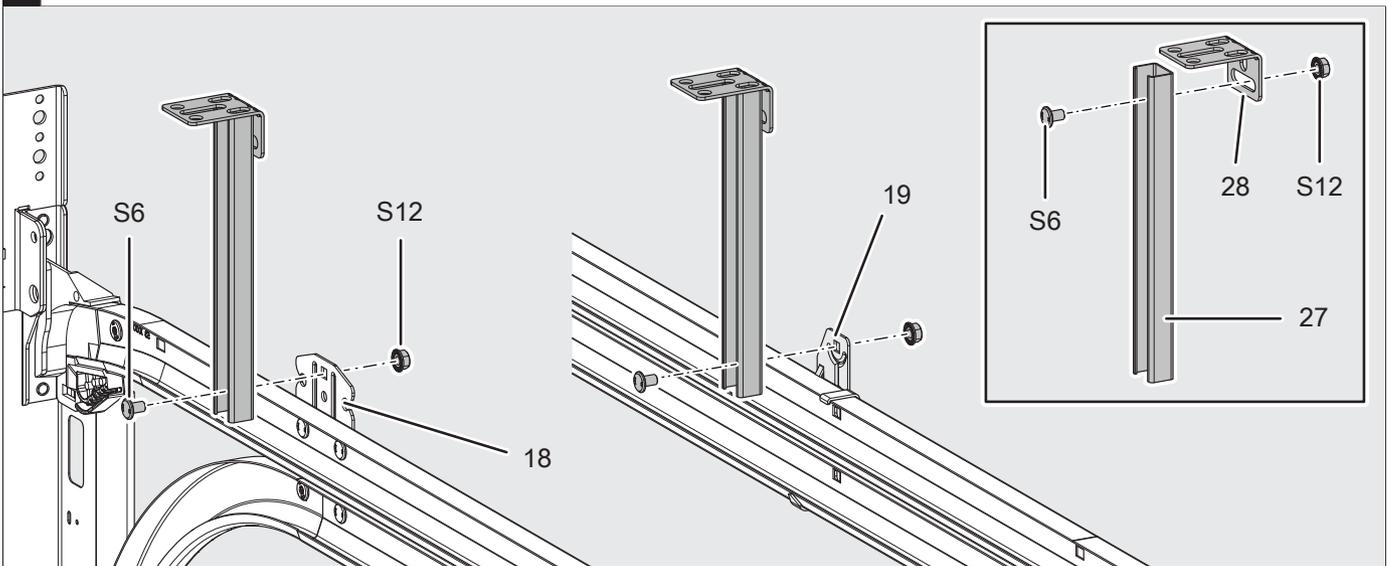


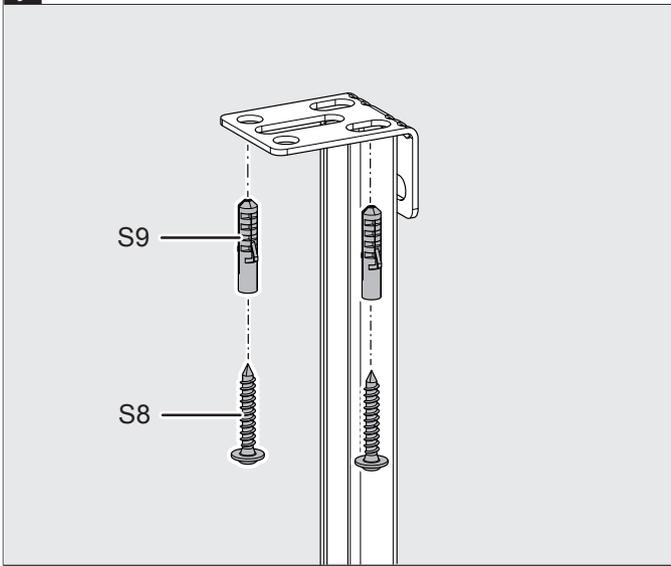
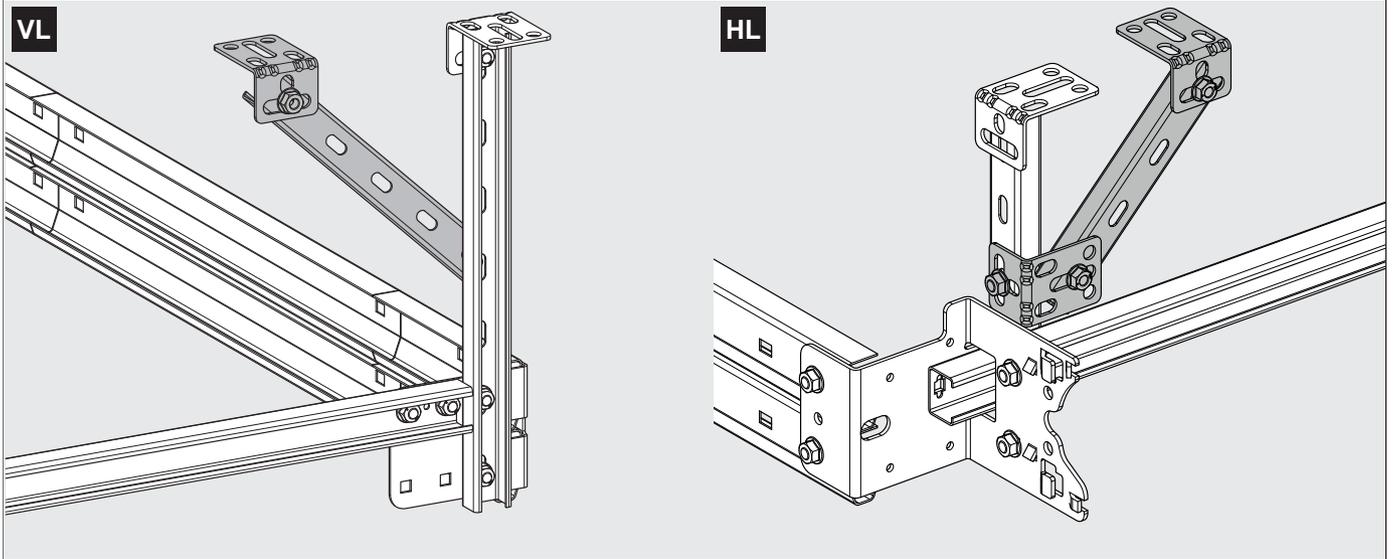


h

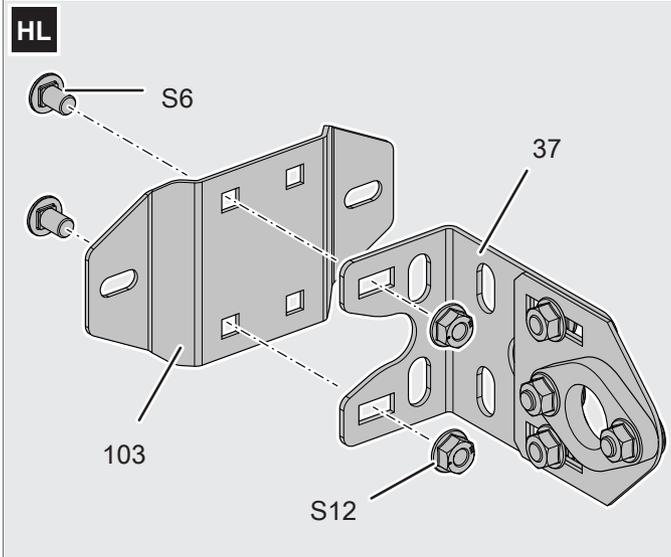
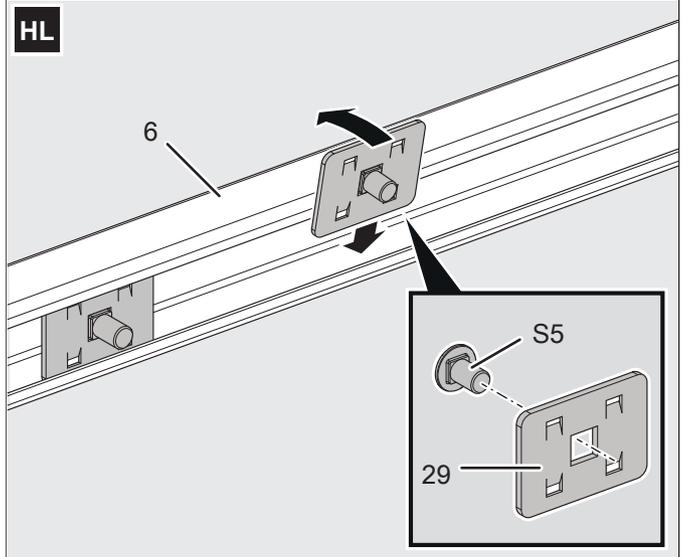


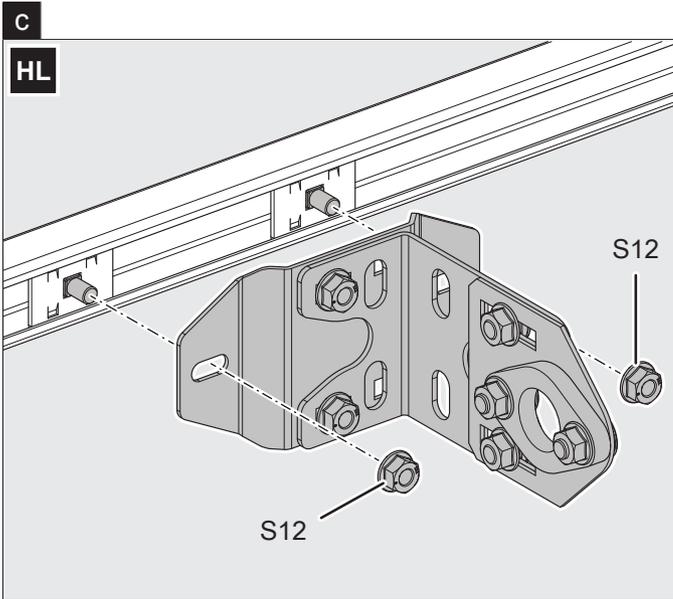
i



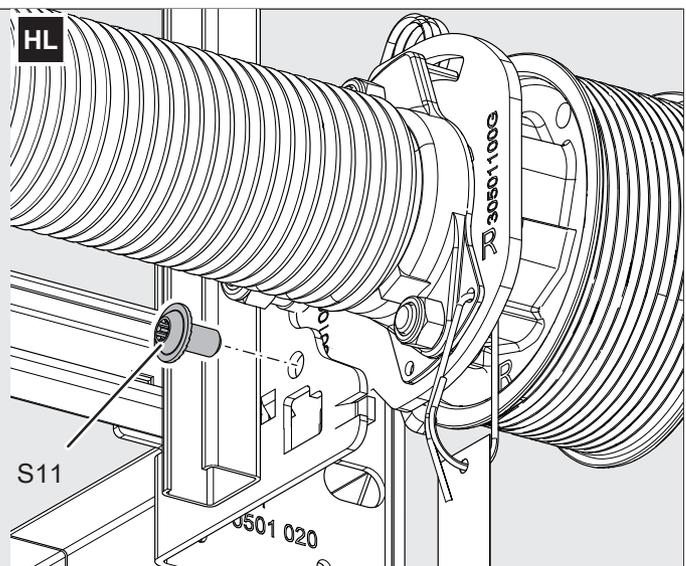
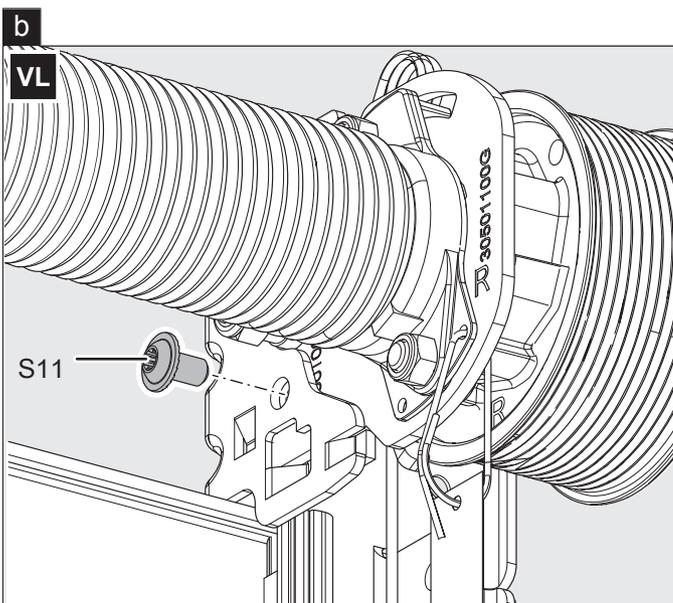
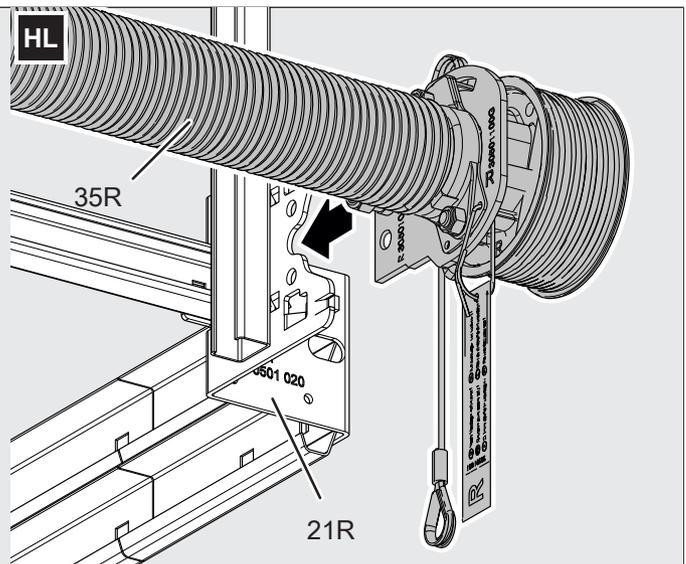
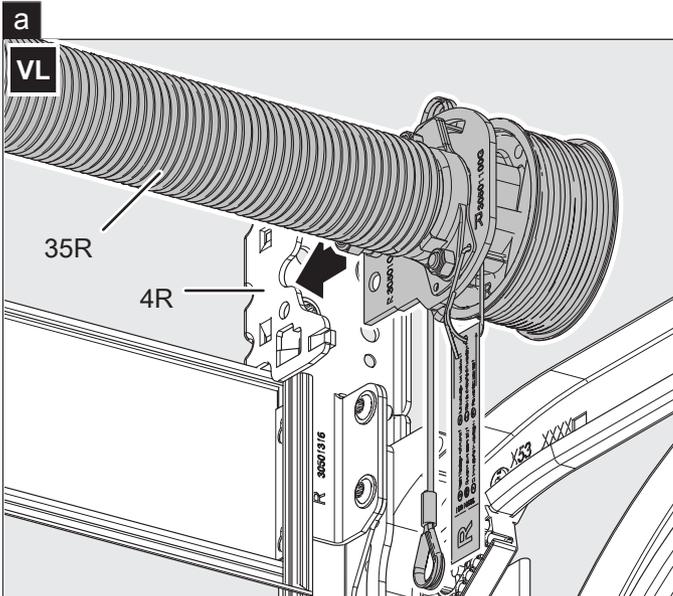
j**k**

4.7.7 - HL - Vormontage Mittellager / Preassembling the centre bearing / Pré-montage du palier central / Voorgemonteerd tussenlager

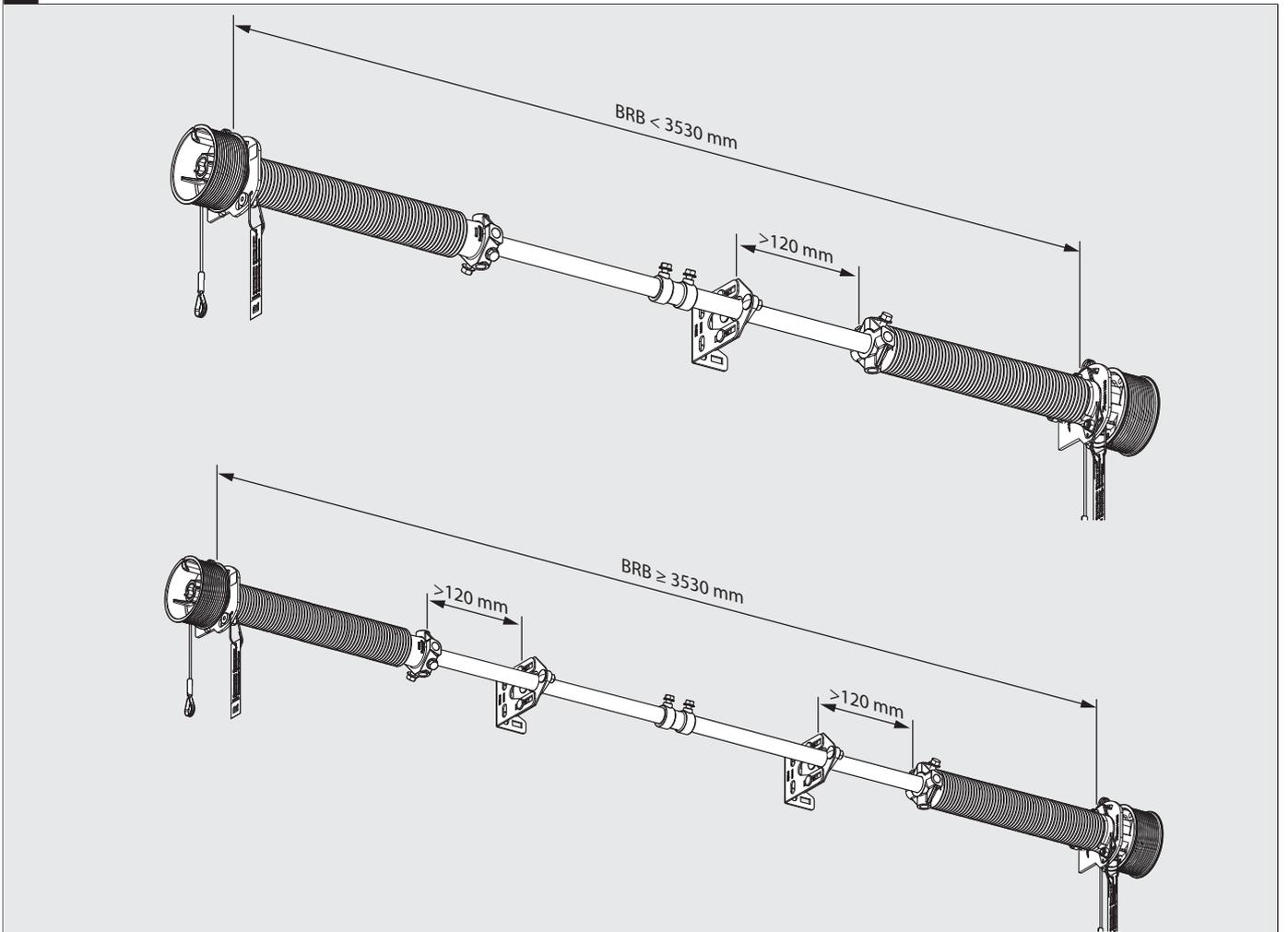
a**b**



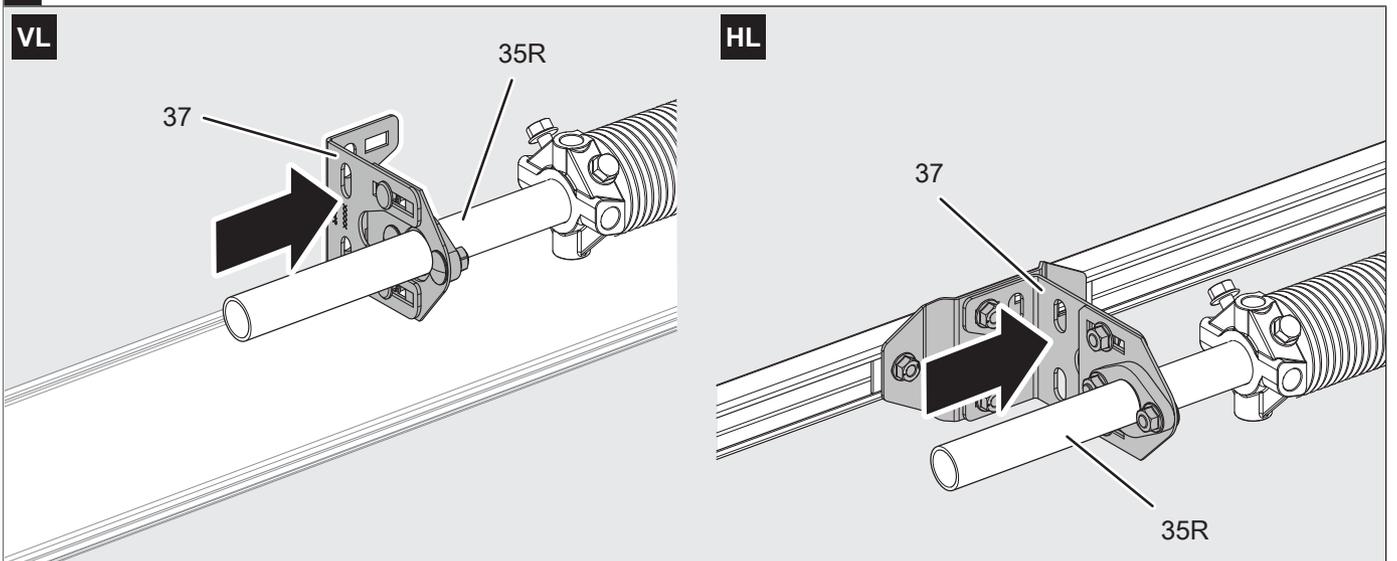
4.4.7 - Montage der Torsionsfederwelle / Mounting the torsion spring shaft / Montage de l'arbre à ressorts de torsion / Montage van de torsievereas

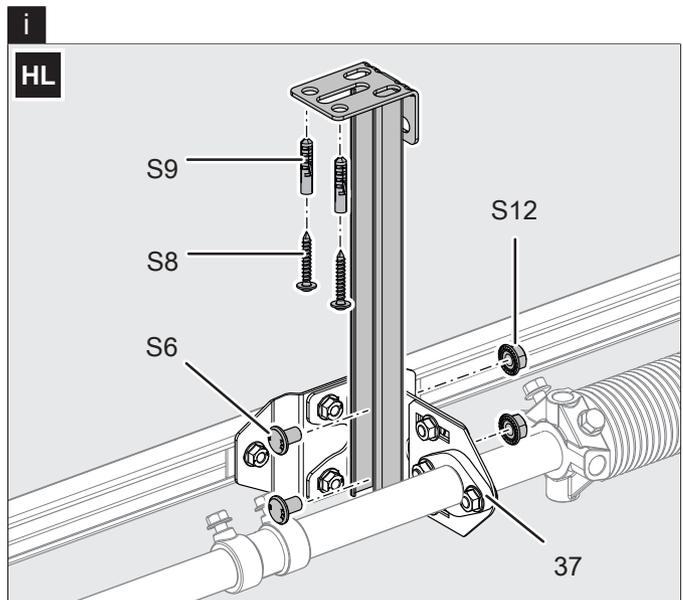
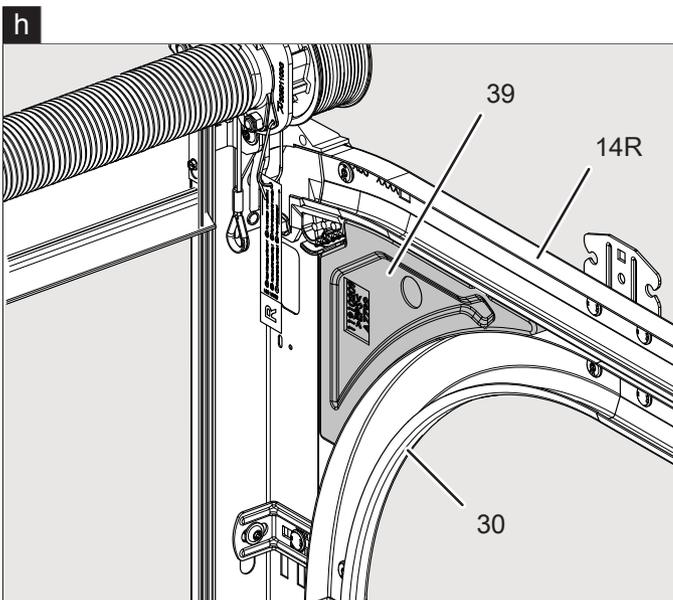
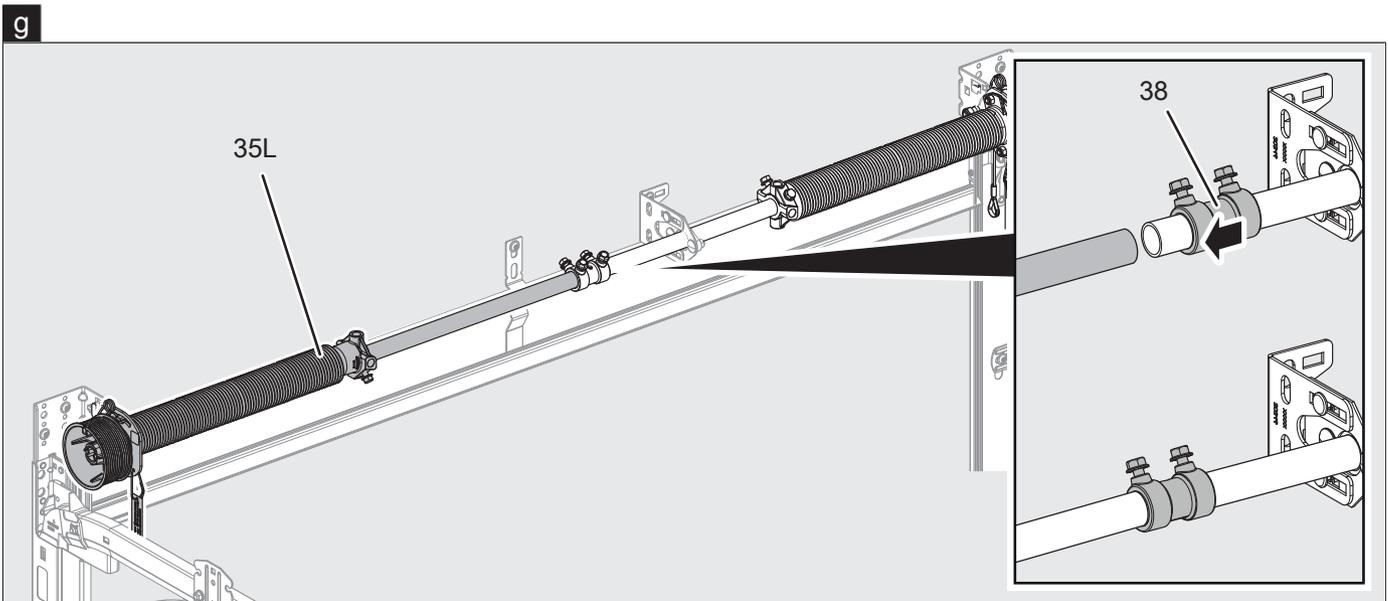
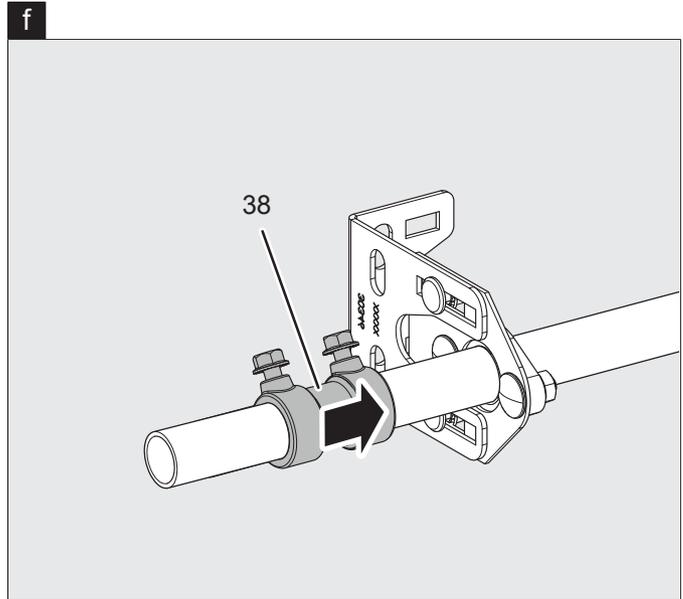
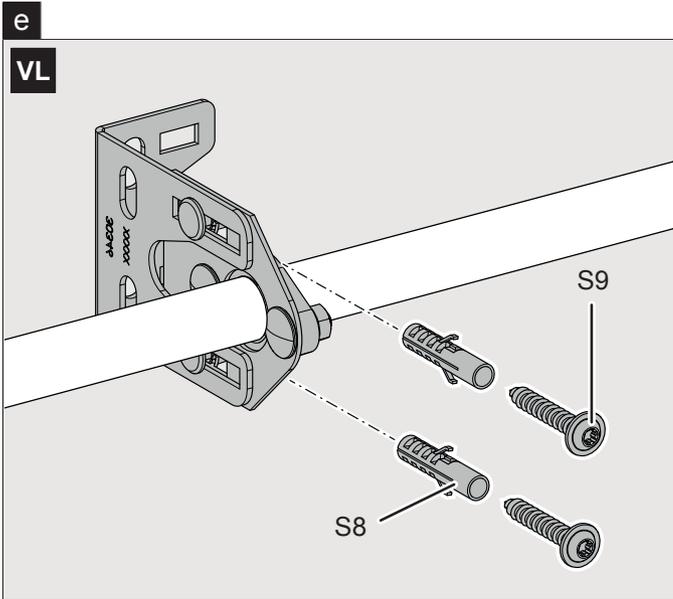


c

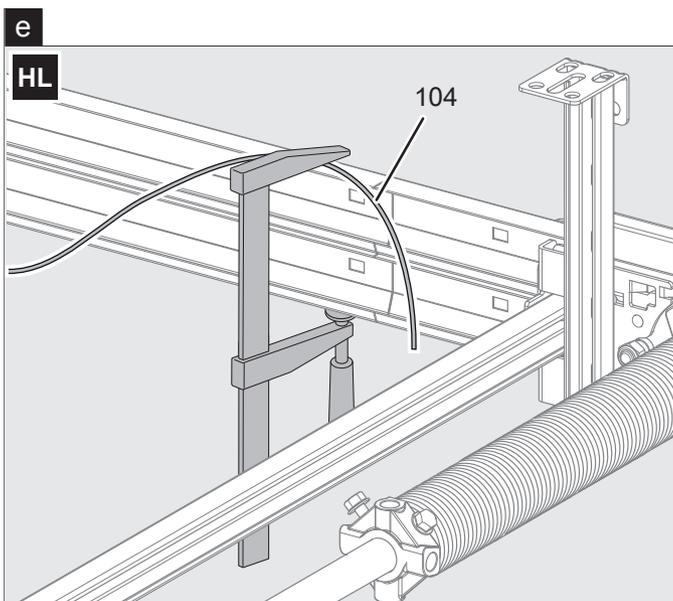
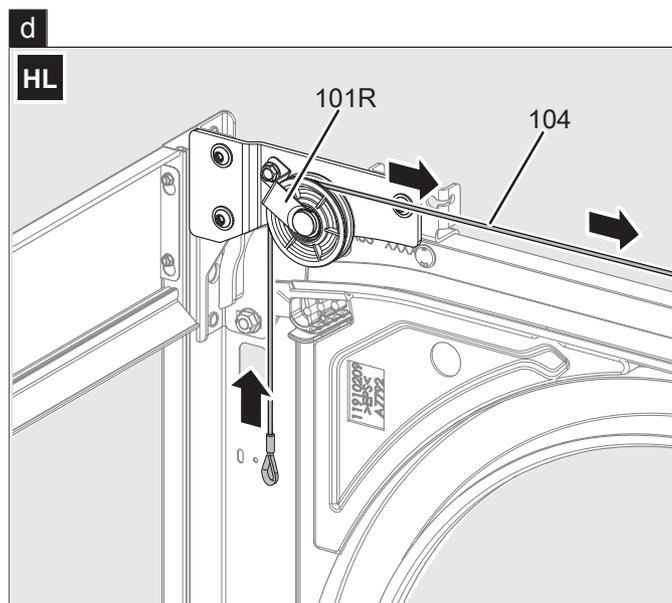
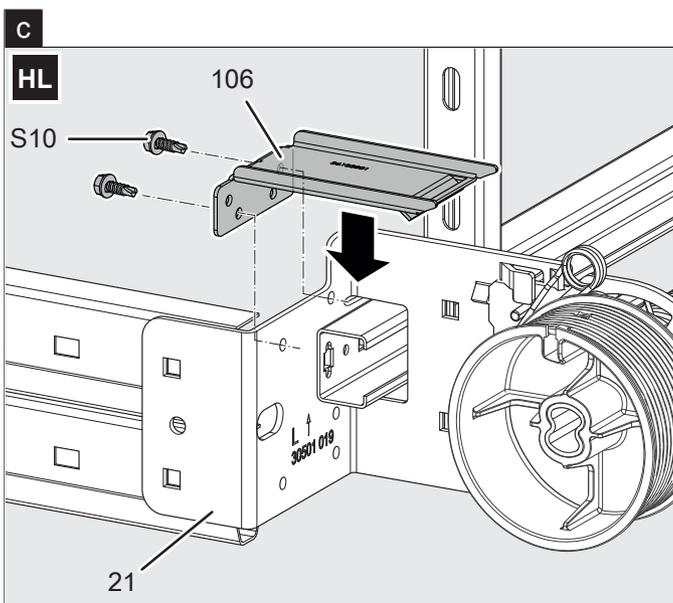
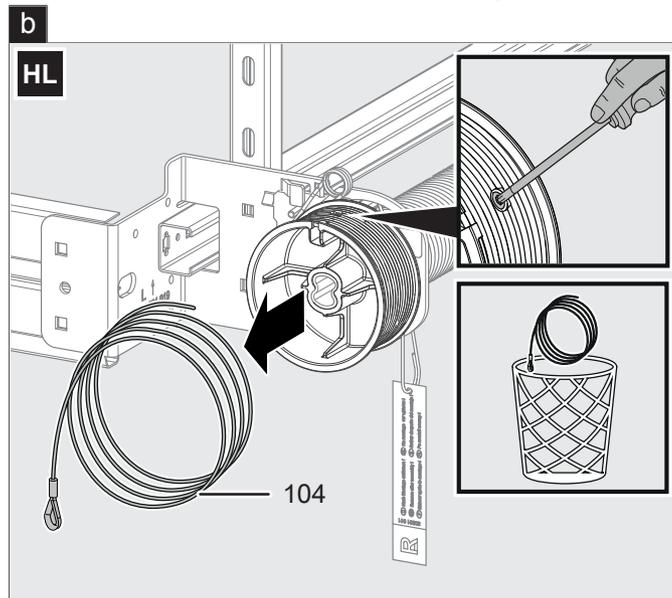
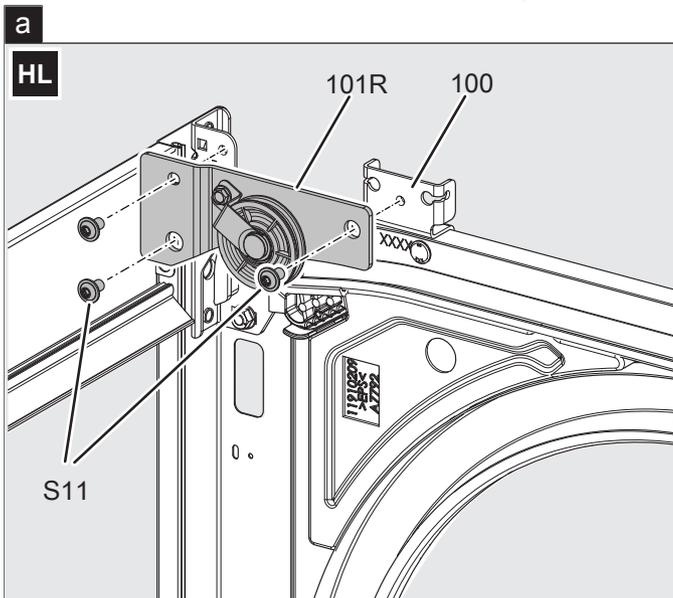


d

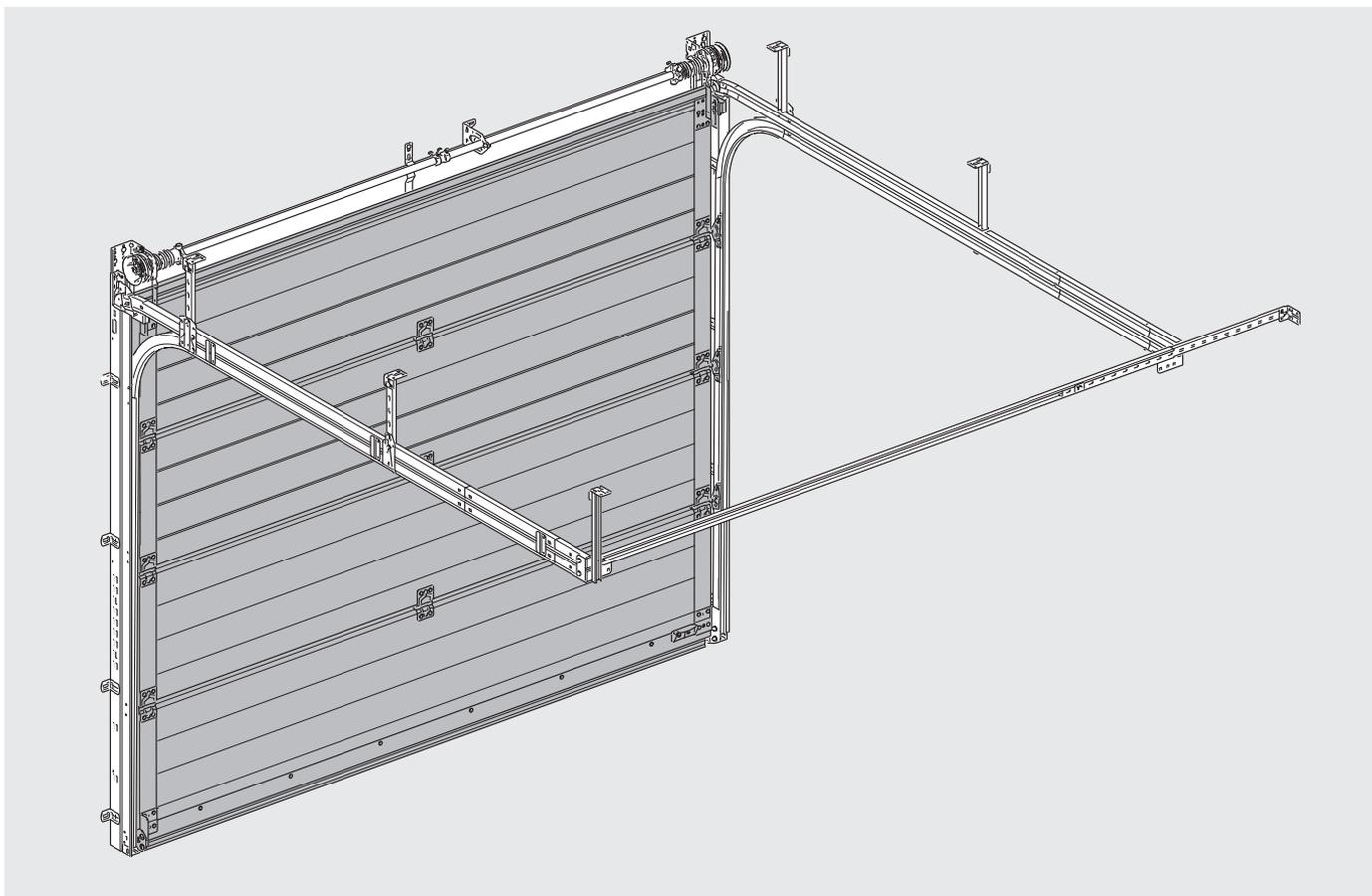




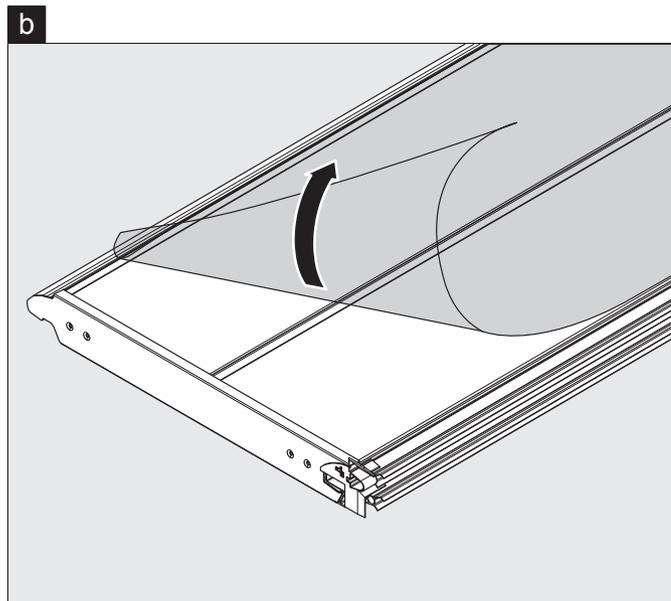
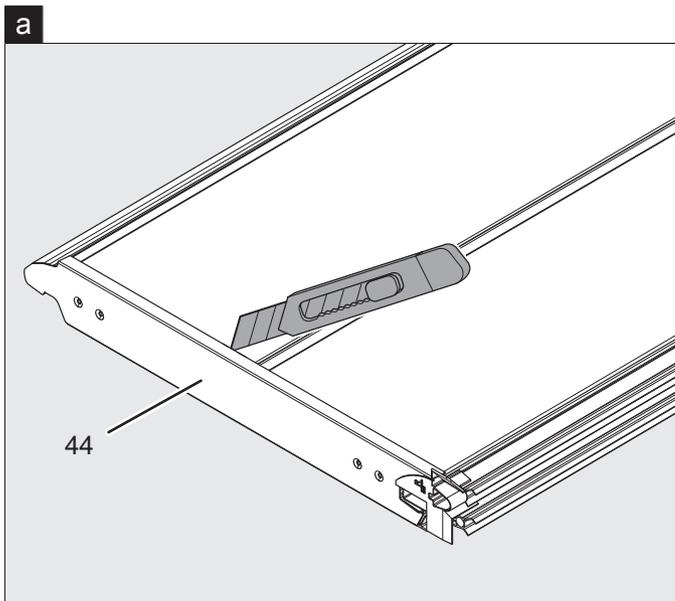
4.7.9 - HL - Drahtseil austauschen / Replacing the wire rope / Remplacement du câble / Staalkabel vervangen

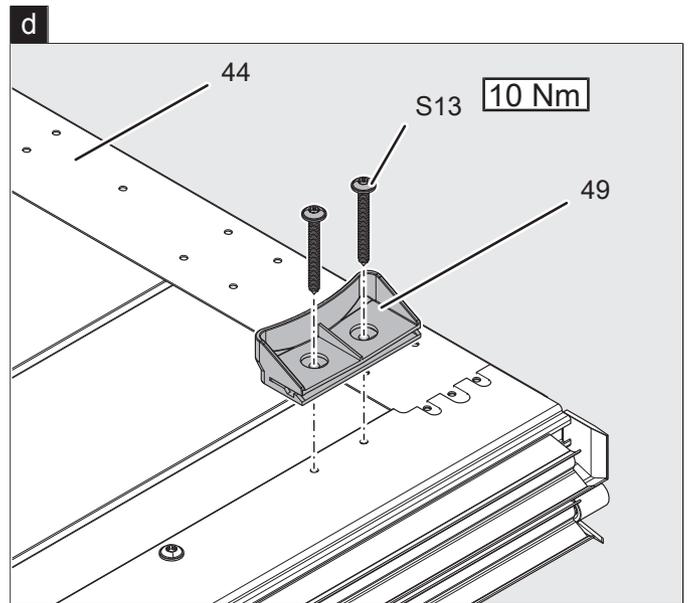
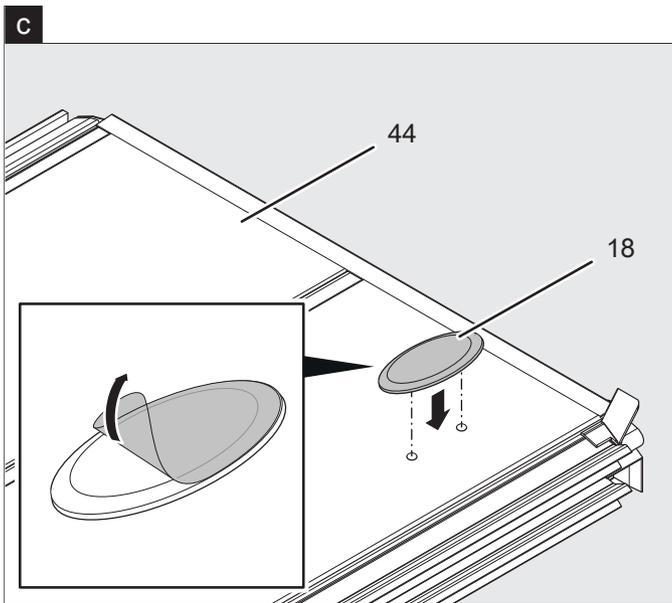


4.5 - Montage des Torblattes / Mounting the door leaf / Montage du tablier de porte / Montage van het deurblad

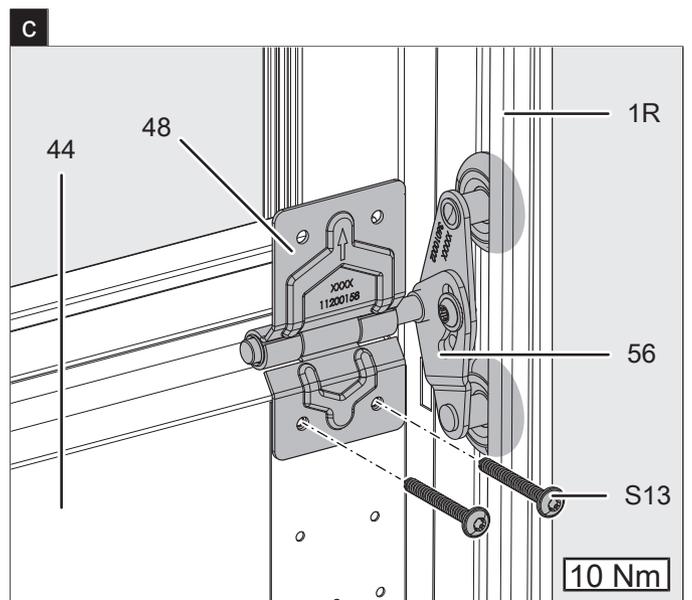
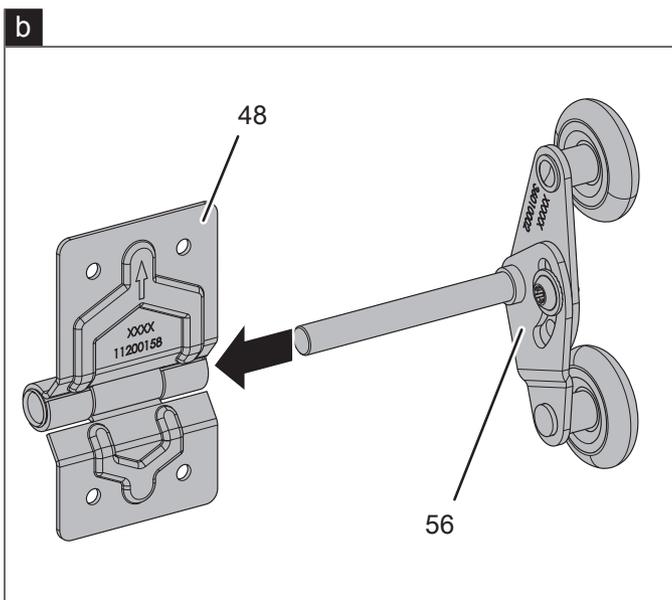
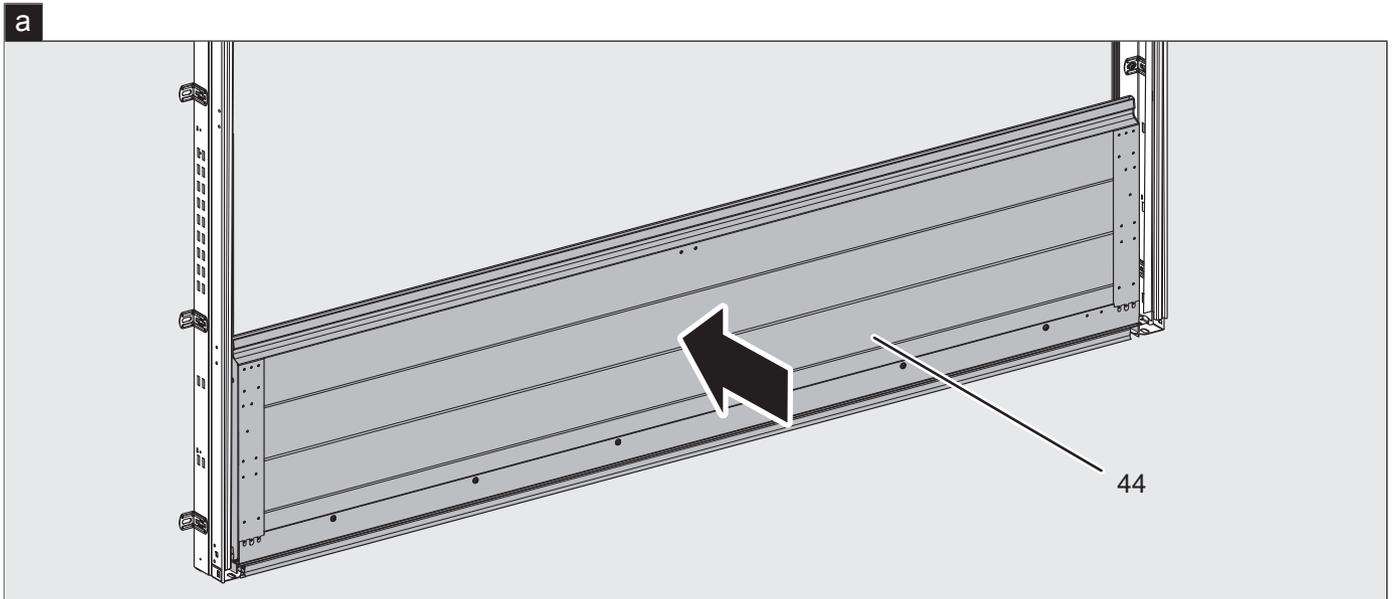


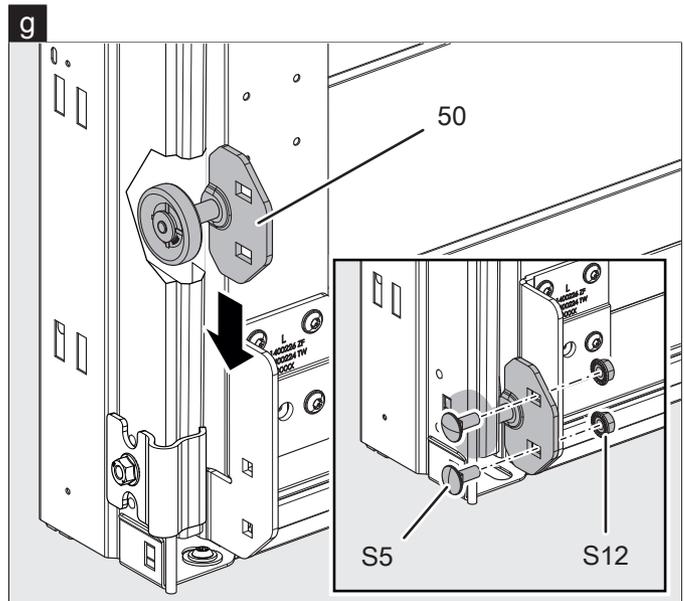
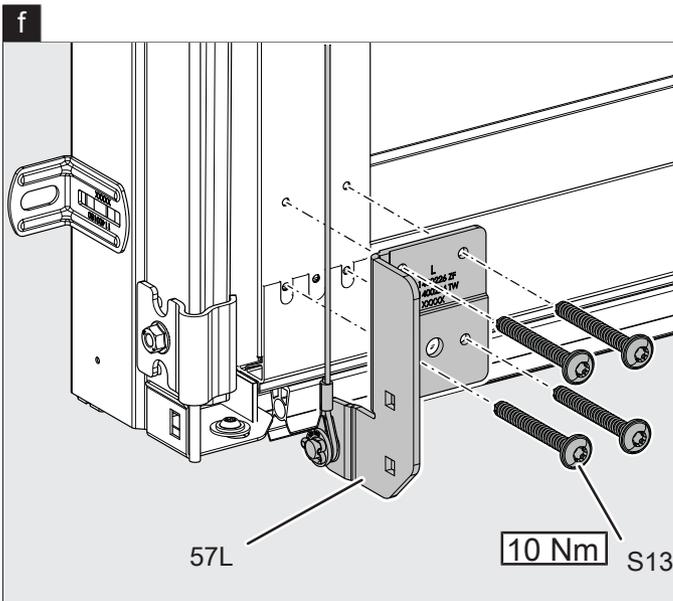
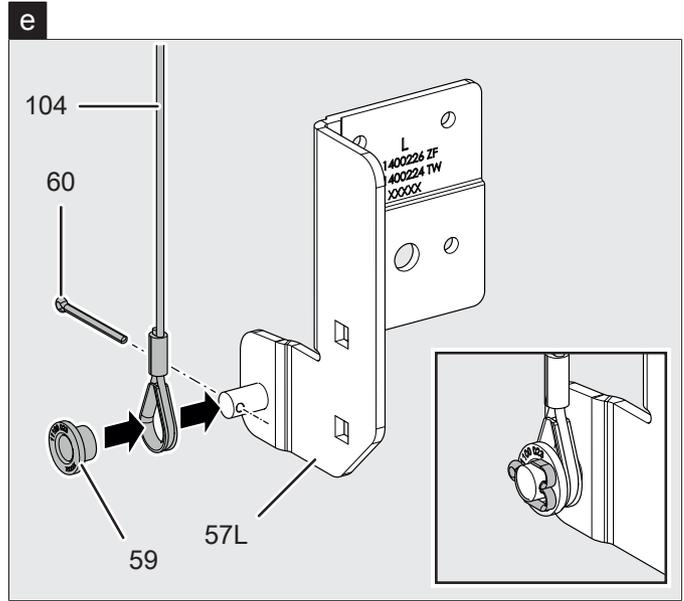
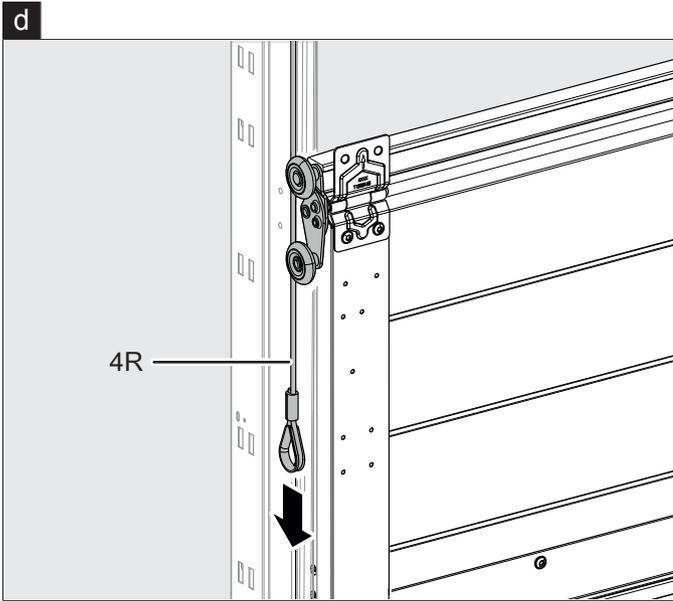
4.5.1 - Vormontage der Bodensektion / Premounting the bottom section / Pré-montage de la section de sol / Voormontage van de vloersectie



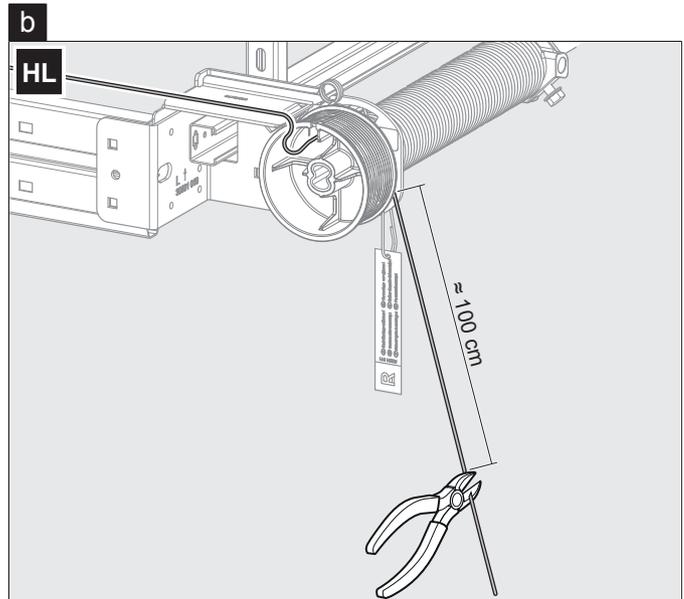
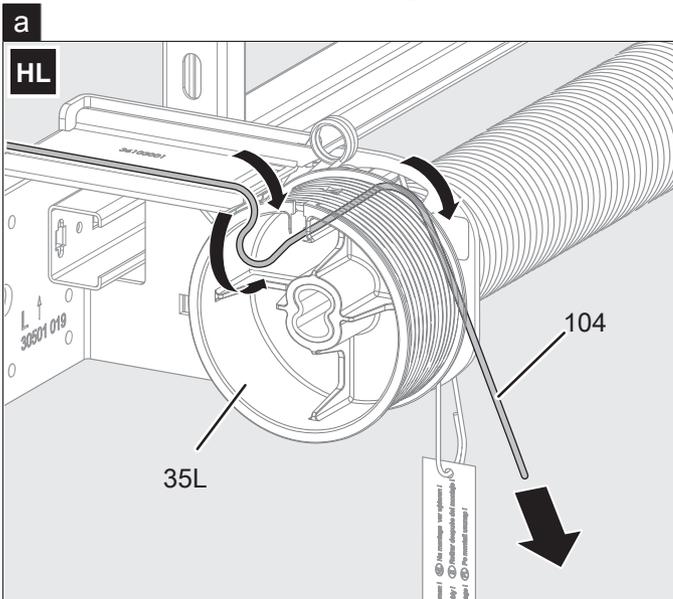


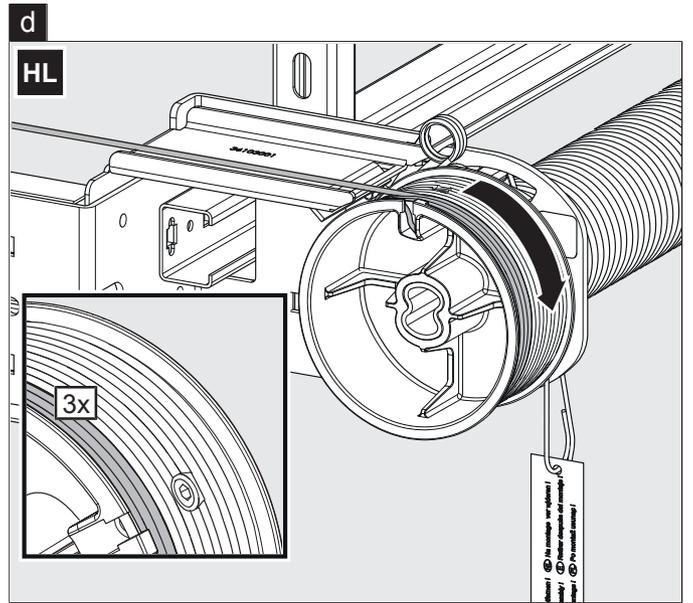
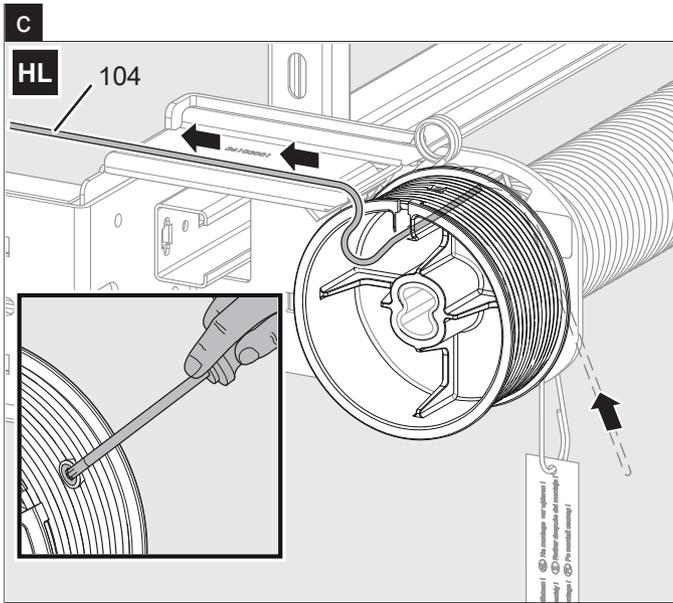
4.5.2 - Montage der Bodensektion / Mounting the bottom section / Montage de la section de sol / Montage van de vloersectie



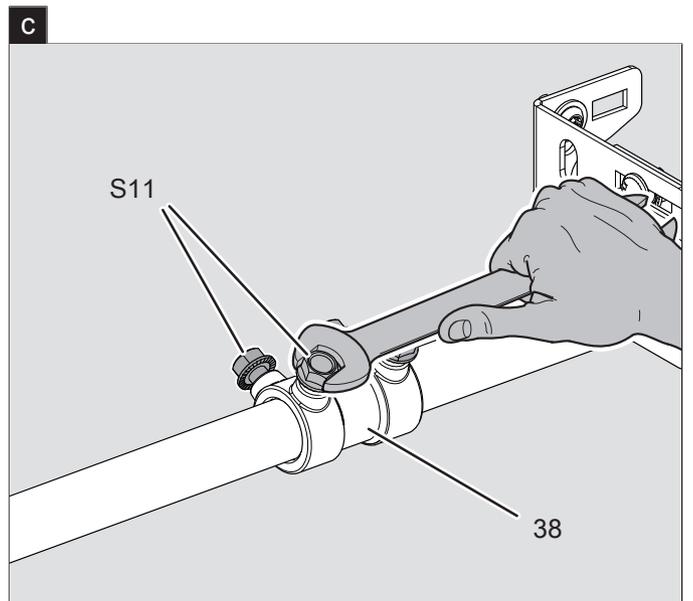
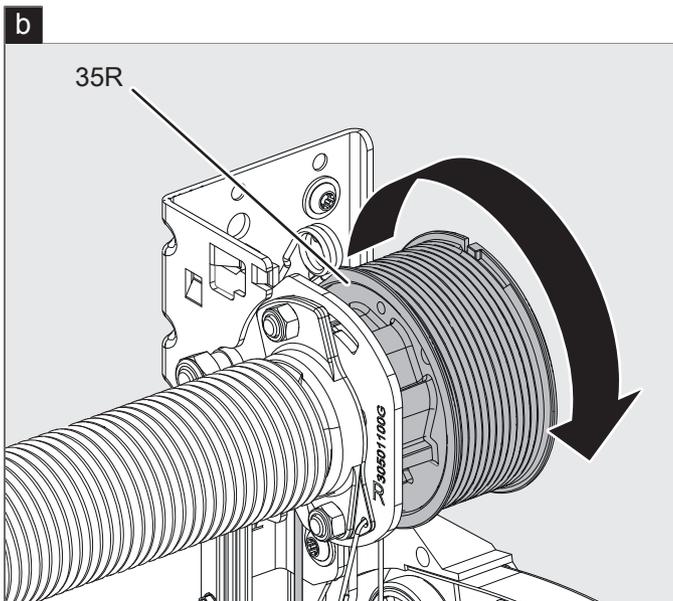
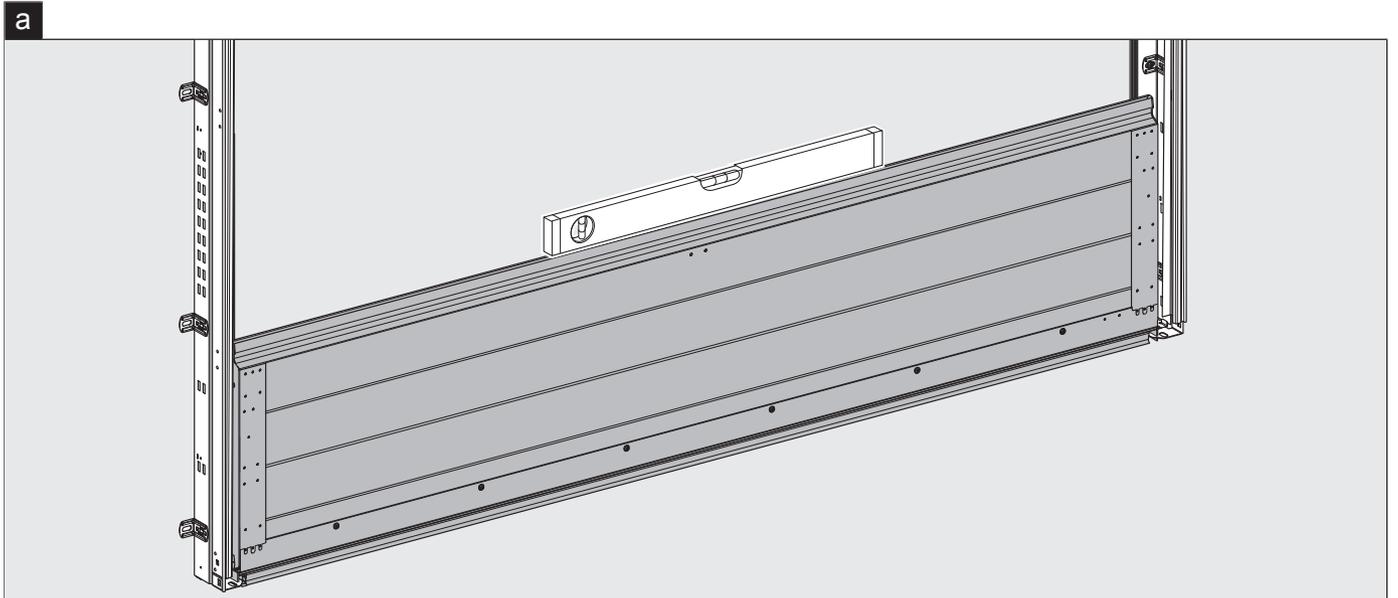


4.7.12 - HL - Drahtseil an Seiltrommel befestigen / Fasten the wire rope to the cable drum / Fixation du câble au tambour / Staalkabel op kabeltrommel bevestigen

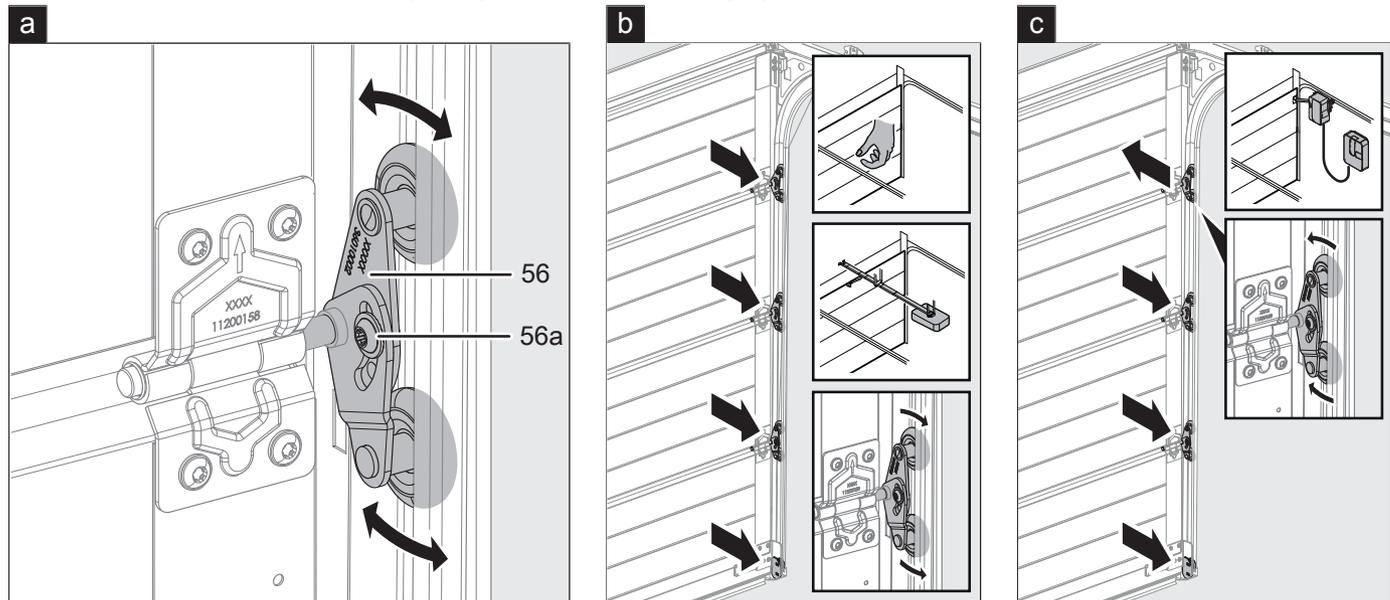




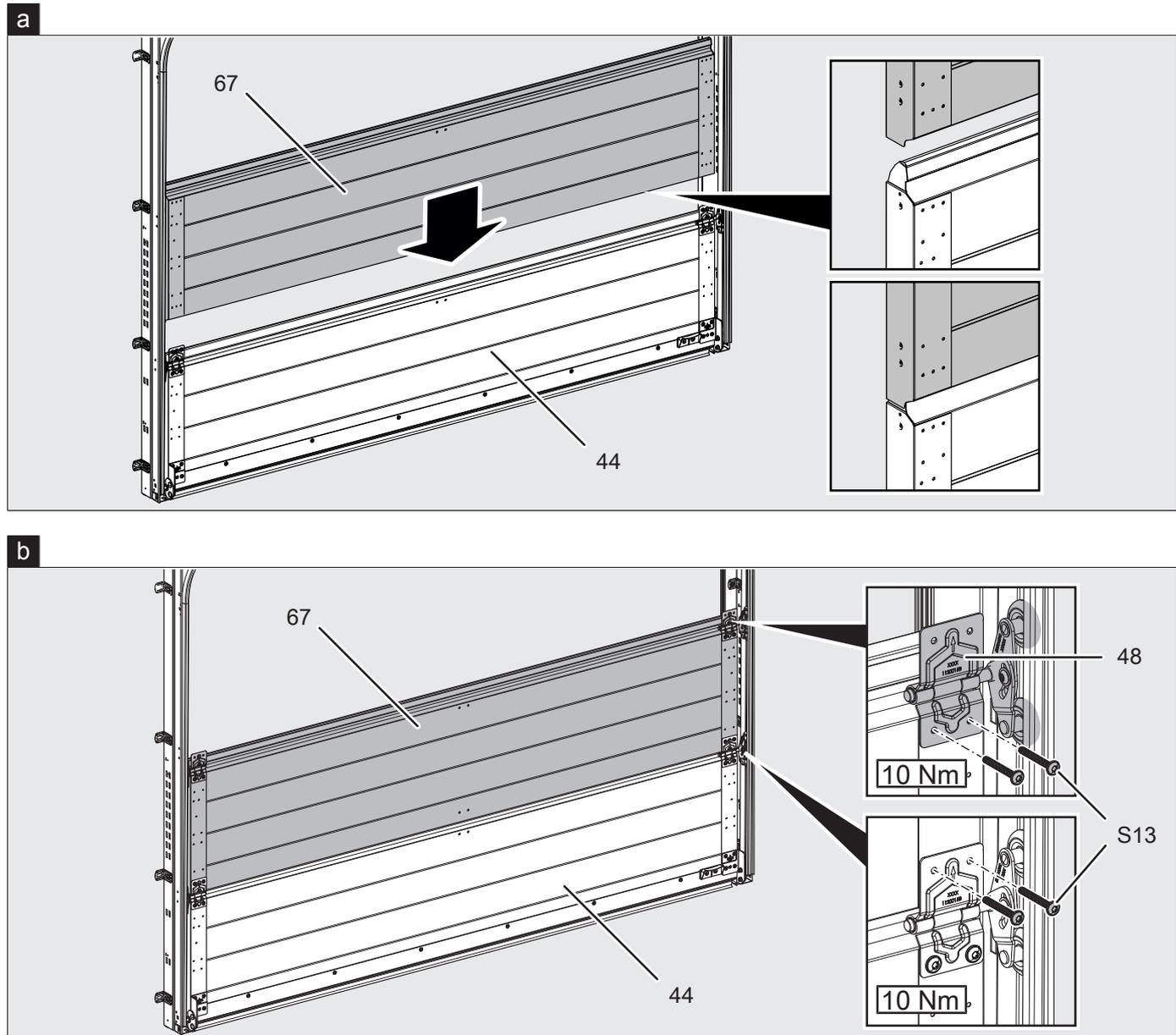
4.5.3 - Torblatt waagrecht ausrichten / Horizontally aligning the door leaf / Aligement horizontal du tablier de porte / Deurblad horizontaal uitlijnen



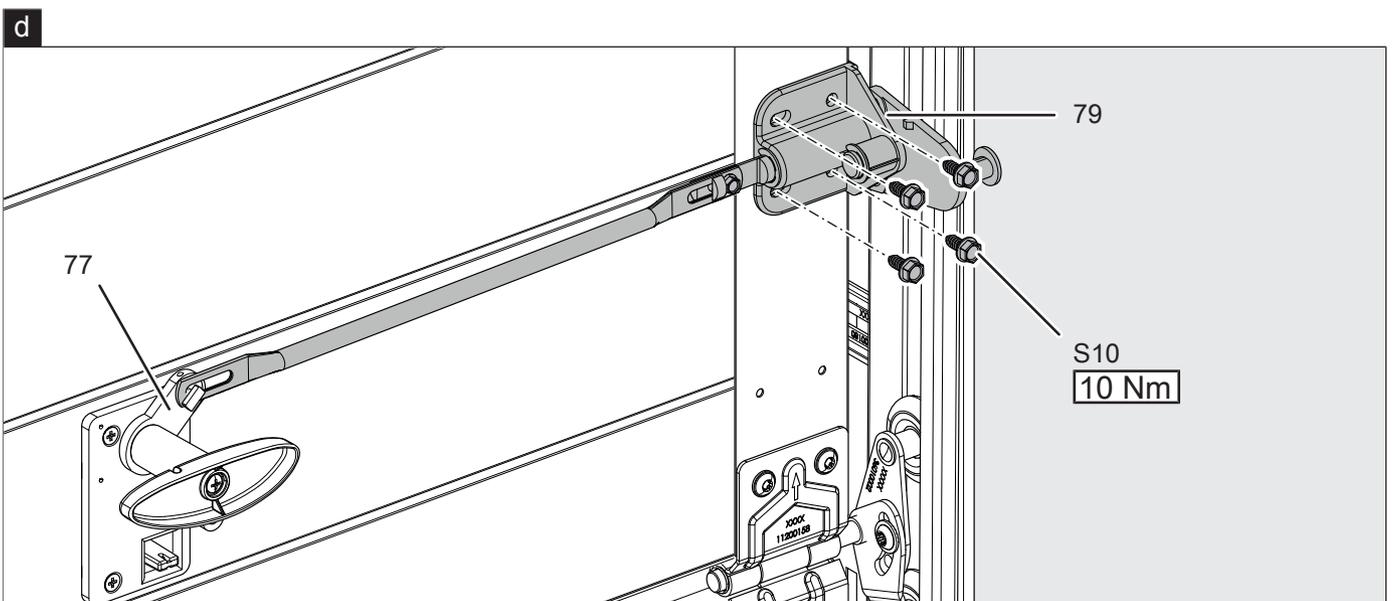
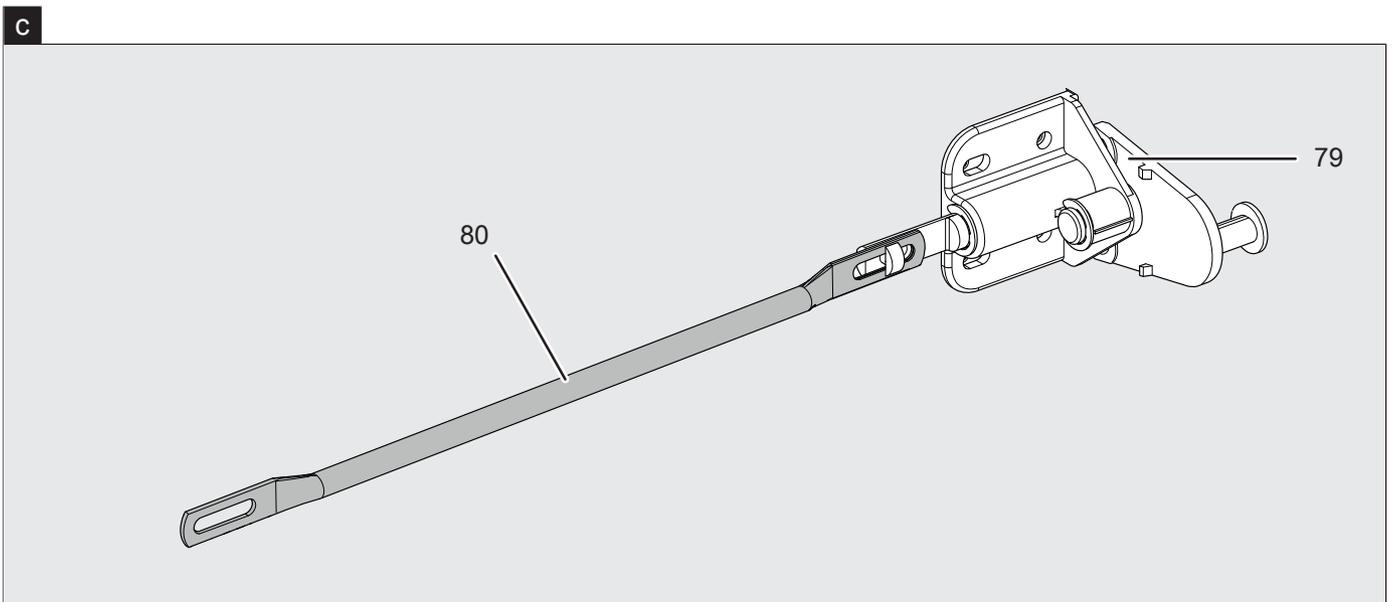
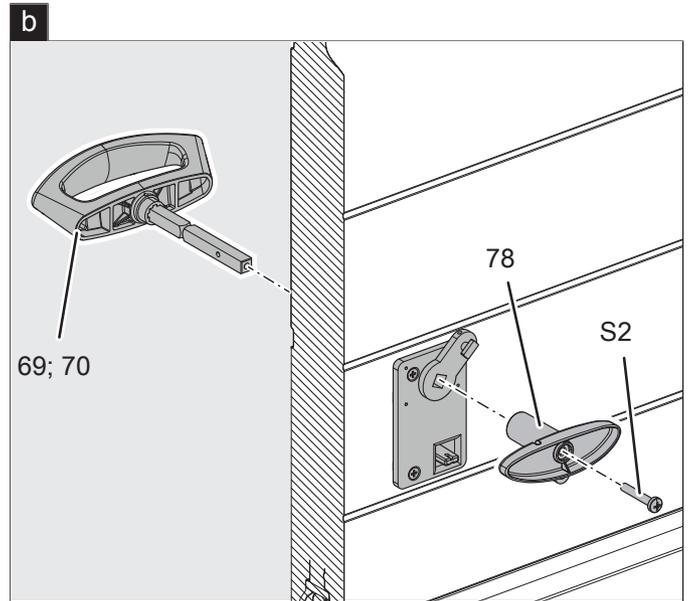
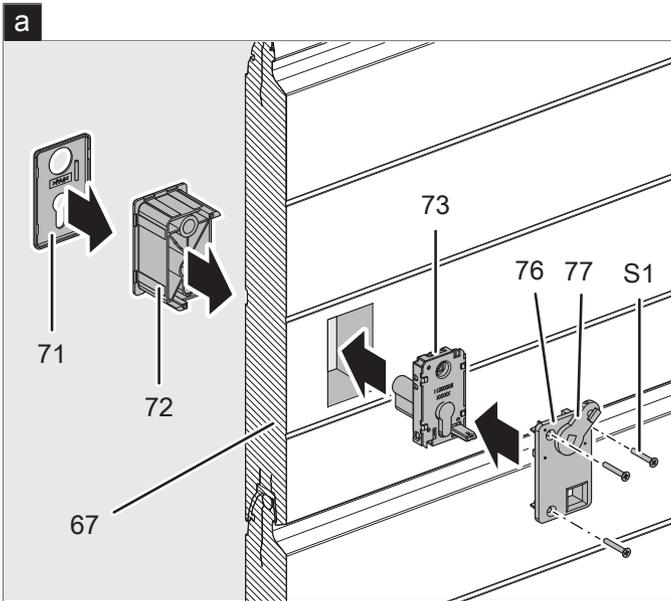
4.5.4 - Einstellen der Laufrollen / Adjusting the track rollers / Réglage des roulements / Instellen van de looprollen



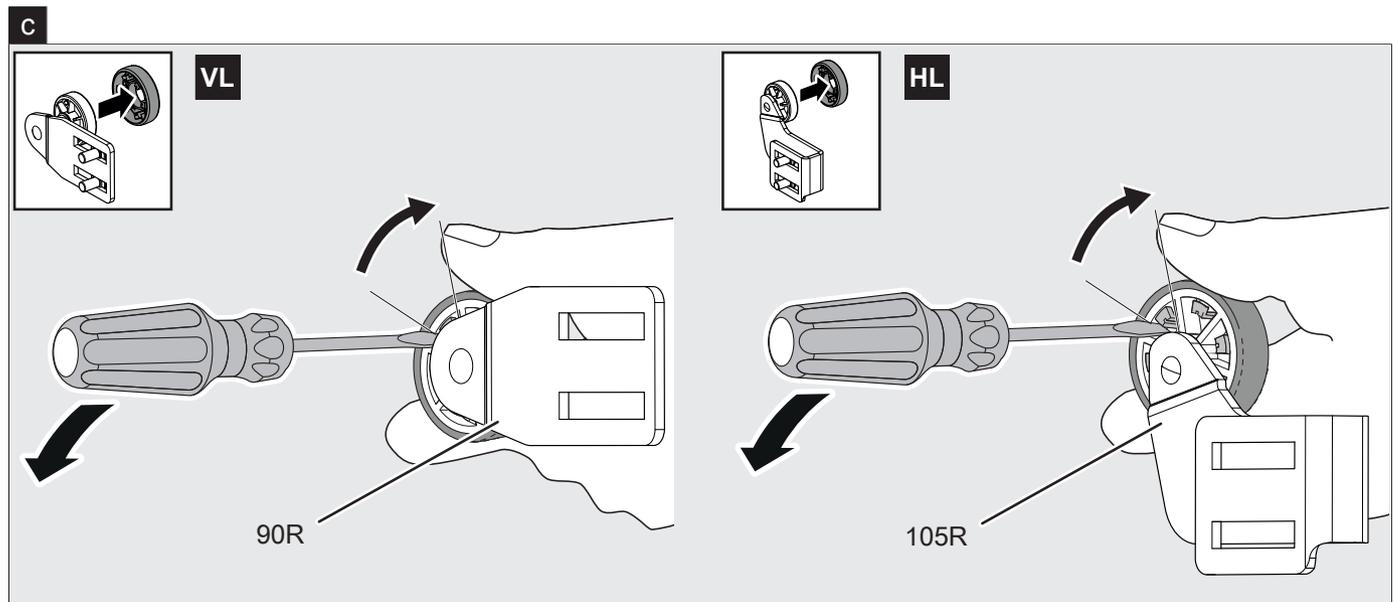
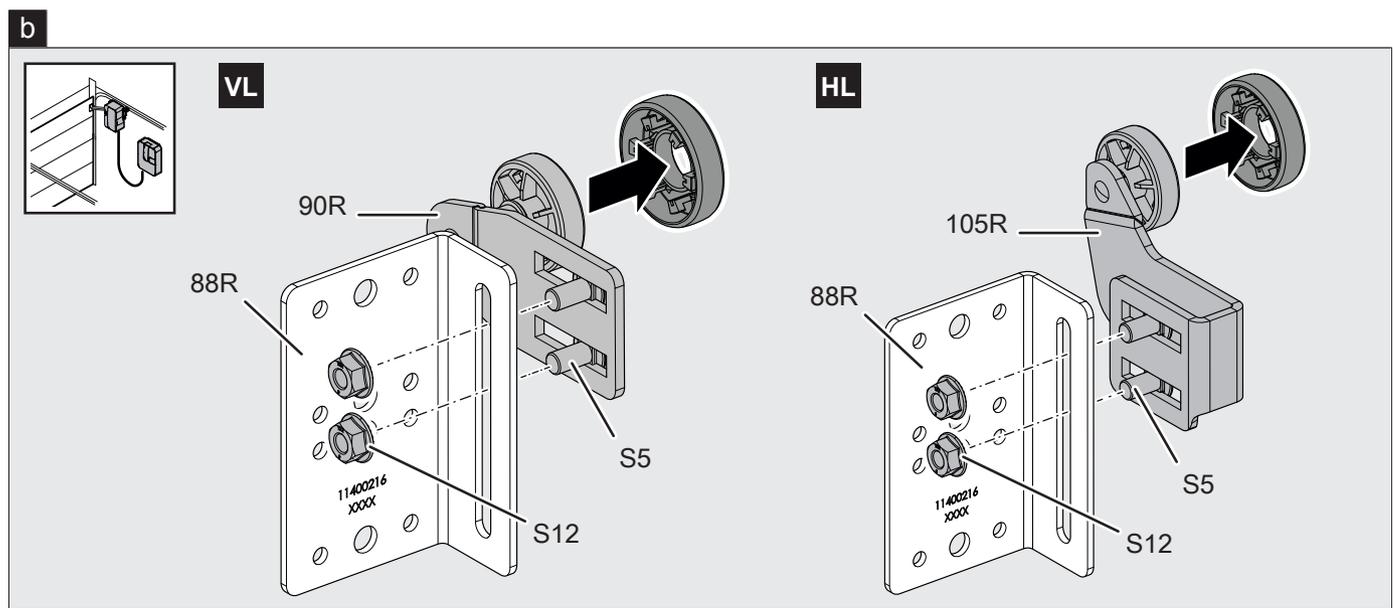
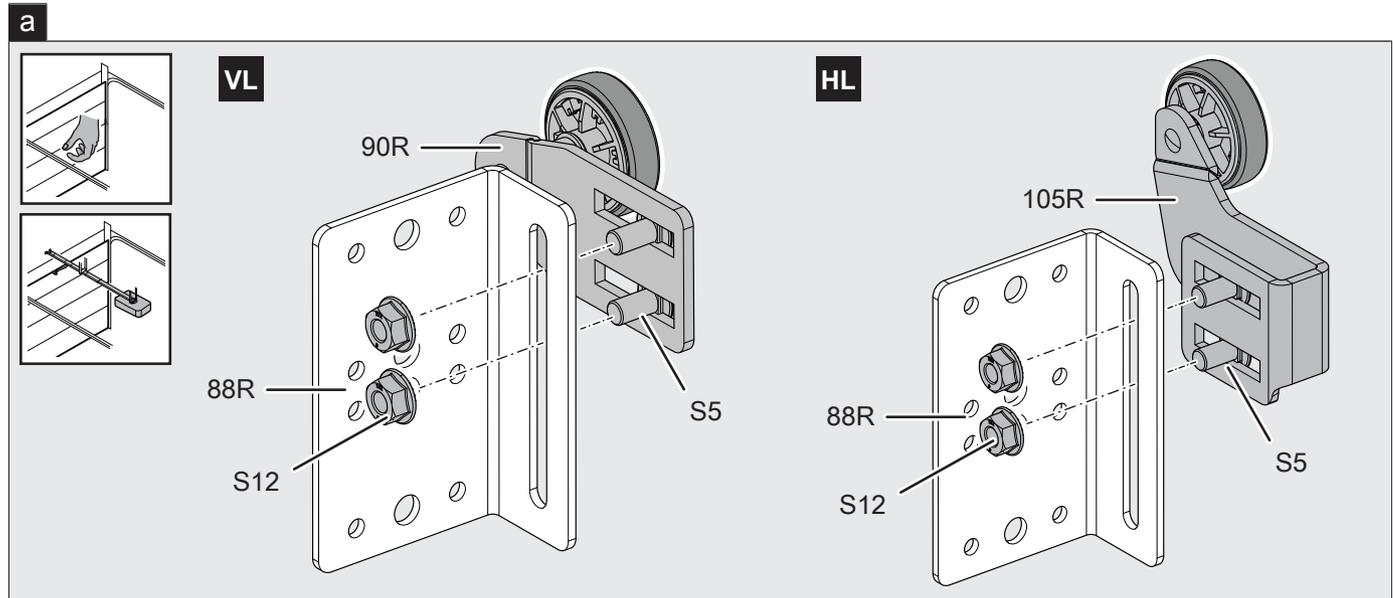
4.5.5 - Montage der Schlosssektion / Mounting the lock (optional) / Montage de la section à serrure / Montage van de slotsectie

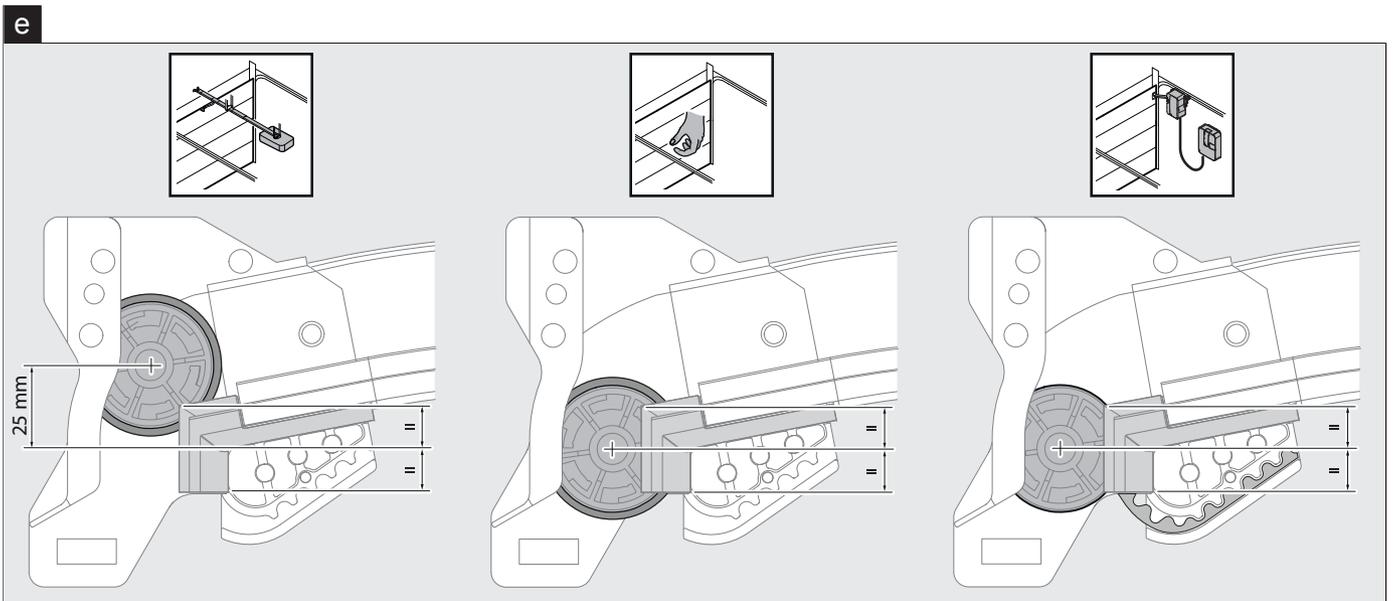
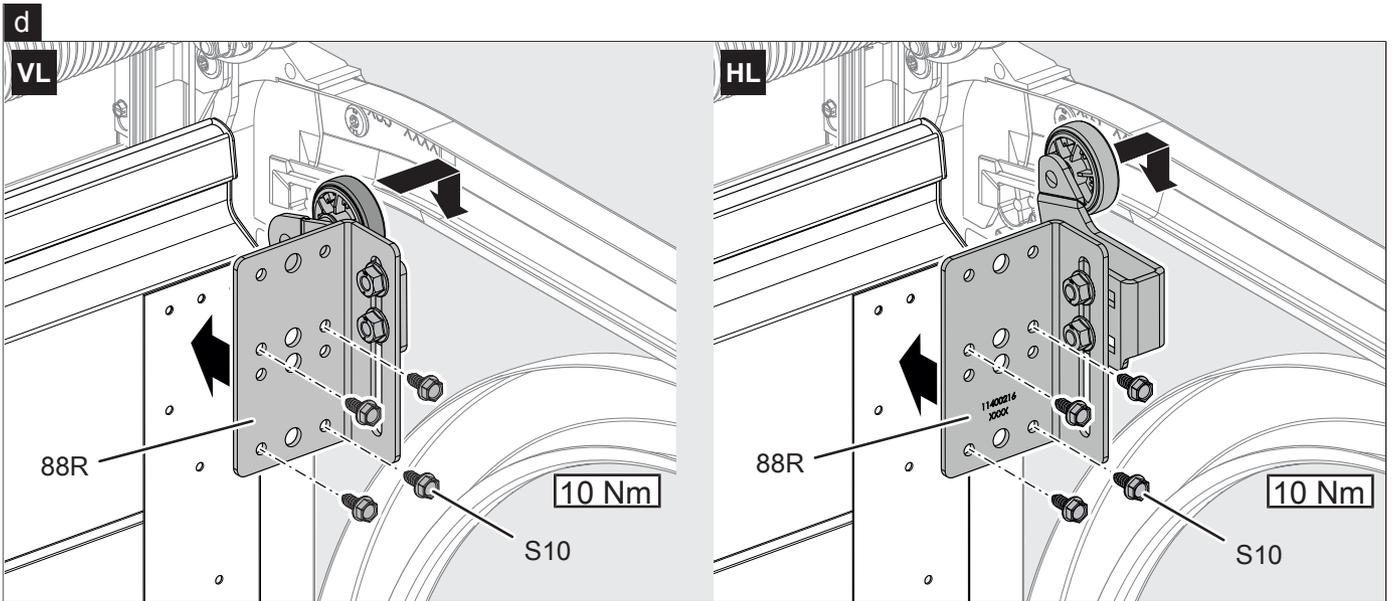


4.5.6 - Schlossmontage (optional) / Mounting the lock (optional) / Montage de la serrure (option) / Slotmontage (optioneel)

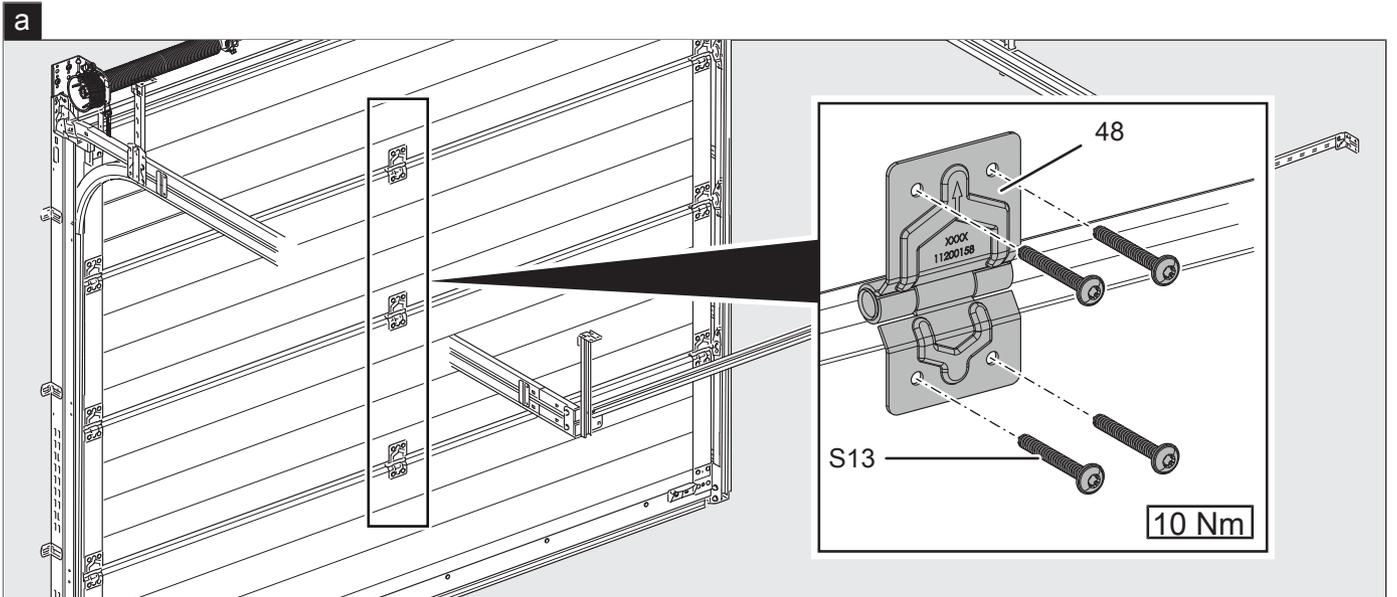


4.5.8 - Montage der Kopfsektion / Mounting the top section / Montage de la section supérieure / Montage van de kopsectie

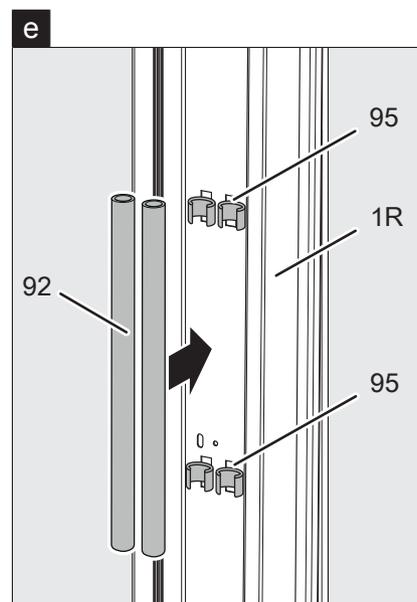
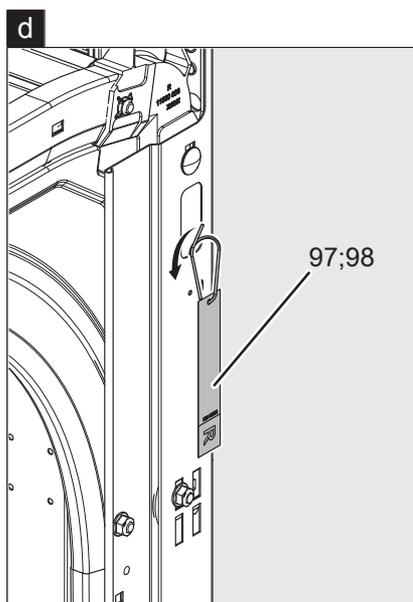
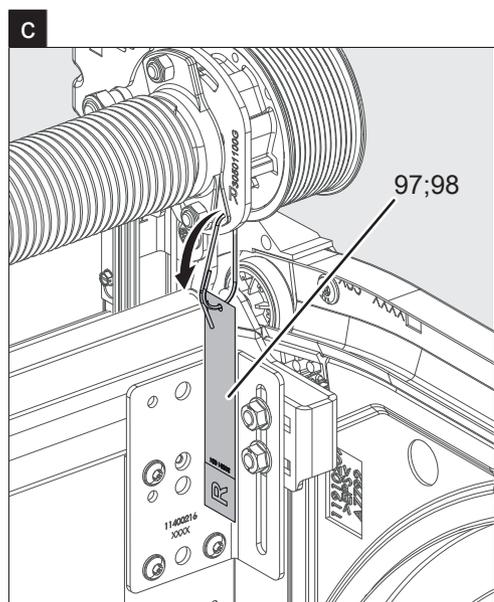
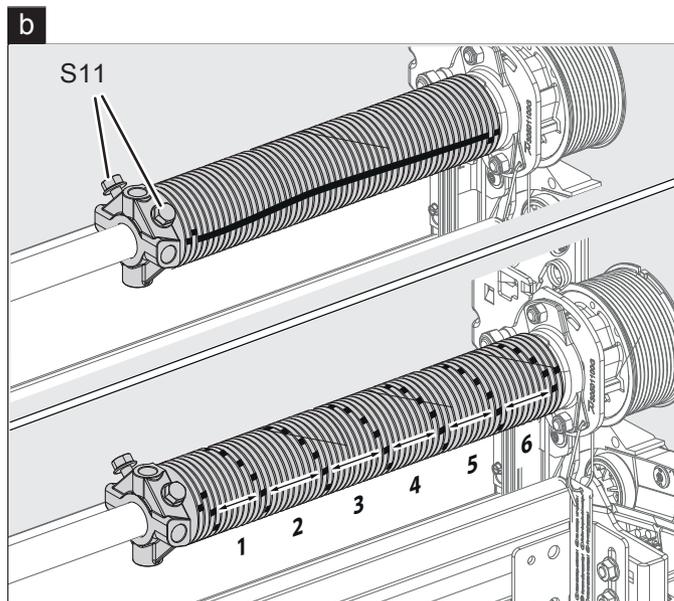
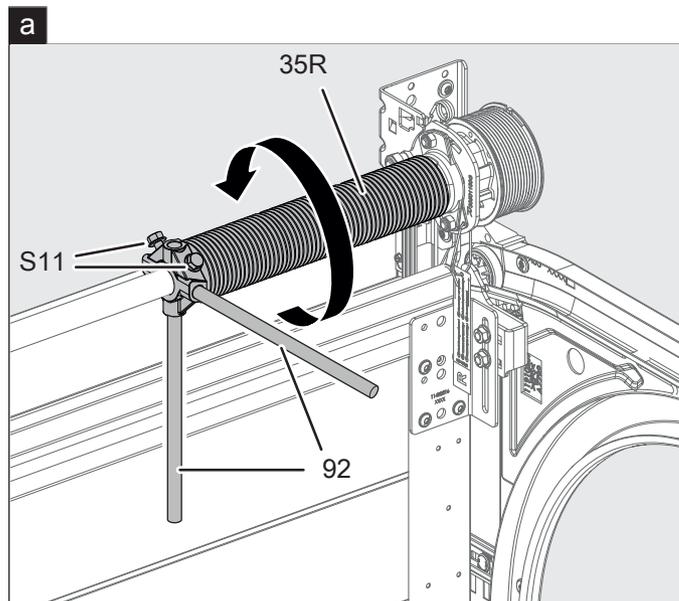




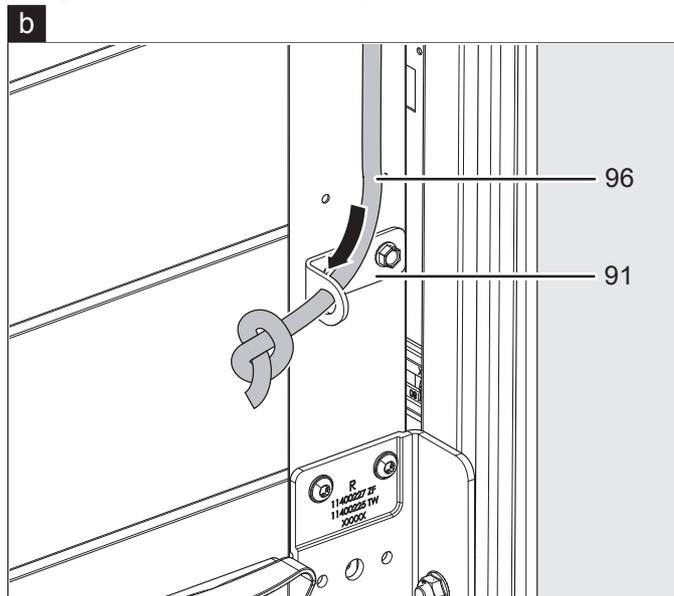
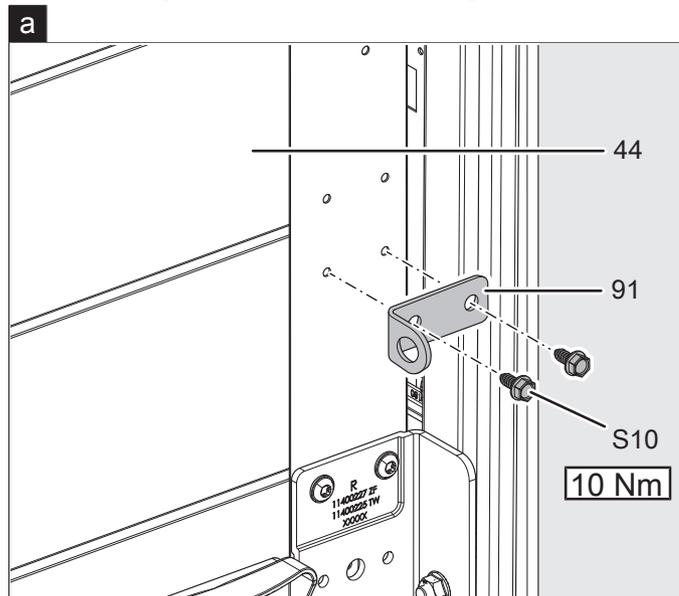
4.5.9 - Montage der Mittelbänder / Mounting the middle hinges / Montage des charnières centrales / Montage van de middenscharnieren

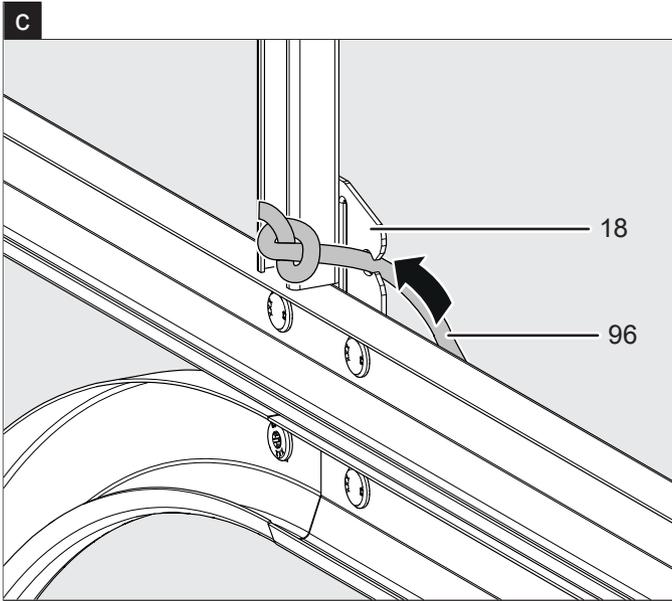


4.6.1 - Spannen der Torsionsfedern / Tensioning the torsion springs / Mise en tension des ressorts de torsion / Spannen van de torsieveren

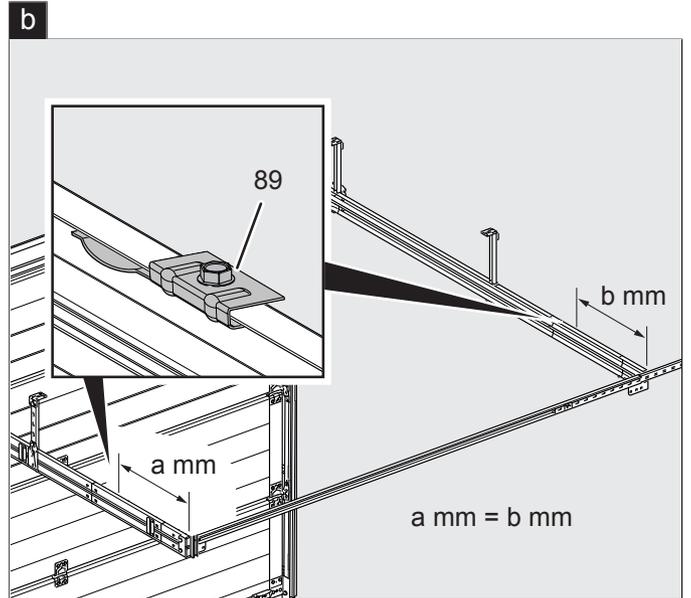
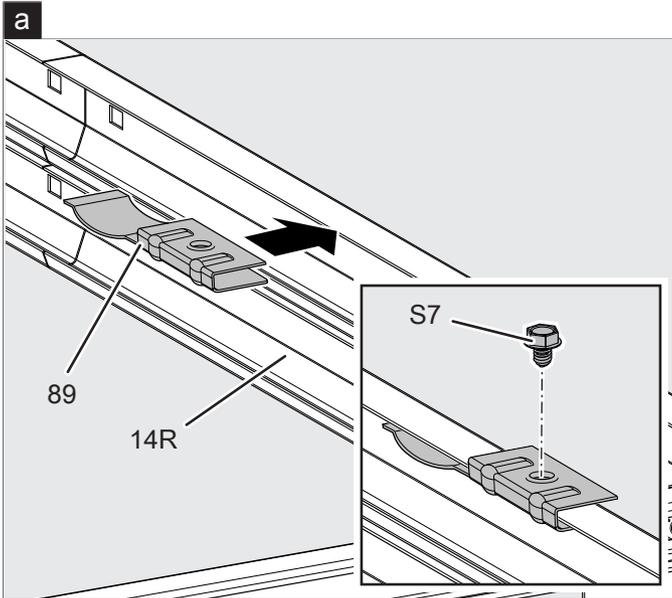


4.8.1 - Montage des Handseils / Mounting the manual cable / Montage du câble à main / Montage van de handkabel

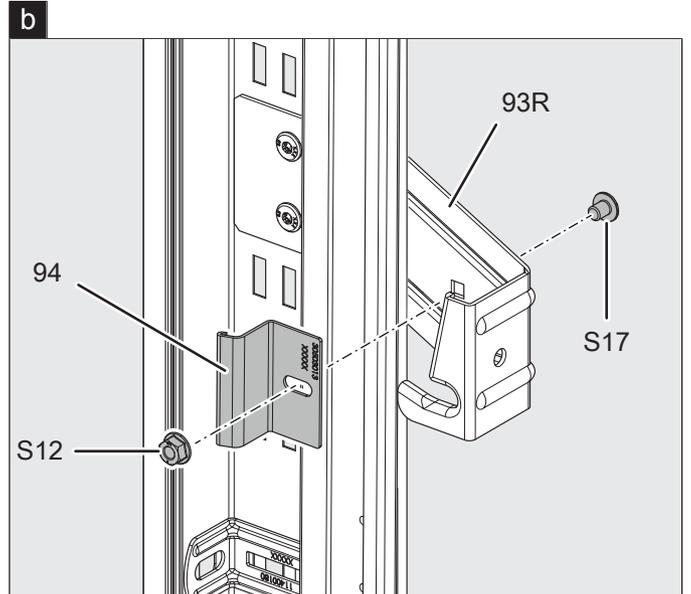
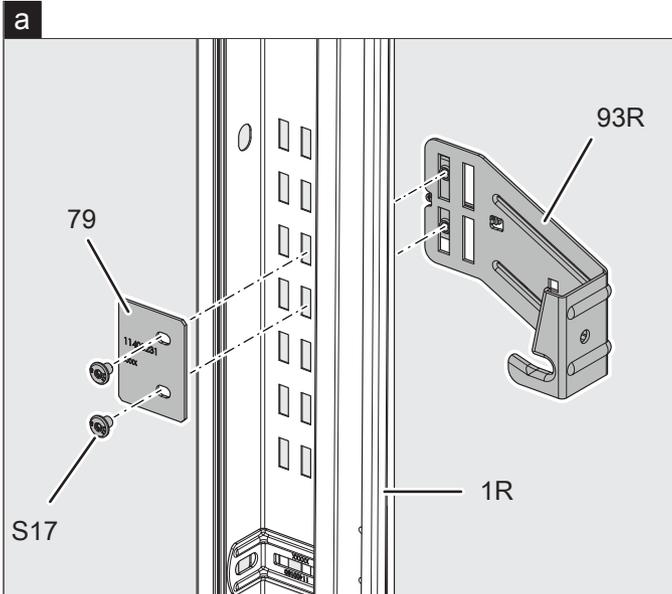




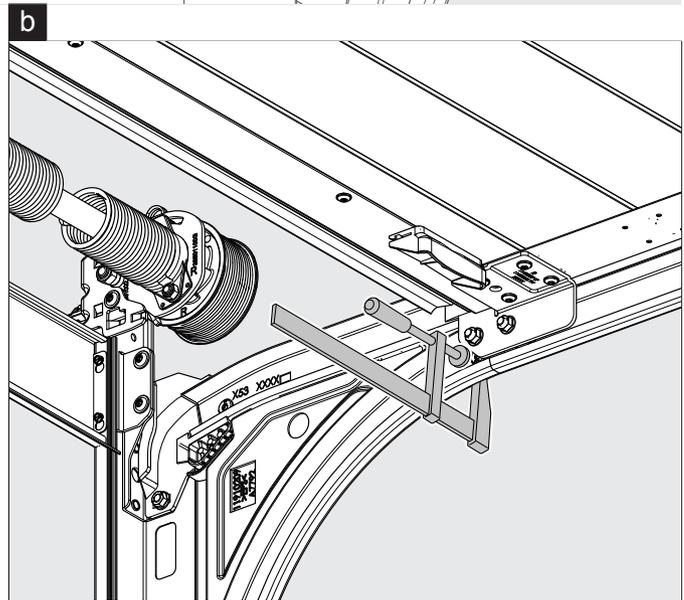
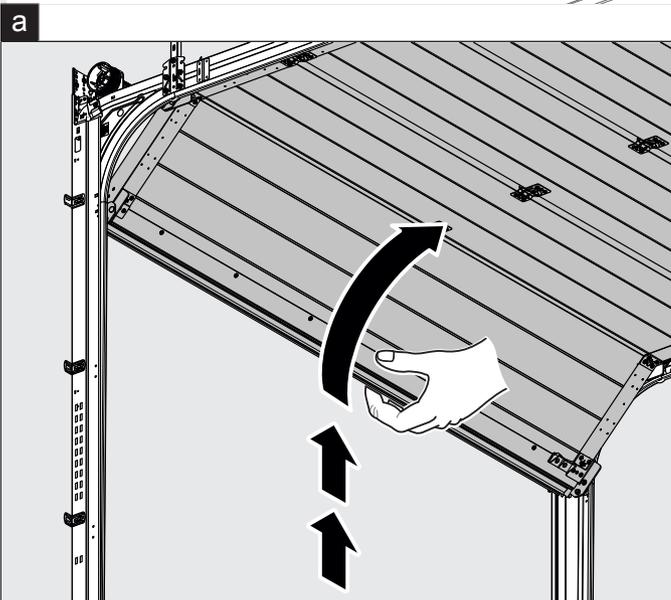
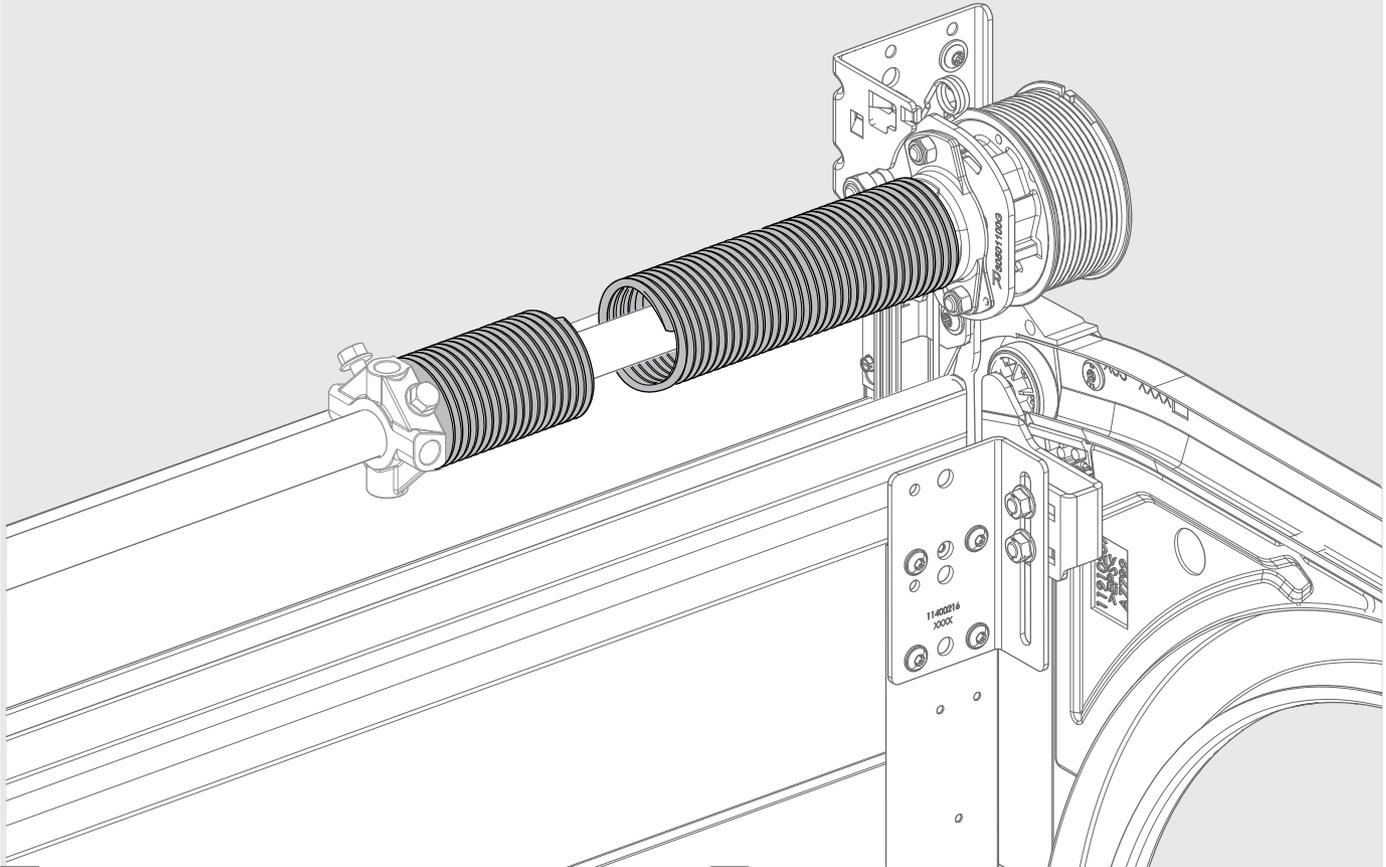
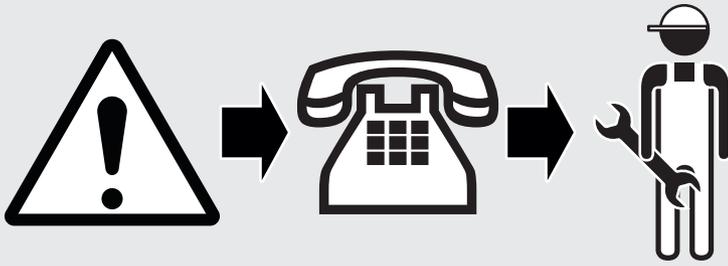
4.8.2 - Montage der Laufschienenklammen / Mounting the rail clamps / Montage des clips de rail / Montage van de looprailklammen

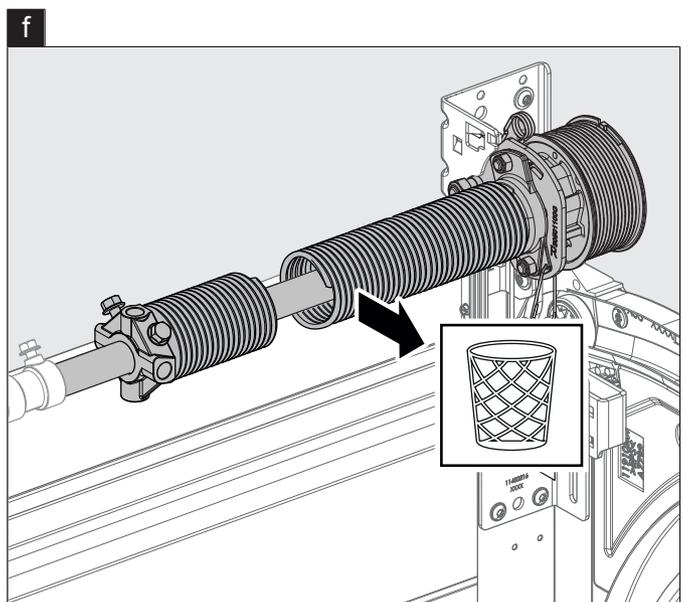
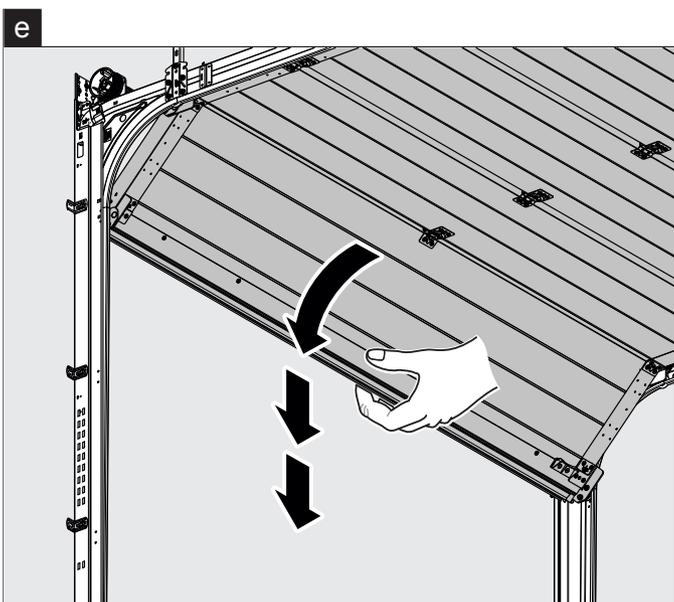
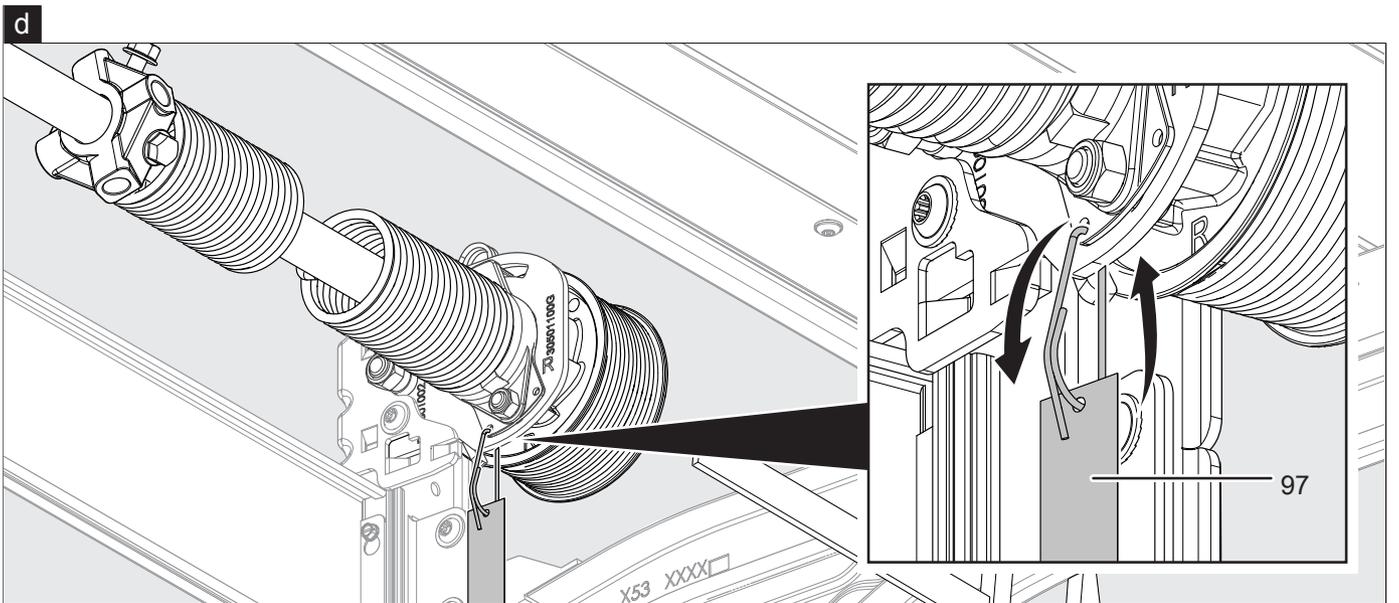
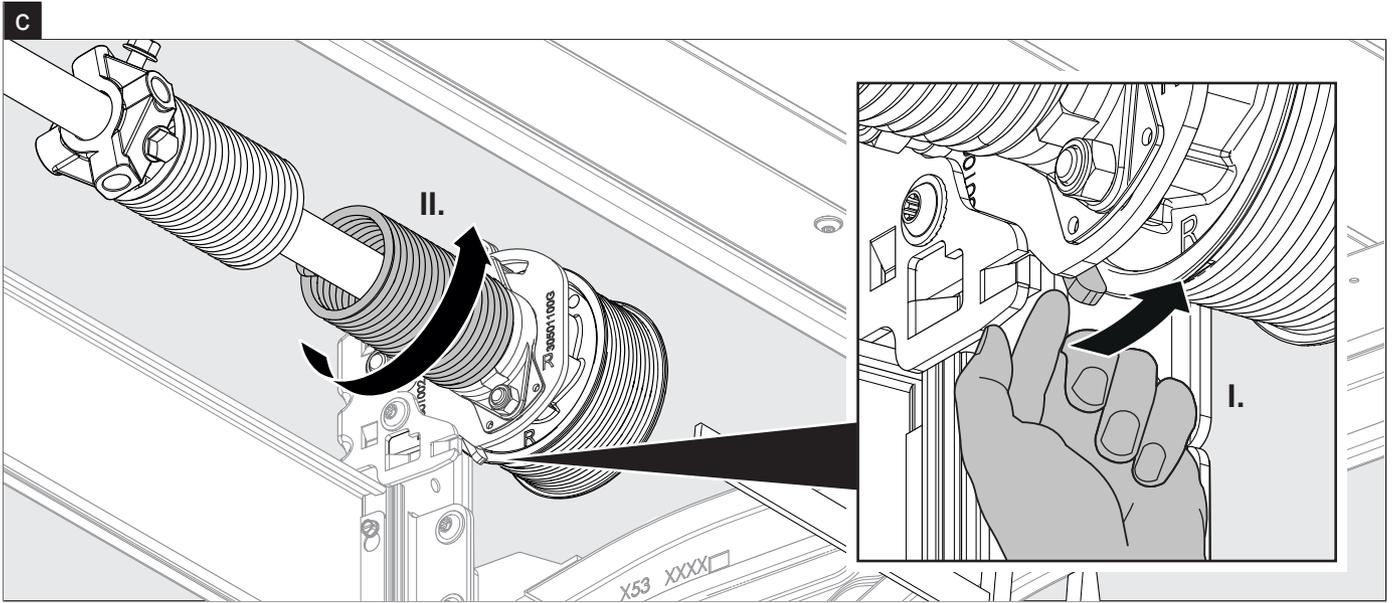


4.8.3 - Riegelblech montieren / Mounting the bolt plate / Montage de la gâche / Grendelplaat monteren



6 - Schadensfall Federbruch / Spring fracture case of damage / Incident : rupture d'un ressort de torsion / Schadegeval veerbreuk





Einzelteilliste für Sektionaltore mit Torsionsfederwelle -VL -HL / Part list for sectional doors with torsion spring shaft -VL -HL /
 Liste des pièces détachées des portes sectionnelles avec arbre à ressorts de torsion -AV -AR / Onderdelenlijst voor
 sectionale deuren met torsievereas -VL - HL

1L



42661 ...

1R



42661 ...

3



65318 ...

4L



36771012

4R



36771011

6



65391 ...

7



11400017

13



30475000

14R

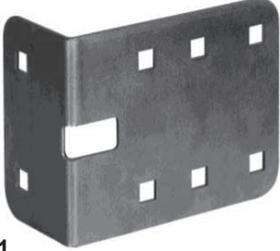
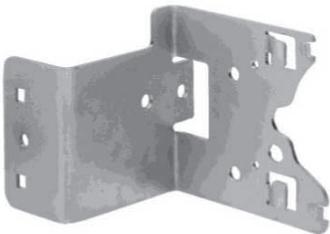
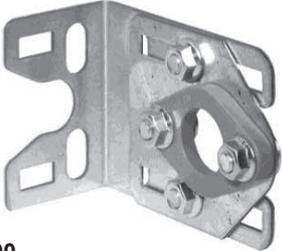


42500 ...

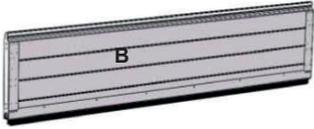
14L



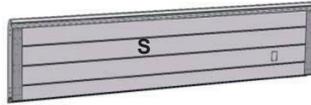
42500 ...

| | | |
|--|--|---|
| <p>16_L</p>  <p>11500010</p> | <p>16_R</p>  <p>11500011</p> | <p>18</p>  <p>30592002</p> |
| <p>19</p>  <p>30592001</p> | <p>20</p>  <p>30281001</p> | |
| <p>21_L</p>  <p>30501019</p> | <p>21_R</p>  <p>30501020</p> | <p>27</p>  <p>82550002</p> |
| <p>28</p>  <p>30085000</p> | <p>29</p>  <p>30059000</p> | <p>30</p>  <p>42000001</p> |
| <p>35_R</p>  | <p>35_L</p>  | |
| <p>37</p>  <p>65340000</p> | <p>38</p>  <p>65330000</p> | <p>39</p>  <p>11910209</p> |

44



67



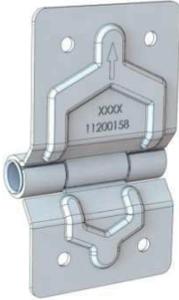
45L



45R

11100048G

48



11200158

47



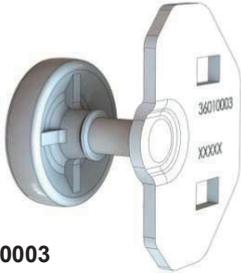
660080 ...

56



36010002

50



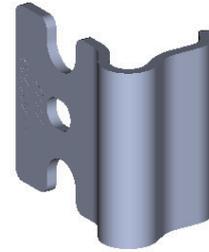
36010003

49



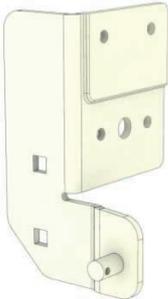
36009001

51



11400239

57R



11400225

57L



11400224

58



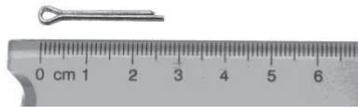
11100030

59



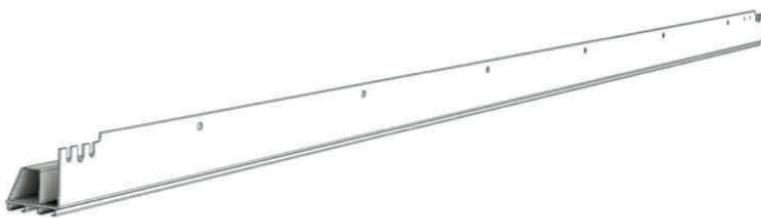
30462000

60



30501204

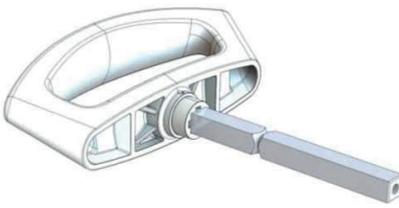
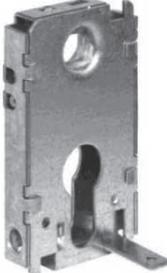
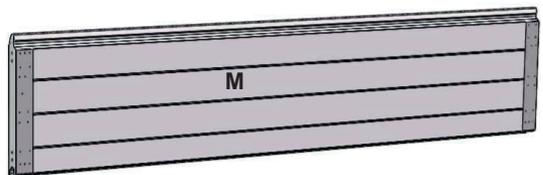
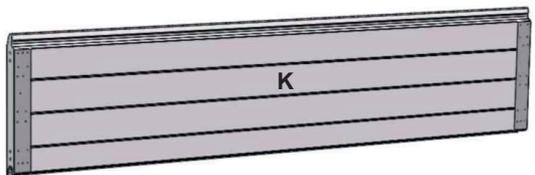
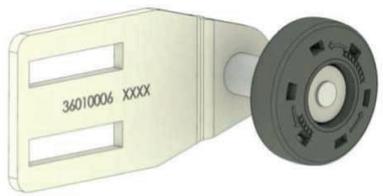
67

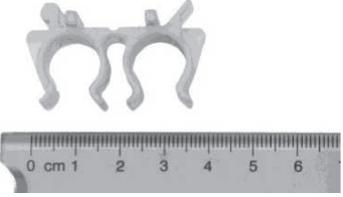
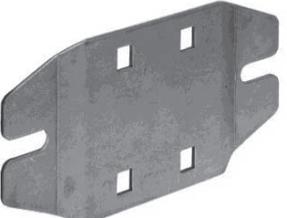


88



11400216

| | | |
|--|---|---|
| <p>69</p>  <p>64535 ...</p> | <p>70</p>  <p>30545002</p> | <p>71</p>  <p>30546002</p> |
| <p>72</p>  <p>30546011</p> | <p>73</p>  <p>30539001</p> | <p>74</p>  <p>11200009</p> |
| <p>75</p>  <p>1110 0021</p> | <p>76</p>  <p>64565000</p> | <p>77</p>  <p>30503010G</p> |
| <p>78</p>  <p>65978001 f. Kass.</p> | <p>79</p>  <p>11400231</p> | <p>80</p>  |
| <p>86</p>  | <p>87</p>  | |
| | <p>89</p>  <p>11400062</p> | <p>90</p>  <p>36010006</p> |

| | | |
|---|--|---|
| <p>91</p>  <p>11400065</p> | <p>92</p>  <p>30107000</p> | <p>93_R</p>  <p>11400229</p> |
| <p>93_L</p>  <p>11400228</p> | <p>94</p>  <p>30503013</p> | <p>95</p>  <p>11100011</p> |
| <p>96</p>  <p>65170 ...</p> | <p>97</p>  <p>30501010</p> | <p>98_L</p>  <p>30501011</p> |
| <p>98_R</p>  <p>30501031</p> | <p>100</p>  <p>11400066</p> | <p>101_R</p>  <p>10400002G</p> |
| <p>101_L</p>  <p>10400001G</p> | <p>103</p>  <p>11400041</p> | <p>104</p>  <p>30089...</p> |
| <p>105_L</p>  <p>36010004</p> | <p>105_R</p>  <p>36010005</p> | <p>106</p>  <p>36103001</p> |

| | | | | | |
|-----|----------|----------|-----|----------|----------|
| S1 | Ø4x38 | 30541000 | S8 | Ø8x50 | 1100090 |
| | | | | | |
| S2 | M5x30 | 64513000 | S9 | Ø10x50 | 30255000 |
| | | | | | |
| S3 | Ø4,2x25 | 30542000 | S10 | Ø6,3x16 | 80161009 |
| | | | | | |
| S4 | M5x30 | - | S11 | M8x14 | 1100091 |
| | | | | | |
| S5 | M8x16 | 30536000 | S12 | M8 | 80153000 |
| | | | | | |
| S6 | M8x13 | 30317000 | S13 | Ø6,3x55 | 1100056 |
| | | | | | |
| S7 | Ø6,3x10 | | S14 | M6x10 | 1100056 |
| | | | | | |
| S15 | M8x12 | 1100095 | S16 | Ø4,2x9,5 | 1100092 |
| | | | | | |
| U1 | 8.4x24x2 | | | | |
| | | | | | |



D LEISTUNGSERKLÄRUNG No. 0030-CPR-2019

- Eindeutiger Kenncode des Produkttyps: **Sectional Door ISO70 V1**
- Typen-, Chargen- oder Seriennummer oder ein anderes Kennzeichen zur Identifikation des Bauprodukts gemäß Artikel 11(4): **siehe CE Kennzeichnung**
- Vom Hersteller vorgesehener Verwendungszweck oder vorgesehene Verwendungszwecke des Bauprodukts gemäß der anwendbaren harmonisierten technischen Spezifikation: Hand- oder kraftbetätigtes Tor, Einbau in Zugangsbereichen von Personen, für eine sichere Zufahrt für Waren und Fahrzeuge, begleitet oder geführt von Personen, in industriellen, gewerblichen oder Wohnbereichen.
- Name, eingetragener Handelsname oder eingetragene Marke und Kontaktschrift des Herstellers gemäß Artikel 11(5):
Novoferm GmbH
Isselburger Strasse 31, D-46459 Rees, Germany
Tel.: +492850910-0 / Fax: +492850910-646
Email: info@novoferm.com
-
- System oder Systeme zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit des Bauprodukts gemäß Anhang V: **System 3**
- Im Falle der Leistungserklärung, die ein Bauprodukt betrifft, das von einer harmonisierten Norm erfasst wird: Die notifizierte Prüfstelle NB-Nr.: 0044 TÜV Nord Cert GmbH, D-45141 Essen, führte die Produktprüfung auf Basis einer Typprüfung durch und erstellte Prüfberichte über die Leistungseigenschaften des Produkts. Die werkseitige Produktionskontrolle entspricht den Anforderungen der EN ISO 9001:2015.
-
- Erklärte Leistung:

| Wesentliche Merkmale | Leistung | Harmonisierte technische Spezifikation |
|--|-------------------------|--|
| Wasserdichtheit | siehe CE- Kennzeichnung | EN 13241-1:2003+A2:2016 |
| Freisetzung gefährlicher Substanzen | NPD | |
| Widerstand gegen Windlast | siehe CE- Kennzeichnung | |
| Wärmewiderstand | siehe CE- Kennzeichnung | |
| Luftdurchlässigkeit | siehe CE- Kennzeichnung | |
| Sicheres Öffnen (bei senkrecht bewegten Toren) | bestanden | |
| Festlegung der Geometrie von Glasbauteilen | siehe CE- Kennzeichnung | |
| Mechanische Festigkeit und Stabilität | bestanden | |
| Betriebskräfte (bei kraftbetätigten Toren) | bestanden | |
| Dauerhaftigkeit von Wasserdichtheit, Wärmewiderstand und Luftdurchlässigkeit | siehe CE- Kennzeichnung | |

- Die Leistung des Produkts gemäß den Nummern 1 und 2 entspricht der erklärten Leistung nach Nummer 9 und ist in Kombination mit den vorgeschriebenen Torantrieben R-500 (Novomatic 200), N-423 (Novomatic 423), N-563 S (Novomatic 563S), B-1200 (Novomatic 823S) oder NovoPort IV konform mit den einschlägigen Bestimmungen der
 - EG-Maschinenrichtlinie (Richtlinie 2006/42/EG) / Angewandte technische Spezifikation: EN 12453:2017
 - EG-Niederspannungsrichtlinie (Richtlinie 2014/35/EU) / Angewandte technische Spezifikation: EN 60335-1:2012, EN 60335-2-95:2015
 - EMV-Richtlinie (Richtlinie 2014/30/EU) / Angewandte technische Spezifikation: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007
 Die Übereinstimmung wurde nachgewiesen durch die anerkannte Stelle gemäß Nummer 7. Verantwortlich für die Erstellung dieser Leistungserklärung ist allein der Hersteller gemäß Nummer 4. Unterzeichnet für den Hersteller und im Namen des Herstellers von:
Dirk Gößling, Mitglied der Geschäftsführung / CSCO
 Rees, 01.11.2019

GB DECLARATION OF PERFORMANCE No. 0030-CPR-2019

- Unique identification code of the product-type: **Sectional Door ISO70 V1**
- Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required pursuant to Article 11(4): **see CE mark**
- Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer: Manually or power operated, intended for installation in areas in the reach of persons, and for which the main intended uses are giving safe access for goods and vehicles accompanied or driven by persons in industrial, commercial or residential premises.
- Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant to Article 11(5):
Novoferm GmbH
Isselburger Strasse 31, D-46459 Rees, Germany
Tel.: +492850910-0 / Fax: +492850910-646
Email: info@novoferm.com
-
- System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V: **System 3**
- In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard: The Notified Body, NB No.: 0044 TÜV Nord Cert GmbH, D-45141 Essen, conducted product testing based on type approval and issued: Test reports detailing the performance characteristics of the product. The company's in-house production control complies with the requirements of EN ISO 9001:2015.
-
- Declared performance:

| Essential characteristics | Performance | Harmonised technical specification |
|---|-------------|------------------------------------|
| Waterproofness | see CE mark | EN 13241-1:2003+A2:2016 |
| Release of hazardous substances | NPD | |
| Resistance to wind loads | see CE mark | |
| Thermal resistance | see CE mark | |
| Air permeability | see CE mark | |
| Safe opening (doors that move vertically) | pass | |
| Specification of the geometry of glass components | see CE mark | |
| Mechanical strength and stability | pass | |
| Operating forces (power operated doors) | pass | |
| Permanency of waterproofness, thermal resistance and air permeability | see CE mark | |

- The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 9 and in combination with the prescribed door operators R-500 (Novomatic 200), N-423 (Novomatic 423), N-563 S (Novomatic 563S), B-1200 (Novomatic 823S) or NovoPort IV, complies with the pertinent provisions of the
 - EC Machinery Directive (Directive 2006/42/EC) / applied technical specification: EN 12453:2017
 - EC Low Voltage Directive (Directive 2014/35/EU) / applied technical specification: EN 60335-1:2012, EN 60335-2-95:2015
 - EMC Directive (Directive 2014/30/EU) / applied technical specification: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007
 This conformity has been confirmed by the Notified Body indicated in number 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4. Signed for and on behalf of the manufacturer by:
Dirk Gößling, Member of the Management Board / CSCO
 Rees, 01.11.2019

F DÉCLARATION DES PERFORMANCES No 0030-CPR-2019

- Code d'identification unique du produit type: **Sectional Door ISO70 V1**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **voir marquage CE**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: Porte à activation manuelle ou motorisée à monter dans les zones d'accès de personnes afin de permettre l'accès sécurisé des marchandises et des véhicules, accompagnés ou conduits par des personnes, dans des espaces industriels, commerciaux ou d'habitation.
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
Novoferm GmbH
Isselburger Strasse 31, D-46459 Rees, Allemagne
Tel.: +492850910-0 / Fax: +492850910-646
Email: info@novoferm.com
-
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 3**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: L'organisme de contrôle notifié NB-Nr.: 0044 TÜV Nord Cert GmbH, D-45141 Essen, a réalisé le test du produit sur la base d'un essai de type et a établi: des rapports de test sur les caractéristiques de performance du produit. Le contrôle de production en usine est conforme aux exigences de la norme EN ISO 9001:2015.
-
- Performances déclarées:

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécification technique harmonisée |
|--|------------------|------------------------------------|
| Étanchéité à l'eau | voir marquage CE | EN 13241-1:2003+A2:2016 |
| Libération de substances dangereuses | NPD | |
| Résistance à la charge due au vent | voir marquage CE | |
| Résistance thermique | voir marquage CE | |
| Perméabilité à l'air | voir marquage CE | |
| Ouvertures sûres (pour les portes à ouverture verticale) | pass | |
| Géométrie des composants en verre | voir marquage CE | |
| Résistance mécanique et stabilité | pass | |
| Forces de manœuvre (pour les portes motorisées) | pass | |
| Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air | voir marquage CE | |

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 et est en association avec les entraînements de porte prescrits R-500 (Novomatic 200), N-423 (Novomatic 423), N-563 S (Novomatic 563S), B-1200 (Novomatic 823S) ou NovoPort IV aux dispositions en vigueur de la
 - Directive Machines CE (directive 2006/42/CE) / Spécification technique appliquée: EN 12453:2017
 - Directive Basse tension CE (directive 2014/35/UE) / Spécification technique appliquée: EN 60335-1:2012, EN 60335-2-95:2015
 - Directive CEM (directive 2014/30/UE) / Spécification technique appliquée: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007
 La conformité a été attestée par un organisme reconnu identifié au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:
Dirk Gößling, membre de la direction / directeur de la chaîne d'approvisionnement, CSCO
 Rees, le 01 novembre 2019

NL PRESTATIEVERKLARING Nr. 0030-CPR-2019

- Unieke identificatiecode van het producttype: **Sectional Door ISO70 V1**
- Type-, partij- of serienummer, dan wel een ander identificatiemiddel voor het bouwproduct, zoals voorgeschreven in artikel 11, lid 4: **zie CE-kenmerking**
- Beoogde gebruiken van het bouwproduct, overeenkomstig de toepasselijke geharmoniseerde technische specificatie, zoals door de fabrikant bepaald: handbediend of aangedreven deur, montage in toegangen voor personen, voor een veilige toegang voor goederen en voertuigen, met handmatige of elektrische bediening, in de industrie, commerciële of de woonsector.
- Naam, geregistreerde handelsnaam of geregistreerd handelsmerk en contactadres van de fabrikant, zoals voorgeschreven in artikel 11, lid 5:
Novoferm GmbH
Isselburger Strasse 31, D-46459 Rees, Germany
Tel.: +492850910-0 / Fax: +492850910-646
E-mail: info@novoferm.com
-
- Het systeem of de systemen voor de beoordeling en verificatie van de prestatiebestendigheid van het bouwproduct, vermeld in bijlage V: **Systeem 3**
- Indien de prestatieverklaring betrekking heeft op een bouwproduct dat onder een geharmoniseerde norm valt: De erkende keuringsinstantie NB-nr.: 0044 TÜV Nord Cert GmbH, D-45141 Essen, voerde de productkeuring uit op basis van een typekeuring en maakte keuringrapporten op over de prestatie-eigenschappen van het product. De fabriekseigen productiecontrole voldoet aan de vereisten van EN ISO 9001:2015.
-
- Aangegeven prestatie:

| Essentiële kenmerken | Prestaties | Geharmoniseerde technische specificaties |
|--|-------------------|--|
| Waterdichtheid | zie CE-kenmerking | EN 13241-1:2003+A2:2016 |
| Vrijkomen van gevaarlijke substanties | NPD | |
| Weerstand bij windlast | zie CE-kenmerking | |
| Thermische weerstand | zie CE-kenmerking | |
| Luchtdoorlatendheid | zie CE-kenmerking | |
| Veilig openen (bij verticaal bewegende deuren) | pass | |
| Bepaling van de geometrie van glasbouwdeelen | zie CE-kenmerking | |
| Mechanische vastheid en stabiliteit | pass | |
| Bedrijfskrachten (bij motorisch aangedreven deuren) | pass | |
| Duurzaamheid van waterdichtheid, thermische weerstand en luchtdoorlatendheid | zie CE-kenmerking | |

- De prestaties van het in de punten 1 en 2 omschreven product zijn conform de in punt 9 aangegeven prestaties en zijn in combinatie met de voorgeschreven deuraandrijvingen R-500 (Novomatic 200), N-423 (Novomatic 423), N-563 S (Novomatic 563S), B-1200 (Novomatic 823S) of NovoPort IV conform met de van toepassing zijnde bepalingen van de
 - EG-machinerichtlijn (richtlijn 2006/42/EG) / Toegepaste technische specificatie: EN 12453:2017
 - EG-laagspanningsrichtlijn (richtlijn 2014/35/EU) / Toegepaste technische specificatie: EN 60335-1:2012, EN 60335-2-95:2015
 - EMC-richtlijn (richtlijn 2014/30/EU) / Toegepaste technische specificatie: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007
 De overeenstemming werd aangetoond door de erkende instantie conform nummer 7. Deze prestatieverklaring wordt verstrekt onder de exclusieve verantwoordelijkheid van de in punt 4 vermelde fabrikant. Ondertekend voor en namens de fabrikant door:
Dirk Gößling, lid van de directie / CSCO
 Rees, 01.11.2019

Wir erklären, dass die Vorgaben des Herstellers eingehalten wurden
 We hereby confirm compliance with the manufacturer's specifications.
 Nous déclarons avoir respecté les instructions du fabricant.
 Wij verklaren dat de voorschriften van de producent in acht werden genomen.

City, Date: _____ Signature: _____